

U N E S C O

CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL
BUREAU DU COMITÉ DU PATRIMOINE
MONDIAL

22ème session extraordinaire
(27-28 novembre 1998)
Kyoto (Japon)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)



1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Cilento (Italie) [site mixte]

N°842

Identification

<i>Bien proposé</i>	Parc national du Cilento et du Val de Diano
<i>Lieu</i>	Province de Salerne, région de Campanie
<i>Etat Partie</i>	Italie
<i>Date</i>	4 juillet 1996

Justification émanant de l'Etat Partie

Le Parc national du Cilento est le résultat de l'œuvre conjointe de la nature et de l'homme. Il entre dans la catégorie des paysages évolutifs, fruit des exigences historiques, sociales, économiques, artistiques et spirituelles et doit sa forme actuelle en association et réponse à son environnement naturel. De nos jours, ce paysage vivant continue de jouer un rôle actif dans la société contemporaine tout en conservant ses caractéristiques traditionnelles d'origine pour l'organisation du territoire, les voies de communication, le mode de culture et le modèle d'établissement humain. Comme les espèces naturelles et les milieux géographiques, les êtres humains ont trouvé dans ces lieux des points de rencontre, d'interaction et de fusion. Le Cilento représente le point d'intersection entre mer et montagne, Atlantique et Orient, cultures nordique et africaine ; il a donné naissance à divers peuples et civilisations et en conserve les traces évidentes dans ses caractéristiques distinctives. Situé au cœur de la Méditerranée, il en est le Parc par excellence, puisque l'aspect le plus typique de cette mer concerne l'interpénétration des milieux et la diversité, ainsi que le rapprochement des peuples.

[*Note : cette justification concerne l'ensemble du parc national proposé pour inscription. A ce stade de la présente évaluation, l'ICOMOS se concentre sur les aspects culturels de cette proposition d'inscription de site mixte.*]

En tant que bien culturel, le parc du Cilento répond aux critères suivants :

Critère iii : il apporte un témoignage exceptionnel sur la tradition culturelle et la civilisation des anciennes populations méditerranéennes de par son système de voies de circulation, d'établissements humains, de sanctuaires encore

debout et de vestiges archéologiques intacts ;

Critère iv : il s'agit d'un exemple éminent de la civilisation et de l'architecture urbaines qui illustrent la première colonisation grecque de l'Italie, la *Magna Grecia*.

Critère v : il s'agit d'un exemple éminent d'établissement humain et d'utilisation de l'espace représentatif de la culture médiévale conjuguant systèmes de parcours et organisation du territoire remontant à la plus haute antiquité et à la préhistoire.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, les éléments culturels de cette proposition d'inscription constituent une série d'*ensembles*. Toutefois, dans son évaluation l'ICOMOS a également traité ce bien en tant que paysage culturel (voir "Caractéristiques", ci-dessous).

Histoire et description

Histoire

Des recherches archéologiques montrent que la première occupation humaine identifiée dans cette région remonte à plus de 250 000 ans, au Paléolithique inférieur lorsque l'*Homo erectus* vivait dans des grottes le long de la côte. Au Paléolithique moyen, l'*Homo Neanderthalensis* s'installe dans la région et plusieurs objets fabriqués datant de la culture moustérienne sont retrouvés dans divers sites. L'*Homo sapiens sapiens* remplace son cousin de Néandertal pendant le Paléolithique supérieur et s'établit de façon saisonnière pendant cette période et la suivante, le Mésolithique.

Pendant le Néolithique, la qualité des terres et du climat favorisent l'introduction d'une agriculture sédentaire. Les vestiges d'obsidienne provenant des îles Lipari indiquent que le commerce maritime débute à cette période, soutenu par les ports relativement dynamiques de la côte lucanienne et les voies de communication offertes par la topographie surplombant les vallées fluviales. On a découvert un certain nombre d'établissements néolithiques sur toute l'aire du parc. La culture de Gaudio, qui s'impose sur une très vaste partie de la Lucanie et de la Calabre, contribue à définir le rôle spécifique du Cilento dans la pénétration de cultures méditerranéennes plus avancées dans la péninsule italienne.

Pendant les âges du Bronze et du Fer, des petits groupes de guerriers et de marchands arrivent dans la région à la recherche de métaux tout en introduisant des technologies avancées. Par la suite, les populations éparpillées dans la région se rassemblent en groupes ethniques plus importants, entraînant l'apparition d'une structure sociale et économique de type proto-urbain. Le pastoralisme de transhumance,

probablement en provenance du nord, s'établit avec succès au début du 2ème millénaire avant J.-C., amenant de profondes mutations des établissements humains, surtout à l'intérieur des terres.

A la fin du 2ème millénaire, le commerce avec Mycènes avait pris de l'essor et de nombreux éléments sophistiqués apparaissent, empruntés à la culture et à la technologie de la Grèce de l'âge du Bronze récent. Avec la chute de Mycènes, les échanges avec l'est de la Méditerranée déclinent sensiblement pour laisser place à un commerce actif dans la péninsule elle-même, puisque le Cilento constituait également une zone frontière importante avec les cultures étrusques du nord de l'Italie. Du IXe au VIIe siècle avant J.-C., une communauté guerrière aristocrate, la culture villanovienne, originaire de la région de Bologne, marque de son empreinte le paysage et l'utilisation de celui-ci.

La colonisation grecque débute à la fin du VIIIe siècle avec l'émergence d'établissements côtiers à Agropoli et Poseidônia (Paestum) dans la partie nord du Cilento. Fondée en 540 avant J.-C., Elea (Velia) devait devenir l'un des centres du savoir les plus influents du monde antique. L'école d'Elea, basée sur l'affirmation de l'identité et l'éternité de l'esprit, est fondée par Xénophane de Colophon, avant d'être dirigée par Parménide et Zénon. Cette école était surtout reconnue pour l'élaboration de méthodes expérimentales, notamment en astronomie et en médecine.

A la fin du Ve siècle avant J.-C., les Lucaniens de l'arrière-pays, menés par les rois bergers qui ont adopté le mode de vie grec, luttent avec brio contre la ligue des cités côtières grecques, à l'exception d'Elea, qui certainement avait été épargnée pour servir de liaison commerciale avec les autres colonies grecques autour de la Méditerranée. Une nouvelle culture urbaine se développe, de nombreuses villes nouvelles voient le jour et de vastes zones de forêt sont abattues pour laisser place à l'agriculture et à la plantation d'oliviers et de vignes.

A la fin du IIIe siècle avant J.-C., la région ne peut éviter l'intégration aux territoires de Rome. Le réseau de voies principales établi par les Romains remplace l'ancien système de routes traversant le Cilento, plongeant ainsi les villes de l'intérieur des terres dans l'oubli. Il faudra attendre la chute de l'Empire romain occidental et la dégradation des routes et des ponts pour que le réseau de communication et le site d'habitation initiaux réalisent finalement leur destinée. Pendant le moyen âge, châteaux féodaux et fondations religieuses sont édifiés dans la structure territoriale pré-romaine, les villes grecques et lucaniennes reprennent de l'essor et le paysage qui en découle a survécu jusqu'à ce jour.

Description

Le Parc national du Cilento, essentiellement montagneux, est ponctué de plusieurs vallées fluviales descendant vers la mer Tyrrhénienne. A l'est, les massifs sont formés de calcaire et de dolomite, tandis

qu'à l'ouest, ils sont plus hétérogènes, avec divers types de roches stratifiées : grès, argile calcaire, quartz, conglomérats, etc.

La région du Cilento se définit par ses caractéristiques naturelles : la mer Tyrrhénienne et les fleuves Sele et Tanagro, l'ample courbe du Val de Diano traversée par les eaux supérieures du Tanagro. Le massif Alburni se situe entre le Tanagro et le Calore, affluent du Sele. Deux autres massifs, le Monte Stella et le Monte Sacro ou Monte Gelbison, sont séparés par le fleuve Alento qui débouche dans la mer à proximité d'Elea (Velia) et le fleuve Mingaro dont l'embouchure se situe au sud du promontoire de Palinuro.

A la fin de la préhistoire, des voies de communication sont établies le long des crêtes des chaînes montagneuses; elles seront de nouveau empruntées au moyen âge, fait qui sera clairement démontré par l'emplacement des nombreux sites préhistoriques et protohistoriques découverts ainsi que des villes et des châteaux médiévaux.

Paestum, la ville grecque de Poseidônia, est sans conteste le site le plus remarquable du point de vue archéologique. N'étant pas située sur les principales voies de communication romaines, elle connaît un déclin lent et irréversible pour être finalement abandonnée au début de l'époque médiévale. Ses vestiges sont redécouverts au XVIIIe siècle et des fouilles systématiques débutent au début du XXe siècle.

A l'intérieur des murs de la ville, qui s'étendent sur plus de cinq kilomètres, plusieurs édifices publics exceptionnels sont mis au jour entre l'axe principal nord-sud (*cardo maximus*) et la Voie sacrée. Les trois temples consacrés à Héra, Cérès et Poséidon constituent les constructions les plus imposantes.

Le plus ancien, le temple d'Héra, considéré à tort comme une basilique au XVIIIe siècle, a conservé ce nom depuis lors. Comme les autres temples du site, il est de style dorique. Ses colonnades impressionnantes ont survécu mais l'absence de son fronton, effondré à l'époque médiévale, est à l'origine de l'interprétation erronée selon laquelle ce monument relèverait du domaine laïque. Le temple dit de Cérès (probablement dédié à Athéna) date de 500 avant J.-C. environ. Ses dimensions et l'utilisation de l'espace, dans le plus petit temple de Paestum, sont supérieures à celles du temple d'Héra. S'il a résisté au temps, c'est grâce à sa conversion en église au début du moyen âge. L'architecte du temple de Poséidon (en réalité également dédié à Héra), au milieu du 5ème siècle avant J.-C., s'est nettement inspiré, dans le style et l'aspect, du Parthénon d'Athènes. C'est le plus grand, le plus accompli et le mieux préservé des temples de Paestum.

Les vestiges du forum romain construit au-dessus de l'agora grecque ont fait l'objet de fouilles et sont exposés au public. Ce large espace ouvert est entouré d'édifices publics appelés *bouleuterion* (salle du conseil), *curia* (palais de justice) et *maccelum*

(marché couvert). Les fouilles ont également permis de dévoiler une partie de l'amphithéâtre romain.

Le site d'Elea/Velia fut nettement moins épargné. Sa caractéristique dominante, la Porta Rosa, est l'exemple le plus ancien et le plus complet d'une porte voûtée grecque. Datant de 350 avant J.-C. environ, elle est creusée dans l'enceinte de pierre massive de la ville. On remarquera également les murs défensifs imposants de l'acropole datant du 6^{ème} siècle avant J.-C., la rue magnifiquement pavée et les vestiges de plusieurs temples. Sur l'acropole, autrefois surmontée d'un château normand, se trouvent les fondations des premières maisons construites par la colonie phocéenne au moment de son établissement au 6^{ème} siècle avant J.-C. et dont la forme est caractéristique de leur territoire d'origine, l'Asie Mineure.

Lorsque les derniers habitants de Velia quittent le site côtier où ils sont installés, ils fondent une nouvelle ville dans les terres. Novi Velia est typique des villes médiévales du Cilento dont beaucoup se situent sur des sites lucaniens pré-romains. Ces villes sont construites sur des sites stratégiques situés sur des hauteurs et sur d'anciennes voies de communication le long des arêtes des montagnes. Les habitations se regroupent autour d'un château ou d'une tour de guet, l'autre point important étant l'église, ou parfois un groupe monastique. A l'extrémité nord du parc, Sicignano degli Alburni représente une illustration parfaite de ce type de village.

Parmi les établissements monastiques, celui de la Certosa di San Lorenzo, située à Padula dans le Val de Diano, est le plus remarquable. Son édification débute en 1306, mais son style actuel est essentiellement baroque de par certains éléments du XVII^e et XVIII^e siècle, reflétant dans son aspect la forme du gril de fer sur lequel son saint patron, Saint Laurent, fut martyrisé. Elle abrite de nos jours le musée archéologique des antiquités de Lucanie.

Gestion et protection

Statut juridique

Le Parc national du Cilento et du Val de Diano est protégé par deux lois italiennes. Les zones naturelles sont protégées par la loi N°394/1991 qui assure un contrôle sévère sur les zones classées. Un décret présidentiel de juin 1995 établit le parc et garantit la protection de l'environnement comme du patrimoine bâti ; il encourage par ailleurs la conservation du paysage culturel dans un programme de développement durable.

Les sites archéologiques sont protégés par la loi fondamentale italienne N°1089/1939 garantissant la protection du patrimoine culturel. De lourdes peines sont prévues en cas de violation de ces dispositions.

Gestion

La propriété des biens de la zone proposée pour

inscription est à la fois privée et publique.

La gestion du parc incombe à l'administration Ente Parco Nazionale di Cilento e il Val de Diano, organisme public doté d'un président à plein temps et d'une équipe de spécialistes. Les travaux sont supervisés par un conseil d'administration, comprenant des représentants d'institutions et d'autorités nationales, régionales et locales, ainsi que par un groupe de gestion composé de cadres supérieurs, d'experts-conseils et d'autres spécialistes. Le Parc est sous l'égide du ministère de l'Environnement, dont l'aval est nécessaire pour toute activité à l'intérieur du parc risquant de compromettre sa qualité ou son aspect. Le ministère coopère également étroitement et harmonieusement avec les autorités des communes situées entièrement ou partiellement dans l'enceinte du parc ; celles-ci le soutiennent d'ailleurs activement dans sa tâche, de même que le gouvernement provincial de Salerne.

Selon la loi italienne sur l'urbanisme, chaque commune doit élaborer un *Piano Regolatore Generale* (Plan général de développement urbain), ce qui n'a pas été fait. Toutefois, en matière d'urbanisme, les pouvoirs des autorités du Parc l'emportent sur ceux des communes. Il convient également de noter que dans sa majeure partie, le Parc bénéficie du statut de forêt nationale, tombant ainsi sous le contrôle de la loi italienne sur les forêts.

Actuellement, la documentation relative à la présentation du parc en est à ses balbutiements. Toutefois, un programme ambitieux prépare activement toute une série de guides différents destinés au grand public, aux jeunes, aux spécialistes, etc.. De même, aucun des deux sites archéologiques ne dispose pour le moment d'une documentation de qualité, mais là encore, on prévoit d'éditer toute une gamme de documents.

Aucune pièce justificative relative au plan de gestion du parc n'a été versée au dossier de proposition d'inscription. Cependant, le plan prévu en est au stade final de la préparation ; certaines indications ont d'ailleurs été transmises à la mission d'expert de l'ICOMOS (voir plus loin), qui a demandé que de plus amples détails soient envoyés à Paris.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Aucune information relative à l'historique de la conservation du parc n'a été versée au dossier de proposition d'inscription. Toutefois, des travaux considérables ont été effectués sur les sites archéologiques et à la Certosa di San Lorenzo. Les trois temples de Paestum font l'objet d'une campagne de restauration et de conservation désormais bien avancée et un groupe de villas urbaines a déjà bénéficié d'un programme complet de restauration. A Velia, les thermes romains et la monumentale Porta Rosa ont été entièrement restaurés et préservés et la tour médiévale de l'acropole est actuellement en

travaux. Tous ces projets ont bénéficié d'un financement de l'Union Européenne.

Durant la dernière décennie, la Soprintendenza a permis de restaurer la Certosa di Padula dans toute sa splendeur. Une zone limitée reste encore à traiter, et des projets sont en préparation pour une reconversion pratique des pièces de l'étage supérieur autour du cloître principal.

Authenticité

Le degré d'authenticité des éléments culturels du parc est élevé. Jusqu'à une période assez récente, les problèmes économiques et sociaux frappant les villages et hameaux situés dans le Parc ont finalement empêché que quelques interventions ne viennent compromettre gravement le degré d'authenticité du lieu.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Cilento en février 1998.

Caractéristiques

Ce bien fait l'objet d'une proposition d'inscription en tant que site mixte sur la base de critères naturels et culturels. Si seuls les critères culturels sont pris en compte, il doit être considéré comme paysage culturel, ce qui est sous-entendu dans le dossier de proposition d'inscription. Il constitue un excellent exemple de paysage culturel relique tel que défini dans le paragraphe 39 (ii) des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial*.

En tant que tel, ce site possède des qualités élevées en matière de variété et d'intégrité ainsi qu'une dimension historique considérable. Le paysage a conservé des traces remarquables de sa structure et de son utilisation à la préhistoire et au moyen âge, lorsque les arêtes des montagnes faisaient office de voies de communication et de routes commerciales. D'autres événements laisseront des traces profondes, notamment lorsque ces routes tombent à l'abandon pendant la période romaine, avec l'assèchement du Val de Diano et la construction d'une autre grande route le long de ce dernier pour relier Capoue à la Sicile, avant de revenir aux marécages après la chute de l'Empire romain occidental.

Le site archéologique de Paestum revêt une valeur exceptionnelle d'une part pour le génie créateur des architectes de ses grands temples doriques et d'autre part pour les informations qu'il livre sur la transition de la Magna Grecia à l'Empire romain.

Analyse comparative

Le dossier de proposition compare le Cilento avec les sites de Hierapolis-Pamukkale (Turquie) et des

Météores (Grèce) comme "œuvre conjointe de l'homme et de la nature", selon les termes de l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial. Cependant, le caractère exceptionnel et la diversité de ses vestiges archéologiques le classe au-dessus de ces deux sites.

L'ICOMOS considère qu'il serait plus opportun de le comparer avec le site de la Côte amalfitaine, inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial en 1997. Il s'agit là aussi d'une zone escarpée partant de la côte vers les crêtes et les sommets, chargée d'une longue histoire qui se reflète dans ses établissements humains comme dans ses formes traditionnelles d'agriculture. Toutefois, l'intérêt historique de ce site n'égale pas celui du Cilento, spécifique et unique de par sa continuité de la préhistoire au moyen âge, mais surtout grâce à l'époque fondamentale de la Magna Grecia et aux anciennes voies.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La Certosa di Padula n'était pas incluse dans la zone proposée pour inscription. L'ICOMOS avait recommandé de l'y ajouter, en tant qu'étape ultime de l'évolution du paysage de la région du Cilento. Il avait également été demandé à l'Etat Partie d'inclure dans la zone proposée la ville de Teggiano, fondée par les Romains et située sur le flanc est de la zone du Cilento, car elle constitue un lien essentiel avec le Val de Diano et les villes situées au-delà.

Lors de la réunion de juin, le Bureau avait renvoyé cette proposition d'inscription à l'Etat Partie, en demandant des informations sur le projet de plan de gestion et une délimitation révisée de la zone proposée pour inscription, afin d'inclure la Certosa di Padula et Teggiano. L'Etat Partie a accédé à cette demande et fourni les informations révisées nécessaires que l'ICOMOS a jugées acceptables.

Brève description

La zone du Cilento constitue un paysage culturel de qualité exceptionnelle qui reflète de façon frappante son évolution historique remarquable en tant que voie majeure dans les domaines du commerce, mais aussi de l'interaction culturelle et politique durant la préhistoire et le moyen âge, grâce à ses ensembles impressionnants de sanctuaires et d'établissements éparpillés le long de trois chaînes de montagnes sur un axe est-ouest. Frontière entre les colonies grecques de la Magna Grecia et les peuples indigènes étrusques et lucaniens, le site conserve les vestiges de deux cités classiques fondamentales.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères iii et iv* :

Critère iii : durant la période préhistorique, et de nouveau pendant le moyen âge, la région du

Cilento se distingue de manière frappante en tant que voie indispensable aux communications culturelles, politiques et commerciales, exploitant les crêtes des chaînes de montagnes d'est en ouest et créant ainsi un paysage culturel d'importance et de qualité exceptionnelles.

Critère iv : durant deux épisodes de l'évolution des sociétés humaines dans la région méditerranéenne, la zone du Cilento a représenté l'unique moyen de communication fiable entre la mer Adriatique et la mer Tyrrhénienne en Méditerranée centrale, ce que le paysage culturel relique d'aujourd'hui illustre avec éclat.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Grand-Place, Bruxelles (Belgique)

N° 857

Identification

<i>Bien proposé</i>	La Grand-Place de Bruxelles
<i>Lieu</i>	Ville de Bruxelles, région Bruxelles-Capitale
<i>Etat Partie</i>	Belgique
<i>Date</i>	16 juin 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

La Grand-Place de Bruxelles est incontestablement un chef-d'oeuvre du génie créateur humain, particulièrement cohérent, grâce à une mesure réglementaire exceptionnellement précoce dans l'histoire de l'architecture : l'ordonnance du 24 avril 1697.

Critère i

La façade gothique de son Hôtel de Ville et sa tour ne constituent pas seulement des témoignages essentiels de l'architecture civile de cette époque dans nos régions, mais sont parfaitement intégrés à l'imaginaire collectif.

La Maison du Roi représente l'un des exemples les plus aboutis du style néo-gothique qui marqua l'architecture de la deuxième moitié du XIXe siècle.

Ses « maisons », toutes différentes mais construites dans un délai très court, illustrent remarquablement l'architecture baroque au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles, avec un traitement essentiellement local -et donc unique- des pignons et des décors. **Critères ii et iv**

Catégorie de bien

Aux termes des catégories de biens culturels définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

La plus ancienne référence écrite au *Nedermarckt* (Marché bas), comme elle était à l'origine appelée, date de 1174. Le nom actuel entra en vigueur pendant le dernier quart du XVIIIe siècle.

En son emplacement se trouvaient jadis des marais, sur la rive droite de la Senne, à l'est du *castellum*, l'enceinte

défensive du château que Charles de France, duc de Basse-Lotharingie, fit construire aux alentours de 977. Limitée au nord par le Spiegelbeek et au sud et à l'est par un banc de sable, elle est légèrement en pente de l'est vers l'ouest, comme le nom de certaines maisons en atteste (n° 6 *La Montagne*, n° 10 et 18 *La Colline*). Les marécages furent drainés au XIIe siècle (ou peut-être légèrement plus tôt).

Le tracé rectangulaire actuel de la Grand-Place s'est développé au fil des siècles en conséquence des agrandissements et autres modifications qui se succédèrent, et ne parvint à sa forme définitive qu'après 1695. Depuis toujours, cependant, sept rues la traversent. Aux XIIIe et XIVe siècles, la place du marché était entourée de *steenen* (les halles au drap, au pain et à la viande, des édifices de pierre) disposés au hasard, et de maisons de bois, séparées par des cours, des jardins ou des *ambiti* (passages faisant office de coupe-feu).

A la seconde moitié du XIVe siècle, une gigantesque halle au drap fut érigée au sud de la place, tandis qu'en 1396, les autorités municipales expropriaient un grand nombre des bâtiments au nord, afin de l'étendre et de lui donner un tracé rectiligne. Au XVe siècle, les ailes est et ouest de l'Hôtel de Ville (1401-44) et le beffroi (1449) vinrent remplacer les maisons au sud. Une nouvelle halle au pain fut construite du côté nord en 1405, puis, en 1441, les maisons à l'alignement irrégulier du côté est furent démolies et remplacées par six bâtiments adjacents alignés régulièrement. Aux environs de cette époque, les corporations et les guildes qui jouaient depuis les années 1420 un rôle dans le gouvernement municipal et s'intéressaient de près à l'amélioration de la Grand-Place rachetèrent systématiquement les maisons entourant la place. La halle au pain fut démolie en 1512-1513 et remplacée par un grand immeuble, baptisé *Maison du Roi*. Au cours du XVIe siècle, beaucoup des maisons furent reconstruites avec de nouvelles façades de style Renaissance ou baroque.

Le 14 août 1695, Louis XIV ordonna au maréchal de Villeroy de canonner la ville de Bruxelles, à titre de représailles à la suite de la destruction de villes côtières et de ports français par des navires de guerre hollandais et anglais. Les troupes hollandaises et anglaises étant en campagne à Namur, une armée française de 70.000 hommes fut ainsi libre de placer son artillerie considérable sur les hauteurs du Scheut, d'où 3.000 bombes et 1.200 obus incandescents plurent sur le cœur de la ville. Au matin du 15 août, seuls l'Hôtel de Ville, la Maison du Roi et quelques murs se dressaient toujours sur la Grand-Place.

Malgré la sévérité du bombardement, la reconstruction fut rapide, grâce aux mesures prises par les autorités municipales et à l'aide qu'apportèrent généreusement d'autres villes et provinces. En vertu d'un édit remarquable promulgué en 1697, toutes les propositions de reconstruction des façades durent être soumises à l'approbation des autorités, de manière à préserver l'harmonie de la place, et il ne fallut que quatre ans à cette dernière pour recouvrir intégralement son tracé et son aspect d'origine. En outre, cela représentait en même temps l'occasion d'élargir et de redresser plusieurs des rues conduisant à la place. L'aile sud de l'Hôtel de Ville

remplaça peu de temps après la halle au drap, dont il ne restait que des décombres.

Description

L'*Hôtel de Ville*, qui couvre la majeure partie du côté sud de la Grand-Place, se compose d'un groupe d'édifices organisés autour d'une cour intérieure rectangulaire. Sa forme actuelle est le fruit de la reconstruction à la suite du bombardement de 1695, qui l'endommagea quelque peu, et d'une restauration au XIX^e siècle. La partie qui fait face à la place date du XV^e siècle, et se compose de deux bâtiments en forme de L. Elle s'élève sur trois étages, surmontés d'un toit en bâtière à la pente abrupte, percé de quatre rangées de lucarnes. L'entrée principale, au pied de la tour, est flanquée d'arcades. La tour, massive, s'élève sur cinq niveaux, coiffés d'une élégante lanterne octogonale et d'une flèche pyramidale élancée. La façade tout entière est décorée de statues du XIX^e siècle. La partie sud du complexe est un discret bâtiment classique qui ferme le plan en forme de U des structures gothiques, construites au XVIII^e siècle. Quant à l'intérieur, il conserve une grande partie de l'agencement et de la décoration d'origine, notamment des peintures murales et des tapisseries, des cheminées délicatement sculptées et des moulures ; certaines modifications ont cependant été apportées au cours des deux derniers siècles pour prendre en compte l'évolution des besoins de l'administration municipale.

Face à l'Hôtel de Ville, de l'autre côté de la place, se trouve son autre trait marquant, la *Maison du Roi*, aujourd'hui Musée municipal. L'original du bâtiment actuel fut érigé entre 1515 et 1536, sur l'ordre de Charles V, d'où son nom. C'était un bâtiment à trois niveaux, de style gothique tardif, avec un toit Renaissance. Endommagé en 1695, il fut restauré en 1767, d'abord succinctement, puis de manière plus complète en 1767, avec même quelques modifications. En 1873, le conseil municipal, alors propriétaire de la maison, décida que son mauvais état de conservation justifiait sa démolition et sa reconstruction. Cette dernière, réalisée par l'architecte P.-V. Jamaer, s'inspirait de l'original, en supprimant cependant tous les éléments post-gothiques. Le résultat est un bâtiment de briques qui s'élève sur trois niveaux, avec une façade à arcades, un toit en bâtière et une tour lanterne centrale.

Chacune des maisons qui entourent la Grand-Place, très variées en termes de taille, possède son propre nom. La présente évaluation en présente quelques-unes, jugées représentatives de l'ensemble. D'après un examen superficiel, la maison *Les Ducs de Brabant* semble de prime abord la plus grande, mais il s'agit en fait d'une façade monumentale de style baroque classique construite sur l'ordre du conseil municipal en 1695 et couvrant sept bâtiments individuels qui abritaient à l'origine des corps de métier et des guildes d'artisans.

La maison *Le Roi d'Espagne*, au coin de la rue au Beurre, à l'angle nord-ouest de la place, fut construite en 1696-97 sur plusieurs lots de terrains antérieurs, sur ordre de la corporation des boulangers. C'est une structure grande et imposante, dotée d'une balustrade ornée de statues allégoriques et surmontée d'un gracieux dôme.

Du même côté de la place, on trouve *Le Cornet*, anciennement la maison de la corporation des bateliers, édifice doté d'une façade étroite et baroque qui intègre certains traits du début de la période rococo, tels que des baies concaves et un pignon en forme de poupe de navire.

Face à l'Hôtel de Ville, de l'autre côté de la rue Charles Buls, du côté sud de la Grand-Place, se dresse *Le Cygne* (baptisé, comme beaucoup des maisons de la place, d'après un relief ornant la façade). A l'origine, c'était une auberge mais, après la reconstruction du XVII^e, la corporation des bouchers la racheta, et l'embellit grandement grâce aux recettes d'une vente de laine, comme l'annonce fièrement une inscription en haut de la façade. A côté, on trouve la *Maison des Brasseurs*, avec une façade baroque frappante, qui porte une inscription proclamant son rôle original de maison de la corporation des brasseurs ; elle est surmontée d'une statue équestre dorée de Charles de Lorraine.

L'une des façades les plus étroites est celle de la maison *Le Cerf*, à l'angle de la rue de la Colline, au coin nord-est de la place. Elle n'est large que de deux travées, et possède une sobre façade de pierre blanche, probablement l'œuvre de l'architecte et maître maçon auquel elle appartenait au début du XVIII^e siècle. La *Maison des Tailleurs*, immédiatement à l'ouest de la Maison du Roi, couvre deux lots originaux. Sa façade baroque classique bien équilibrée porte une inscription attestant de sa fonction en tant que maison de la corporation des tailleurs.

Le degré de conservation des traits originaux de l'intérieur des maisons autour de la Grand-Place est quelque peu variable. Dans certains cas, cet intérieur n'a quasiment pas changé depuis le début du XVIII^e, tandis que dans d'autres une conversion et une modernisation radicales ont eu lieu. Dans un grand nombre de cas cependant, les rez-de-chaussée ont été convertis pour devenir des magasins, des restaurants ou des cafés.

Gestion et protection

Statut juridique

L'Hôtel de Ville et la Maison du Roi ont été classés monuments protégés par décret royal du 5 mars 1936. Les autres bâtisses autour de la Grand-Place (n° 1-39) l'ont été par arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 19 avril 1977 ; deux autres (24 rue de la Colline et 12A Grand-Place) ont été ajoutées en 1994.

Toute intervention sur des bâtiments protégés exige une autorisation de l'autorité compétente, en l'occurrence le *service des Monuments et Sites du ministère de la Région Bruxelles-Capitale*.

Gestion

L'Hôtel de Ville, la Maison du Roi, et cinq des autres maisons sont la propriété de la Ville de Bruxelles, le reste appartenant à des particuliers ou à des entreprises privées.

En août 1991, le gouvernement régional a défini un programme d'urbanisme structuré, dont, à ce jour, seule

la première étape, le *Plan régional de développement* (PRD) a été achevé et est entré en vigueur (mars 1995). Il identifie la Grand-Place et ses alentours immédiats comme contenus dans une zone résidentielle protégée, ainsi qu'une zone d'intérêt culturel, historique et esthétique, et requiert expressément une attention toute spéciale pour la Grand-Place. Actuellement, le travail sur le *Plan particulier d'affectation du sol* (PPAS), qui confirmera la zone tampon proposée dans le dossier de proposition d'inscription, est en cours.

La mission d'expert de l'ICOMOS (voir ci-dessous) a étudié cette question en détail. Il a été reconnu qu'elle constitue une zone nettement significative du point de vue historique, que les urbanistes bruxellois appellent « *l'ilot sacré* », créée par un réseau médiéval de ruelles sinueuses. Un PPAS consacré uniquement à cette zone est en cours d'élaboration. De l'avis de l'ICOMOS, il sera totalement conforme aux exigences des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*; selon la mission de l'ICOMOS, une expansion de la zone tampon aurait un effet inverse à celui recherché, car elle affaiblirait son efficacité.

La Ville et les autorités régionales accordent respectivement aux propriétaires particuliers des subventions de 40 et 25 % pour les travaux d'entretien et de restauration. Il convient de noter que, dans le cas présent, le terme « entretien » couvre un éventail d'opérations plus large que l'acception normale de ce terme ne le définit, tandis que « restauration » fait référence à des interventions à grande échelle.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Une approche institutionnelle de la conservation de la Grand-Place dans son ensemble a vu le jour au milieu du XIX^e siècle, époque à laquelle les autorités municipales subventionnèrent la restauration des façades de plusieurs des maisons particulières, tandis qu'un programme de restauration générale de l'Hôtel de Ville avait déjà débuté auparavant. La démolition et la reconstruction de la Maison du Roi s'inséraient dans cette politique.

Un programme systématique de restauration des bâtiments possédés par des particuliers s'étendit entre 1882 et 1920. En 1883, le bourgmestre Charles Buls approuva un plan en vertu duquel la Ville entreprit de maintenir les façades des biens qui produisaient de bas revenus, mais rendit obligatoire, dans le même temps, l'obtention d'autorisation pour n'importe quel projet de construction. Cette politique s'est poursuivie jusqu'à ce jour, et une grande partie des travaux de restauration et de conservation a été effectuée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, particulièrement dans les années 1950-1960 et depuis le milieu des années 1980.

L'Hôtel de Ville fait l'objet d'un programme continu de restauration et de conservation. La tour fut restaurée en 1951 et en 1981-82, sa section supérieure étant reconstruite entre 1987 et 1997 et toutes les façades nettoyées entre 1962 et 1963. Il s'agissait là de projets spéciaux, s'ajoutant à des programmes d'entretien courant.

Authenticité

Il ne peut y avoir aucun doute quant à l'authenticité de l'ensemble de la Grand-Place : l'espace ouvert central qui s'est étendu de manière organique au Moyen Age et au début de la période moderne fut reconstruit dans sa totalité après le bombardement français de 1695, et conserve sa forme depuis les trois derniers siècles, sans changement aucun.

Pour ce qui est des édifices individuels, l'Hôtel de Ville conserve des composants gothiques et XVIII^e intacts et bien visibles. De par son utilisation constante en tant que centre administratif, il a subi quelques modifications relativement mineures requises du fait de sa fonction, mais son authenticité globale en termes de matériaux, de style et de fonction est irréfutable.

La plupart des bâtiments individuels autour de la place conservent leur authenticité dans un degré similaire, bien que l'intérieur de certains ait été radicalement modifié. Seule l'authenticité de la Maison du Roi peut faire l'objet de quelques réserves. En effet, ce bâtiment fut démoli au XIX^e siècle et reconstruit, selon les principes acceptés de l'époque, dans un style uniforme, en omettant les détails ultérieurs de la structure démolie. On peut toutefois affirmer que le bâtiment reconstruit possède un degré considérable d'authenticité dans sa forme, sa conception s'étant fondée sur un enregistrement méticuleux réalisé au XVIII^e et une analyse attentive du bâtiment qu'il remplaçait, effectuée lors de la démolition de ce dernier.

On peut également ajouter que les autorités compétentes ont veillé de manière extrêmement pointilleuse à l'application des paramètres de la charte de Venise de 1964 et de la charte de l'ICOMOS de 1987 pour la Conservation des villes et zones urbaines historiques dans tous les travaux réalisés sur la Grand-Place au cours de ces trente dernières années.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Bruxelles en janvier 1998.

Caractéristiques

La Grand-Place est un ensemble de bâtiments publics et privés à l'harmonie exceptionnelle, qui évoque puissamment, par son architecture, tant le contexte culturel que social d'une période essentielle de l'histoire de la région.

Analyse comparative

La place centrale est une caractéristique quasiment omniprésente des villes européennes, où elle servait à la fois de marché et de lieu de réunion pour les citoyens. Plusieurs exemples exceptionnels dans des villes et des centres historiques figurent déjà sur la Liste du Patrimoine mondial – la Place Saint-Marc (Venise), la Piazza del Campo (Sienne), la Rynek Główny (Cracovie), et la Place Rouge (Moscou), par exemple, tandis que les places Stanislas, de la Carrière, et d'Alliance, à Nancy,

sont elles aussi inscrites. Il est toutefois possible d'alléguer que la Grand-Place est significativement différente de toutes celles-ci. En effet, les trois places de Nancy ont été conçues et construites comme des entités, et n'ont pas connu une évolution organique au fil des siècles. Quant aux autres places citées, si elles sont sans aucun doute l'œuvre d'un processus urbain organique, aucune n'est si représentative, par son architecture, de l'évolution sociale et culturelle d'une ville majeure dans une enclave si limitée.

La Grand-Place présente un trait unique : dans sa forme actuelle, elle est le reflet fidèle de la place détruite par l'artillerie française en 1695. Il est symbolique du pouvoir et de la fierté des bourgeois bruxellois qu'ils aient choisi de recréer leur ville dans son état antérieur plutôt que de la reconstruire dans le style contemporain, tendance couramment observée ailleurs.

Il est également intéressant de noter qu'il s'agit d'un exemple très rare, en ce que la Grand-Place n'abrite aucune église ou autre lieu de culte, caractéristique qui souligne son rôle mercantile et administratif.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS a recommandé que les autorités compétentes prennent des mesures pour veiller à ce que le PPAS concernant la zone tampon soit mis en œuvre dans les plus brefs délais. Comme il est proposé dans le dossier d'inscription, la délimitation de la zone tampon court le long du centre de plusieurs rues. L'ICOMOS a recommandé que la délimitation externe soit déplacée à l'arrière des parcelles sur les côtés des rues les plus éloignées de la zone proposée pour inscription. Il a également attiré l'attention sur la nécessité d'un contrôle rigoureux de la quantité et de la nature des panneaux publicitaires autour de la Grand-Place, afin de préserver son atmosphère historique.

A l'occasion de sa réunion de juin 1998, le Bureau a renvoyé cette proposition d'inscription à l'Etat Partie en demandant que la zone tampon soit redéfinie comme proposé ci-dessus. L'Etat Partie a fourni une carte révisée qui indique l'extension de la zone tampon comme proposé par l'ICOMOS.

Description abrégée

La Grand-Place de Bruxelles est un ensemble remarquablement homogène de bâtiments publics et privés, datant principalement de la fin du XVII^e siècle, qui résume et illustre de manière vivace la qualité sociale et culturelle de cet important centre politique et commercial, grâce à son architecture.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii : La Grand-Place est un exemple exceptionnel du mélange éclectique et très réussi de styles architecturaux et artistiques caractéristique de la culture et de la société de cette région.

Critère iv : Par la nature et la qualité de son architecture et sa valeur remarquable, la Grand-Place illustre remarquablement l'évolution et les succès d'une cité mercantile du nord de l'Europe à l'apogée de sa prospérité.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Tiwanaku (Bolivie)

N°567rev

Identification

<i>Bien proposé</i>	La capitale impériale de Tiwanaku
<i>Lieu</i>	Province d'Ingavi, département de La Paz
<i>Etat Partie</i>	République de Bolivie
<i>Date</i>	6 avril 1990

Justification émanant de l'Etat Partie

Jusqu'au VIII^e siècle après J.-C., Tiwanaku est restée la capitale d'un vaste empire s'étendant sur 600 000 kilomètres carrés environ. Ce site constitue une étape clé dans l'histoire et le développement culturel des territoires actuels du Pérou, du Chili, de l'Argentine et de la Bolivie. Son centre de cérémonies, clairement visible, couvre 16 hectares.

Aujourd'hui, les ruines de la ville de Tiwanaku constituent un pôle touristique de première importance pour la Bolivie et pour l'ensemble de l'Amérique du Sud. Une étude récente des différents lieux touristiques à l'échelle nationale place le site de Tiwanaku à la première place avec le lac Titicaca.

Même si le peuple de Tiwanaku ne peut revendiquer la domestication des espèces animales et végétales, sa maîtrise des techniques agricoles reste inégalée. La culture de la pomme de terre constitue probablement sa plus grande contribution à l'évolution de l'humanité. Le tubercule, appelé localement *choque*, révolutionna l'économie agricole au niveau mondial après son exportation sur le marché européen au XVII^e siècle. De nos jours, on distingue plus de trois cents espèces de pommes de terre différentes.

Egalement liées à l'essor de l'agriculture, les techniques de cultures en terrasses artificielles, ou *camellones*, sur les rives du lac Titicaca, favorisent une forme d'agriculture permanente et, par conséquent, l'essor culturel de l'empire de Tiwanaku. Reprises par les civilisations suivantes, ces innovations se propagent jusqu'à Cuzco.

[**Note :** dans le dossier de proposition d'inscription, l'Etat Partie n'émet aucune proposition sur les critères motivant selon lui l'inscription du bien sur la Liste du Patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Tiwanaku est un *site*.

Histoire et description

Histoire

Tiwanaku commence par se développer modestement, au cours de sa « période villageoise », vers 1200 avant J.-C. Autosuffisant, le village privilégiait une forme d'agriculture non irriguée à base de cultures résistantes au gel, ce qui s'avère indispensable à une telle altitude, et produisait des tubercules tels que la pomme de terre (*Solanum tuberosum*), l'oxalide tubéreuse (*Oxalis tuberosa*) et des céréales comme la quinoa (*Chenopodium quinoa*). Sur certaines terres plus protégées, près du lac Titicaca, on a également pratiqué la culture du maïs et des pêches. La population vivait dans des maisons rectangulaires d'adobe reliées par des rues pavées.

Au cours du I^{er} siècle après J.-C., Tiwanaku prend rapidement les dimensions d'une petite ville. Cet essor est probablement dû à l'introduction de la métallurgie du cuivre et, par conséquent, à la confection d'outils de qualité supérieure. Ces derniers ont favorisé l'élaboration de systèmes d'irrigation qui entraîneront des excédents agricoles stimulant à leur tour l'émergence d'une structure sociale hiérarchique et l'apparition d'artisans spécialisés.

La classe dirigeante, qui contrôle également le commerce lucratif de la laine provenant des vastes troupeaux d'alpagas domestiqués de la région, finance la construction de grands édifices de pierre conçus par des architectes sur une échelle gigantesque et somptueusement décorés par des maçons qualifiés. Des rues pavées reliant Tiwanaku à d'autres villages de la région sont construites pour l'exportation des produits locaux à dos de lamas. La répartition des objets artisanaux en cuivre, céramique, textile et pierre issus des ateliers de Tiwanaku montre que vers 550 après J.-C., la ville était devenue la capitale d'un vaste empire s'étendant sur ce qui constitue actuellement le sud du Pérou, le nord du Chili, la majeure partie de la Bolivie et certaines zones d'Argentine.

Au bord du lac, les zones marécageuses, aux conditions climatiques plus propices, sont aménagées en champs en terrasses pour être cultivées. L'entreprise était colossale, la zone concernée étant estimée à 65 kilomètres carrés. Les *camellones*, larges de 6 mètres et pouvant atteindre 200 mètres de long, étaient divisés par des canaux d'irrigation de 3 mètres de large. Les canaux servaient non seulement à irriguer et à enrichir la terre, mais stockaient également la chaleur du jour, améliorant ainsi sensiblement le microclimat des champs.

L'empire de Tiwanaku entame sa phase de grande puissance au VIII^e siècle après J.-C. De nombreuses

villes ou colonies fidèles voient le jour dans la région d'influence de Tiwanaku dont la plus importante est Huari, ville du Pérou qui parvient même à rivaliser avec Tiwanaku. A son apogée, Tiwanaku se serait étendue sur une zone de plus de 6 kilomètres carrés et aurait enregistré une population de 70 000 à 125 000 habitants.

Au XI^e siècle, l'hégémonie politique de Tiwanaku commence à décliner et l'empire s'écroule dans la première partie du XII^e siècle pour des raisons encore incertaines. Les spécialistes, qui écartent désormais l'hypothèse de l'invasion et de la conquête, optent plutôt pour un changement climatique responsable de récoltes médiocres et pour une désagrégation progressive du pouvoir central qui aurait cédé aux pressions des différentes composantes réclamant leur autonomie.

Description

Tiwanaku se situe près des rives sud du lac Titicaca sur l'Altiplano, à une altitude de 3850 mètres. La majeure partie de la vieille ville, bâtie principalement à base d'adobe, a été recouverte par la ville moderne. Toutefois, les monumentaux édifices de pierre du centre de cérémonies ont survécu dans les zones archéologiques protégées.

Le *Kantat Hallita*, non restauré et toujours en ruines, est un édifice de 25 mètres de long sur 14 mètres de large caractéristique de par ses murs de terre battue s'élevant sur des soubassements de pierres parfaitement appareillées. On découvre également un linteau de pierre décoré de figures mythiques.

Le temple d'*Akapana* constitue le monument le plus imposant de Tiwanaku. Il s'agit d'une pyramide de 194 mètres sur 184,4 mètres à la base, formée à l'origine de sept plates-formes superposées aux murs de soutènement s'élevant sur 18 mètres. Toutefois, seuls la plate-forme inférieure et un pan de l'un des murs intermédiaires sont restés intacts. Des études ont montré que l'édifice était autrefois revêtu de pierres bleues et surmonté d'un temple, selon la tradition des pyramides méso-américaines. Des canaux de drainage parfaitement préservés entourent la pyramide.

Le *petit temple semi-souterrain (Templete)*, de 26 mètres sur 28,47 mètres, possède des murs comprenant 48 piliers en grès rouge. De nombreuses têtes de pierre sculptées sont encastées dans les murs, ce qui témoigne sans aucun doute d'une pratique ancienne consistant à exhiber dans le temple les têtes tranchées des ennemis.

Le *Kalასasaya* est un grand temple rectangulaire à ciel ouvert de 128 sur 126 mètres. Son orientation laisse à penser qu'il s'agissait probablement d'un observatoire. On y pénètre par une volée de sept marches situées au centre du mur oriental. A l'intérieur, on peut observer deux monolithes sculptés et la monumentale *Porte du Soleil*, l'un des spécimens les plus élaborés de l'art de Tiwanaku. A partir d'un seul bloc d'andésite (aujourd'hui scindé en deux), on a taillé une grande porte dotée de niches de chaque

côté. Surmontant la porte, on découvre une frise en bas-relief délicatement travaillée dépeignant en son centre une divinité sur un piédestal en gradins portant une coiffure élaborée et une crosse dans chaque main. La divinité est flanquée de rangées d'oiseaux anthropomorphiques et une série de visages humains orne le bas du panneau. On pense que l'ensemble représente un calendrier agricole.

Le *Kalასasaya* est adjacent au *Putuni*, édifice encadré de murs massifs de pierre et qui aurait été un palais. Des fouilles ont révélé que le sol était recouvert de dalles de pierre finement taillée. Un autre édifice, le *Kheri Qala*, semble avoir servi à des fins administratives et non religieuses.

Le *Pumapunku* est un temple en ruines similaire à l'*Akapana*, mais de proportions plus modestes. A l'intérieur, on retrouve d'immenses blocs de pierre (certains pesant plus de 100 tonnes) qui constituaient autrefois la base du temple. Des agrafes métalliques ont servi à fixer ces blocs. Récemment, on a découvert dans la partie centrale de l'édifice un petit temple semi-souterrain comprenant une cour intérieure dallée.

L'actuel *village de Tiwanaku* remonte à la colonisation espagnole. Il se trouvait sur le *Camino Real* à l'époque où le siège de la vice-royauté se trouvait à Lima. De plan irrégulier, il renferme des ruelles étroites, le long desquelles on retrouve de nombreux blocs de pierre travaillés provenant de l'ancien centre alors que d'autres ont servi à construire des maisons. Partiellement construite avec des pierres de taille préhispaniques entre 1580 et 1612, l'église figure parmi les plus anciennes de l'Altiplano bolivien. L'entrée principale est flanquée de deux monolithes anciens à proximité de représentations de saint Pierre et de saint Paul, symbole de la fusion des deux cultures.

Gestion et protection

Statut juridique

La Constitution de l'Etat bolivien précise que tous les monuments et objets archéologiques sont la propriété de l'Etat ; ses pouvoirs sont clairement définis dans les décrets de 1961 et 1978. En 1933, les monuments de Tiwanaku sont formellement expropriés par décret et en 1945, le village de Tiwanaku et un périmètre de 5 kilomètres sont classés monument national. Plusieurs peines sont prévues en cas de violation des dispositions légales.

Gestion

La responsabilité globale de la gestion des vestiges archéologiques de Tiwanaku incombe au Centre de recherches anthropologiques et archéologiques de Tiwanaku (*Centro de Investigaciones Antropológicas y Arqueológicas en Tiwanaku*), placé sous l'autorité de la Direction nationale d'archéologie et d'anthropologie (*Dirección Nacional de Arqueología y Antropología* - DINAAR), elle-même dépendante

du Secrétariat national à la culture (*Secretaría Nacional de Cultura*) du ministère du Développement humain (*Ministerio de Desarrollo Humano*).

D'autres secteurs de la zone proposée pour inscription appartiennent à l'Eglise catholique romaine et à des particuliers ou organismes privés.

A l'heure actuelle, aucun plan de gestion globale n'est prévu pour le site. En 1995, la société Development Alternatives Inc, basée aux Etats-Unis, a élaboré un « Plan de développement multiple pour la région de Tiwanaku » (*Plan de uso múltiple para el desarrollo de la región de Tiwanaku*) de concert avec des experts boliviens. La DINAAR souhaite appliquer ces propositions dans un avenir proche.

Ces efforts ont été renforcés par le « Plan directeur de Tiwanaku » (*Esquema Director de Tiwanaku*) préparé en juin 1997 par le Secrétariat national du Tourisme (*Secretaría Nacional de Turismo* - SENATUR) et financé par la Banque Interaméricaine de Développement.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Du XVI^e siècle à nos jours, visiteurs et spécialistes n'ont eu de cesse d'étudier Tiwanaku. On peut estimer que les premières études modernes remontent au début du XIX^e siècle. Toutefois, les mesures de conservation ont été inexistantes ou presque, les efforts se tournant principalement vers la découverte et le dégagement d'œuvres d'art incomparables.

C'est en 1957 seulement que des archéologues boliviens et étrangers entament des fouilles archéologiques systématiques et que des projets de restauration sont amorcés. Le Centre de recherche archéologique de Tiwanaku (*Centro de Investigaciones Arqueológicas en Tiwanaku* - CIAT) a supervisé tous les travaux, notamment la restauration intégrale du petit temple semi-souterrain et du temple de Kalasasaya et la restauration partielle d'autres portions de monuments importants.

L'équipe scientifique du Centre a étudié et développé des techniques destinées à combattre les effets indésirables de facteurs tels que pluie, neige, humidité, efflorescence du sel, vent, soleil, biodégradation et action de l'homme, notamment le tourisme de ces dernières années. Cependant, le Centre recherche une assistance internationale dans le cadre de plusieurs projets de conservation et de restauration.

Authenticité

Comme tous les sites archéologiques, Tiwanaku a conservé un degré d'authenticité très élevé.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Il n'a pas été possible à l'expert de l'ICOMOS d'entreprendre une mission avant que cette évaluation

soit envoyée à l'impression. Toutefois, le site avait déjà fait l'objet d'un rapport d'une autre mission de l'ICOMOS en 1991 au moment de sa première proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

Un éminent spécialiste des cultures préhispaniques des Andes a souligné l'importance culturelle du site et a également émis des commentaires sur la conservation et la gestion.

Caractéristiques

Tiwanaku représentait l'une des villes préhispaniques les plus importantes de la région des Andes, en Amérique du Sud. Pendant plusieurs siècles, elle sera la capitale d'un empire vaste et puissant. Elle devra sa suprématie à l'utilisation novatrice de matériaux et techniques nouvelles visant à améliorer sa production agricole et donc son assise économique.

Les ruines des monuments du centre religieux et administratif de Tiwanaku apportent un témoignage édifiant sur la puissance politique et économique de cette cité et de son empire.

Analyse comparative

Aucune cité préhispanique de la région des Andes n'est directement comparable avec Tiwanaku.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Le dossier d'inscription ne mentionne pas clairement la délimitation du bien proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. Cinq zones sont citées, représentant une surface totale de 87 hectares :

Zone 1 : zone occupée par le village actuel de Tiwanaku (25 hectares) ;

Zone 2 : zone située à l'est du village, comprenant La Karaña et la billetterie (12 hectares) ;

Zone 3 : zone située à l'est du village et protégée par un grillage ; englobe l'Akapana, le Kalasasaya, le petit temple semi-souterrain, le Kantat Hallita, le Putuni, le Kheri Kala, etc. (15 hectares) ;

Zone 4 : zone située à l'est de la zone 1 et au sud-est de la zone 3, comprenant le Pumapunku (5 hectares) ;

Zone 5 : zone située au sud de la zone 3 et comprenant le cimetière préhispanique et l'actuel musée régional.

Aucune des cartes transmises à l'ICOMOS ne définit ces zones avec précision et il n'est fait mention d'aucune forme de zone tampon. La ou les zones proposée(s) pour inscription ainsi que la zone tampon doivent être clairement délimitées et des informations fournies sur le niveau et la forme de protection pour

chacune d'entre elles avant que l'ICOMOS puisse émettre une quelconque recommandation.

L'ICOMOS insiste particulièrement sur l'adoption de mesures législatives destinées à protéger la zone très vaste et non clôturée du complexe urbain ancien situé en contrebas du village moderne de Tiwanaku et de plusieurs fermes.

Il convient de rappeler que l'ICOMOS est par principe favorable à l'inscription de ce site exceptionnel sur la Liste du Patrimoine mondial. Toutefois, conformément aux exigences du paragraphe 24.b des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, l'ICOMOS ne peut faire progresser la procédure d'évaluation avant réception des informations énoncées plus haut.

Breve description

La ville de Tiwanaku constituait la capitale d'un empire préhispanique qui étendra son influence sur une vaste zone des Andes méridionales et au-delà et atteindra son apogée entre 500 et 900 avant J.-C. Les vestiges de ses monuments témoignent de l'importance culturelle et politique de cette civilisation qui se distingue nettement de tous les autres empires préhispaniques des Amériques.

Recommandation

A l'occasion de sa réunion de juin 1998, le Bureau a renvoyé cette proposition d'inscription à l'Etat Partie en demandant des informations supplémentaires sur la protection et la gestion du site. L'ébauche d'une nouvelle loi qui étend la protection à l'ensemble de l'établissement historique a été fournie. Toutefois, l'ICOMOS considère que des détails sur les mesures spécifiques proposées devraient être fournis au Comité avant qu'une décision définitive soit prise. Il recommande par conséquent que l'examen complémentaire de cette proposition d'inscription soit **différé**.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Samaipata (Bolivie)

N° 883

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le fort de Samaipata
<i>Lieu</i>	Province de Florida, département de Santa Cruz
<i>Etat Partie</i>	République de Bolivie
<i>Date</i>	20 août 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

Le fort de Samaipata, énorme rocher richement sculpté de figures animales et géométriques, avec ses niches, canaux et récipients, revêt une signification religieuse primordiale. Le résultat dénote un sens artistique aigu et une maîtrise parfaite du matériau conférant à l'œuvre une qualité supérieure sur les plans expressif et esthétique, des effets visuels impressionnants, un potentiel exceptionnel sur les plans symbolique et communicatif, ainsi qu'une sensibilité marquée pour le matériau lui-même et pour l'environnement. Toutefois, hormis la qualité des sculptures, c'est également la créativité démontrée par leurs auteurs et les relations de Samaipata avec l'espace environnant qui confère à ce dernier sa valeur particulière.

Critère i

Il n'existe aucun monument comparable à Samaipata dans toute l'Amérique pré-colombienne. Expression originale de l'art rupestre à une échelle gigantesque, sa richesse culturelle et son intégration dans l'environnement en font une curiosité exceptionnelle. La rareté et la complexité du monument sont telles que les scientifiques n'ont toujours pas percé le secret de sa signification ni de son utilisation. Il semble toutefois combiner diverses fonctions, dont celles de centre cérémoniel et d'habitation qui, de plus, répondaient aux attentes des cultures successives ayant occupé le site, avant même l'arrivée des Incas.

Critère iii

La sculpture de cet énorme rocher était d'une telle ampleur, qu'on a dû faire appel à de nombreux artistes, artisans et ouvriers et les diriger avec fermeté. Associée à l'étendue et à la qualité du site étudié, cette prouesse témoigne d'un peuple ayant atteint un niveau élevé dans son évolution matérielle, culturelle et administrative.

Critère iv

Ce site archéologique, situé dans la bande sub-andine des Andes boliviennes orientales, représente une zone

clé permettant de mieux comprendre les relations unissant les cultures préhispaniques des trois macro-régions de l'Amérique latine : la Sierra andine, les basses terres à l'est, et le Chaco. Jusqu'à présent, seule la première a su attirer l'attention du monde scientifique et culturel. Bien que partie intégrante de l'empire Inca, Samaipata révèle de nombreux indices sur ses relations avec les Chiriguanos et d'autres peuples du Chaco et de la plaine du Grigotan.

Critère vi

[**Note :** bien que dans le dossier de proposition d'inscription, l'Etat Partie n'émette aucune proposition sur les critères motivant selon lui l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, les critères retenus plus haut découlent de la présentation de la justification dans le dossier.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Samaipata est un *site*.

Histoire et description

Histoire

On sait que le site a été occupé et utilisé comme lieu rituel et résidentiel dès l'an 300 après J.-C. par des membres de la culture Mojocoya ; la sculpture de cet énorme rocher date de cette époque.

D'après le témoignage écrit du prêtre espagnol Diego de Alcaya, au début du XVII^e siècle, les Incas occupent le site au XIV^e siècle et en font une capitale provinciale. Ce fait est confirmé par certains éléments découverts lors de fouilles archéologiques et caractéristiques de ce type d'établissement inca, notamment une grande place centrale entourée d'édifices publics monumentaux et des collines environnantes aménagées en terrasse à des fins agricoles. Dans les années 1520, le site servira de rempart contre les incursions des Chiriguanos belliqueux de la région du Chaco.

L'emplacement stratégique du site, qui avait séduit les Incas, attirera également les Espagnols, dont on ne connaît pas la date d'arrivée exacte dans la région. Dans les années 1560, on consolide la frontière de la vice-royauté de Lima sur la face orientale de la vallée de la Cochabamba. Toutefois, l'exploitation des mines d'argent du Cerro Rico, à Potosí, démarrée en 1545, devait nécessiter des quantités importantes de main-d'œuvre et de nourriture, qu'il fallait aller rechercher plus à l'est, dans la région de Samaipata. Il était également vital d'édifier des forteresses pour se protéger contre les maraudes des Chiriguanos. Ce qui est certain, c'est que l'établissement colonial de Samaipata était devenu une étape importante sur la route entre Asunción et Santa Cruz, jusqu'aux centres coloniaux des Hautes Andes comme La Plata (aujourd'hui Sucre), Cochabamba et Potosí.

Avec l'établissement de la nouvelle ville de Samaipata dans la Valle de la Purificación, l'ancien site perd son intérêt militaire et est abandonné. Rapidement recouvert par la végétation, il n'attire plus que les chercheurs de trésors et les gardiens de troupeaux. Toutefois, la mémoire de *El Fuerte* (le Fort) est entretenue par la population locale. Les savants commencent à s'y intéresser à la fin du XVIII^e siècle et depuis le début du siècle actuel, l'endroit fait l'objet d'études intensives.

Description

Le site archéologique de Samaipata comprend deux éléments : la colline et ses nombreuses gravures, qui semble avoir constitué le centre cérémoniel de la ville ancienne, et la zone au sud de cette colline, qui formait le quartier administratif et résidentiel.

La colline de grès rougeâtre, sommet d'une formation naturelle saisissante orientée est-ouest, se caractérise par une division naturelle : une partie élevée, appelée *El Mirador*, et une partie basse, où se trouvent les gravures. Cette dernière partie, de 220 mètres sur 50 mètres environ, affiche une superficie de l'ordre de 1 hectare.

Sur la partie ouest, les réalisations comprennent deux félins sur une base circulaire, uniques exemples de sculptures en haut-relief sur l'ensemble du site. Les vestiges d'un mur de pierre inca traversent certaines figures, apparemment antérieures aux Incas. On découvre notamment deux canaux parallèles qui semblent avoir servi de conduits pour amener l'eau à la ville en contrebas. Entre ou le long de ces canaux serpentent des canaux plus petits en zigzag, d'où le surnom local d'*El Dorso de la Serpiente* (le Dos de Serpent).

Sur le point le plus élevé se dresse le *Coro de los Sacerdotes* (Chœur des Prêtres), cercle taillé profondément, avec un diamètre extérieur et un diamètre intérieur respectivement de 7 et 5 mètres et des niches triangulaires et rectangulaires pratiquées dans ses parois. Plus à l'est, on découvre une structure représentant probablement la tête d'un félin. Dans la religion inca, on remarquera que félins et serpents sont étroitement associés au soleil.

A l'origine, la majeure partie de la façade sud du rocher se distinguait par une série comprenant cinq temples ou sanctuaires au minimum, dont seules les niches pratiquées dans les parois ont survécu. Ces niches, de taille, de forme et d'orientation variables, ont donné lieu à des analyses permettant d'attribuer les temples à la période inca.

La *Casa Colonial* se dresse sur une plateforme artificielle au pied du rocher. Des fouilles ont révélé la présence d'éléments incas et pré-incas, ce qui lui vaut le nom de Place des Trois Cultures. La maison de la période coloniale, dont seuls les murs inférieurs de pierre subsistent, est clairement de style arabo-andalou, avec sa cour centrale à ciel ouvert. Dans leur partie supérieure, les murs étaient certainement en adobe et l'on croit savoir qu'à l'origine, cette

construction comportait deux étages. Non loin de là, deux maisons incas en ruines donnent à penser que les Espagnols les ont probablement démolies pour bâtir leur propre maison.

Les autres éléments taillés dans le roc incluent les vestiges de deux maisons incas similaires à d'autres vestiges provenant du Machu Picchu et du *Templo de los Cinco Hornacinas* (Temple des Cinq Niches), également de style inca.

A une certaine distance de la colline rocheuse, on découvre plusieurs petits édifices isolés entourés de murs d'enceinte, élément typiquement inca connu sous le nom de *kancha*. L'un d'eux contient deux bâtiments et cinq autres disposés en forme de U. Des fouilles ont montré qu'un autre groupe de trois édifices recouvrait les vestiges de deux maisons pré-incas.

A l'est et au sud du rocher s'étend une série impressionnante de terrasses cultivées, neuf au minimum, reliées par des marches de pierre et dotées d'un système de drainage élaboré.

Le principal centre administratif et religieux de la période inca s'élève sur une série de trois plateformes artificielles au sud du rocher. La structure majeure, édifice énorme de 68 mètres sur 16 mètres connu sous le nom de *Kallanka*, orne la plateforme inférieure ; située à l'extrémité d'une place très spacieuse, elle fait face à l'aire des cérémonies du rocher. Les murs, de 1,4 mètre d'épaisseur, sont en pierre de taille dans leur partie inférieure et en adobe dans leur partie supérieure. Lors de fouilles archéologiques, on a découvert avec bonheur que le mur ouest s'était effondré d'un seul tenant, ce qui a permis d'établir la hauteur du mur à 12 mètres. La face nord compte huit entrées, chacune de 3,4 mètres de largeur. Ces symboles typiques de la puissance inca se retrouvent dans de nombreux centres importants, quoique leur fonction exacte demeure obscure.

A l'ouest de la *Kallanka* et sur la seconde plateforme se dresse un groupe d'au moins douze maisons grandes ou moyennes disposées en forme de H, provisoirement connues sous le nom d'*Akllawasi*. Elles n'ont pas encore fait l'objet de fouilles, mais la tradition locale veut qu'elles renferment en leur sein d'immenses vaisseaux abritant des « vêtements féminins très dégradés ». On suppose qu'il s'agirait de restes de vêtements tissés pour les cérémonies rituelles ou de biens échangés par les Vierges du Soleil, les *akllas*, qui ont donné leur nom à ce groupe.

La troisième plateforme présente un groupe de sept maisons incas disposées en cercle autour d'un espace à ciel ouvert sur un tertre artificiel. Là encore, on a découvert sous les maisons incas des traces d'occupation antérieure de style Mojocoya, style très répandu dans l'est de la Bolivie entre 200 et 800 après J. -C.

Gestion et protection

Statut juridique

Le site archéologique de Samaipata est classé Monument national par le décret suprême N° 2741 du 21 septembre 1951, selon les dispositions de la loi sur les monuments nationaux. Cette protection couvre 20 hectares de la zone archéologique ; en 1997, le propriétaire a légué à l'Etat 260 hectares entourant le site.

L'ensemble de la zone est protégé par l'ordonnance municipale N° 5/97 de la municipalité de Samaipata en tant que parc éco-archéologique.

Gestion

Le site appartient à l'Etat bolivien, la responsabilité globale en matière de préservation et de protection revenant à la Direction nationale d'archéologie et d'anthropologie (*Dirección Nacional de Arqueología y Antropología - DINAAR*), dépendante du Secrétariat national à la culture (*Secretaría Nacional de Cultura*) du ministère du Développement humain (*Ministerio de Desarrollo Humano*).

En 1974, le décret suprême N° 11290 crée le Centre de recherche archéologique de Samaipata (*Centro de Investigaciones Antropológicas y Arqueológicas de Samaipata - CIAAS*), dont voici quelques missions : dégagement des vestiges archéologiques, conservation et restauration systématiques de ces vestiges, exposition des matériaux culturels et publications scientifiques.

Plusieurs plans régionaux en vigueur attirent l'attention sur Samaipata, notamment sur la nécessité d'élaborer un projet touristique viable.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Depuis les années 1960, le site de Samaipata a fait l'objet de plusieurs fouilles. Un projet majeur de recherche parrainé par l'Université de Bonn, en Allemagne, est en cours depuis 1992.

Le processus de conservation s'est amorcé avec la création du CIAAS en 1974, qui prévoyait surtout des mesures préventives destinées à maîtriser la végétation et à protéger le site. Afin d'offrir une meilleure protection contre les dommages dus à des facteurs climatiques, plusieurs sujets de recherche ont été définis et sont désormais approfondis en coopération avec des universités américaines.

Pour la conservation et la consolidation des zones dégagées par l'équipe de l'Université de Bonn, on a fait appel à des techniques modernes.

Authenticité

L'authenticité de ce site est très élevée : déserté pendant des siècles, il accueille depuis peu des projets de fouilles scientifiques étroitement contrôlées.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Il n'a pas été possible à l'expert de l'ICOMOS d'entreprendre une mission avant que cette évaluation soit envoyée à l'impression. Toutefois, l'éminent spécialiste des cultures préhispaniques andines qui a été consulté sur l'importance culturelle du site a également émis des commentaires sur la conservation et la gestion du site.

Caractéristiques

Les gravures rupestres du fort de Samaipata constituent un témoignage remarquable d'une forme de symbolisme religieux unique au monde de par son étendue monumentale.

Analyse comparative

Le site de Samaipata semble unique de par sa taille et sa complexité.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Le problème de la dégradation des gravures rupestres, soumises à l'influence d'un climat sub-tropical caractérisé par une amplitude thermique et des précipitations importantes, est une question d'urgence qu'il convient d'étudier plus avant. L'ICOMOS espère qu'un soutien international soit recueilli pour des recherches intensives destinées à résoudre ce problème qui menace la stabilité du site à long terme.

L'ICOMOS propose que la zone tampon entourant le site soit étendue jusqu'à la route qui passe au sud du site de manière à éviter la construction de structures qui pourraient avoir un impact négatif sur le site, visible depuis la route.

Brève description

L'énorme rocher sculpté de Samaipata, qui domine la ville située en contrebas, constitue un témoignage unique et exceptionnel des traditions culturelles et croyances préhispaniques, inégalé sur tout le continent américain.

Recommandation

A l'occasion de sa réunion de juin 1998, le Bureau a renvoyé cette proposition d'inscription à l'Etat Partie en demandant que la zone tampon soit redéfinie comme proposé ci-dessus. Des cartes révisées qui intègrent les modifications proposées de la zone tampon ont été fournies par l'Etat Partie.

Par conséquent, l'ICOMOS recommande que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iii* :

Critère ii : le rocher sculpté de Samaipata forme la caractéristique cérémonielle dominante d'un établissement urbain qui représente l'apogée de ce type de centre religieux et politique préhispanique.

Critère iii : Samaipata constitue un témoignage exceptionnel de l'existence, dans cette région andine, d'une culture riche de traditions religieuses hautement élaborées illustrée de façon spectaculaire sous la forme d'immenses sculptures rupestres.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Palais d'Été (Chine)

N° 880

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le Palais d'Été, jardin impérial de Beijing
<i>Lieu</i>	Beijing
<i>Etat Partie</i>	République Populaire de Chine
<i>Date</i>	4 juillet 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

En Chine, les jardins impériaux constituent une tradition importante. Fruit de la rencontre entre le meilleur des matériaux, des hommes, des connaissances, de l'habileté et de l'art, ils sont à l'origine d'une école unique. Le Palais d'Été, dernier jardin impérial de Chine, témoigne des théories et pratiques de l'art paysagiste chinois. Jusqu'à ce jour, il est demeuré intact et a bénéficié de la protection du gouvernement comme du peuple chinois.

Le Palais d'Été bénéficie d'une position et d'une valeur uniques dans l'histoire mondiale des jardins. Sa conception le rend pleinement représentatif de la tradition des jardins d'Extrême-Orient et illustre les différences entre est et ouest. Dans la philosophie traditionnelle chinoise, l'harmonie émane des relations entre le *yin* et le *yang*, le naturel et l'artificiel ; l'intégration des collines et plans d'eau constitue ainsi une harmonie. En Chine, l'agencement et la nature des structures des palais se conforment au système féodal établi par Confucius. La construction des trois "îles féeriques" du lac Kunming est le fruit de la philosophie taoïste, en quête de longévité et d'immortalité. Des structures religieuses du sommet de la Colline de la Longévité émane le désir de prier pour la protection bouddhique. Tous ces éléments sont réunis en un magnifique paysage de lacs et de montagnes. Avec son utilisation et sa transformation des éléments naturels, le Palais d'Été, articulé autour de ses collines et plans d'eaux naturels, est un exemple exceptionnel des jardins extrême-orientaux et constitue une illustration idéale des différences entre est et ouest.

A travers ses milliers d'années d'histoire, la nation chinoise a élaboré un modèle culturel qui lui est propre. Dernier jardin impérial créé au cours de la période féodale, le Palais d'Été est l'archétype des techniques architecturales et paysagistes de cette longue histoire et exploite de nombreuses réalisations

scientifiques et techniques. Sa structure est complète et intacte. Elle témoigne d'une harmonie idéale entre les fonctions des bâtiments des palais et des techniques de l'art paysagiste. Elle est le fruit des traditions artistiques de toutes les dynasties chinoises régnautes comme de l'art paysagiste de toutes les régions de Chine, de la splendeur du nord au charme délicat du sud. Le Palais d'Été allie la magnificence des palais impériaux à la beauté des résidences privées et à la solennité des temples et des monastères. Dans toute leur diversité, ses paysages et panoramas constituent un environnement harmonieusement marié à l'environnement naturel.

Pendant près de deux siècles au cours desquels les empereurs Qing l'ont utilisé pour leurs activités politiques comme pour la vie quotidienne de la cour, le Palais d'Été a été le théâtre de nombreux événements politiques et historiques importants. Il représente donc un témoignage condensé tant du développement politique, économique et culturel que de l'histoire moderne de la Chine. Sa grande richesse historique et culturelle est une source abondante offerte à la recherche et consacrée à l'histoire moderne, à la technologie des jardins, à l'architecture, au sens esthétique, à la religion, à la vie sociale, à l'humanisme et à la protection environnementale de la Chine.

Le Palais d'Été, construit selon les méthodes chinoises traditionnelles, illustre les réalisations techniques de la nation chinoise en matière d'architecture et de culture intégrée au paysage. Les techniques utilisées témoignent de l'habileté des artisans de la Chine ancienne. Aujourd'hui encore, la créativité du traitement de nombreux bâtiments, collines et plans d'eau au sein du jardin suscite l'admiration du monde entier. Les registres complets et normes techniques utilisés pour la création du Palais d'Été et de son prédécesseur, le Jardin des Ondes Claires, ont été préservés et constituent le témoignage le plus important de l'art chinois des jardins.

Critères i, ii, iii et iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le Palais d'Été est un *site*.

Histoire et description

Histoire

Au cours du règne des empereurs Qing Kangxi et Qianlong (1663-1795), plusieurs jardins impériaux sont créés autour de Beijing, dont le dernier est le Palais d'Été, qui repose sur la Colline de la Longévité et le lac Kunming, dans les faubourgs nord-ouest de la ville.

Le lac Kunming (anciennement connu sous les noms d'étang Wenshang et de lac Xihu) a été utilisé pendant

quelque 3 500 années comme source d'eau affectée à l'irrigation et à la desserte de la ville. En 1291, Guo Shoujing, célèbre scientifique de l'époque, en fait un réservoir pour Yuan Dadu, capitale de la dynastie Yuan. De 1750 à 1764, l'empereur Qianlong crée le Jardin des Ondes Claires en étendant la zone du lac et en apportant des améliorations fondées sur la colline et son paysage. Il devait servir de jardin impérial tant pour lui-même que pour ses successeurs, Jiaqing, Daoguang et Xianfeng.

Pendant la Deuxième Guerre de l'Opium (1856-1860), le jardin et ses bâtiments sont détruits par les forces alliées. Entre 1886 et 1895, l'empereur Guangxu le reconstruit et le rebaptise "Palais d'Été", le destinant à l'impératrice douairière Ci Xi. Il est gravement endommagé en 1900, lors de la répression de l'insurrection des Boxeurs, dans laquelle Ci Xi avait joué un rôle déterminant, et restauré deux ans plus tard. Depuis 1924, il est ouvert en tant que parc public.

Description

Le Palais d'Été couvre une superficie de 2,97 km², dont les trois-quarts sont occupés par l'eau. La Colline de la Longévité et le lac Kunming en constituent les principaux éléments, auxquels s'ajoutent des éléments créés par l'homme. Il a été conçu à une échelle grandiose, en accord avec son rang de jardin impérial.

Il se divise en trois secteurs, dont chacun est investi d'une fonction particulière : activités politiques et administratives, résidence, détente et promenade.

L'entrée du secteur politique passe par la monumentale Porte Est du Palais. Le bâtiment central, avec son imposante structure et le jardin particulier de sa cour, est le Hall de la Bienveillance et de la Longévité, où Guangxu et Ci Xi traitaient les affaires de l'État.

Ce secteur communique directement avec le secteur résidentiel, constitué de trois groupes d'édifices. Le Hall de la Félicité dans la Longévité était le palais de Ci Xi alors que le Hall des Ondes de Jade était celui de Guangxu et de son impératrice et que le Hall de Yiyun abritait ses concubines. Ces bâtiments, construits avec pour arrière-plan la Colline de la Longévité et offrant une magnifique vue sur le lac, communiquent entre eux par des galeries couvertes, qui communiquent elles-mêmes à l'est avec la Grande Scène et à l'ouest avec le Long Corridor (728 m), dont les murs et plafonds sont ornés de plus de 10 000 peintures. Face au Hall de la Félicité, un ponton de bois offrait à la famille impériale l'accès à l'eau depuis ses appartements privés.

Le reste du Palais d'Été, soit 90 % environ de la superficie totale, est consacré au délassement et à la promenade. Plus escarpée, la face nord de la Colline de la Longévité est un endroit tranquille, traversé par un torrent sinueux. Les pentes douces de la face sud offrent une vue magnifique sur le lac et le reste du jardin.

De nombreux halls et pavillons sont implantés dans l'ensemble du site défini par le lac et les collines basses environnantes, conformément au principe fondamental de l'art chinois des jardins : "créé par l'homme tout en restant naturel".

Au sud de la colline, la Tour de la Fragrance du Bouddha occupe le centre des structures. Construits sur un plan octogonal, ses trois niveaux s'élèvent à 41 mètres. Cette tour repose sur huit piliers massifs en *gaiac* et est ornée d'une grande variété de tuiles émaillées. L'Archive Tournante, structure bouddhiste sur laquelle est gravée le récit de la création du jardin, se tient à l'est de la tour, alors que le pavillon Wu Fang et le pavillon Baoyun de Bronze, d'une hauteur de 7,5 mètres et entièrement construit en bronze, se trouvent à l'ouest. Le complexe connu sous le nom de "Hall qui Dissipe les Nuages" est implanté entre la tour et le lac. D'autres pavillons et halls sont groupés autour de ces éléments principaux.

Le lac Kunming intègre nombre des particularités du paysage naturel de la région méridionale du fleuve Yangtze. Ses trois grandes îles correspondent à l'élément traditionnel du jardin chinois : "la colline merveilleuse au sein de la mer". L'Île du Lac Sud est reliée à la Digue Est par le majestueux Pont aux Dix-Sept Arches. La Digue Ouest épouse fidèlement le style de la célèbre Digue Sudi, construite sur le Lac Ouest de Hangzhou sous la dynastie Song, au 13^{ème} siècle, c'est-à-dire six ponts de styles différents jalonnant toute sa longueur et conférant une grande diversité à la vue, avec pour arrière-plan la Colline Ouest, élément essentiel de la conception générale du Jardin.

Autres éléments remarquables, les temples et monastères, de styles Han et tibétain, se trouvent au nord de la Colline de la Longévité et du Jardin du Plaisir Harmonieux (connu familièrement sous le nom de "Jardin dans le Jardin"), dont la construction imite les jardins privés de Wuxi, dans le secteur nord-est du Jardin. Au total, le Jardin abrite plus de trois mille bâtiments.

Gestion et protection

Statut juridique

Le Palais d'Été est protégé par différentes mesures légales, notamment la loi de 1982 sur la protection des vestiges culturels (amendée en 1991), qui est élaborée dans les orientations de 1992 pour l'application de la loi de la République Populaire de Chine sur la protection des vestiges culturels. Certaines dispositions des lois relatives à la protection de l'environnement et à la planification urbaine s'appliquent également. Les dispositions de la loi pénale de la République Populaire de Chine punissent toute violation.

Le 4 mars 1961, le Conseil d'État de la République Populaire de Chine a inclus le Palais d'Été au premier groupe de monuments et sites importants à protéger sur le plan national. Le 20 octobre 1957, il avait déjà

été déclaré "monument culturel déterminant" placé sous la protection du gouvernement national de Beijing.

Au niveau municipal, les réglementations de la municipalité de Beijing sur la Protection des Vestiges Culturels (1987) renforcent la protection nationale. En 1987, le Palais d'Été est spécifiquement mentionné et ses limites sont définies dans la notification du gouvernement municipal de Beijing sur l'approbation du rapport soumis par le Bureau municipal de planification de la construction et le Bureau des vestiges culturels, consacré à la délimitation des zones protégées et aux secteurs de contrôle de construction du second Groupe de 120 vestiges culturels protégés (1987).

Gestion

Le Jardin est la propriété de la République Populaire de Chine. La responsabilité de la gestion globale incombe au Bureau national des vestiges culturels et au ministère de la Construction de la République Populaire de Chine. Sur le plan local, la gestion est assurée par le Bureau de gestion du Palais d'Été (constitué en 1949), émanation du Bureau municipal des parcs et jardins de Beijing, qui agit en collaboration avec le Bureau municipal des vestiges culturels. Le bureau de gestion, qui emploie plus de 1 500 personnes, dont 70 % de professionnels et techniciens qualifiés, est scindé en différents départements gérant, entre autres, la protection des vestiges, l'entretien du jardin, l'administration du parc, la construction et la protection ainsi que les archives.

Le bureau de gestion dispose d'un plan de gestion global qui intègre de nombreuses normes et réglementations couvrant les différents aspects de sa tâche. Ces mesures sont soumises à un examen continu. Le plan prévoit la participation active de trois centres afin que les réseaux informatiques, la recherche et la formation fonctionnent en collaboration.

Le Palais d'Été lui-même, c'est-à-dire le secteur proposé pour inscription, constitue le centre des trois secteurs protégés. À l'extérieur se trouve un autre secteur protégé, qui fournit au Palais d'Été son arrière-plan verdoyant et à l'intérieur duquel aucun bâtiment ne peut être modifié ni construit sans autorisation. En marge du secteur, la hauteur et la couleur de toute nouvelle construction sont sévèrement contrôlées. Les deux secteurs externes constituent une zone tampon efficace, conformément aux *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial* (1998).

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

De 1750 à 1924, le Palais d'Été est administré par le ministère des Affaires intérieures du gouvernement de la dynastie Qing, période au cours de laquelle il est deux fois gravement endommagé par des expéditions

militaires étrangères, puis reconstruit et restauré dans un respect scrupuleux de sa conception originelle. De 1924 à 1949, il est géré par le gouvernement de la République de Chine, qui poursuit l'effort méticuleux de conservation et de restauration. Les conséquences de la période d'abandon pendant la Deuxième Guerre mondiale sont traitées après 1949, avec la création du bureau de gestion. Depuis lors, un programme permanent de conservation systématique des bâtiments, du lac et des cours d'eau associés ainsi que de la végétation du palais est en œuvre. Certains projets de recherche et développement en cours visent à améliorer la protection de la pierre et des éléments métalliques ainsi que les techniques de surveillance des conditions climatiques et de la qualité de l'eau.

Authenticité

L'authenticité de l'ensemble du Palais d'Été - paysage global et relations entre ses éléments topographiques et de fabrication humaine - est élevée. En effet, sa conception originelle a été fidèlement préservée pendant plus de deux siècles, malgré les graves dommages dus aux incursions étrangères du XIXe siècle.

La plupart des bâtiments ont été détruits à la suite du soulèvement des Boxeurs, en 1900. Les archives détaillées tenues au cours du siècle précédent ont cependant permis, au moyen des matériaux et techniques appropriés, une reconstruction fidèle à la conception d'origine. Ceci est conforme à la politique de conservation chinoise traditionnelle, qui peut être définie comme "ne modifiant pas l'aspect originel". Dans un tel cadre culturel et conformément à la Déclaration de Nara, les édifices et autres structures peuvent donc être considérés comme possédant un degré d'authenticité élevé.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité le bien en février 1998.

Caractéristiques

La conception des jardins chinois est mondialement reconnue comme l'une des manifestations les plus représentatives de cette forme d'art, qui peut être divisée en deux groupes, dont le premier est le jardin urbain, qui reproduit en miniature les paysages naturels. Ce type est déjà représenté sur la Liste du Patrimoine mondial par quatre des jardins historiques de Suzhou (N° 811, inscrit en 1997).

Le second type de jardin chinois est le jardin "impérial" à grande échelle, dans lequel un paysage existant est adapté de manière à s'harmoniser avec les éléments de fabrication humaine tels que temples, palais, pavillons, ponts, etc. et la plantation d'arbres, bosquets et fleurs. Le Palais d'Été s'inscrit dans cette catégorie de jardins chinois.

Analyse comparative

Le jardin semblable le plus proche est la Zone du Panorama du Lac Ouest (Xihu), à Hangzhou, nettement plus vaste que le Palais d'Été (70 km²) puisque le Lac Ouest couvre à lui seul un secteur de 33 kilomètres sur 2,8 kilomètres. Il a également fait l'objet d'une intervention humaine antérieure : en effet, à l'origine, il a été embelli par des éléments de fabrication humaine au cours de la dynastie Song du sud (1127-1267). Il est reconnu que les empereurs Qing Kangxi et Qianlong, qui ont également apporté d'importants ajouts au Lac Ouest, l'ont pris comme modèle pour le Palais d'Été.

La Zone du Panorama du Lac Ouest est inscrite sur la liste indicative de la République Populaire de Chine. Sous certains aspects, la supériorité de ses qualités sur celles du Palais d'Été peut être discutée. L'ICOMOS estime toutefois que l'inscription de ce dernier site est justifiée en raison de sa taille plus réduite et de la concentration des édifices qui lui confèrent un caractère artificiel plus marqué que le Lac Ouest d'Hangzhou. Il illustre de manière plus explicite les principes conceptuels du jardin chinois et, sous de nombreux aspects, peut être considéré comme plus représentatif.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La mission d'expert de l'ICOMOS a recommandé que la zone tampon soit étendue afin que la qualité du site soit mieux protégée. Cette proposition a été acceptée par les autorités chinoises et une carte révisée a été fournie à l'occasion d'une deuxième mission de l'ICOMOS sur le site en septembre 1998.

Brève description

Créé au XVII^e siècle puis étendu et embelli pendant plus de deux cents ans, le Palais d'Été de Beijing est un chef-d'œuvre de l'art des jardins paysagers chinois. Il intègre le paysage naturel des collines et des plans d'eau à des éléments de fabrication humaine tels que halls, palais, temples et ponts, suscitant ainsi un ensemble d'une harmonie et d'une esthétique exceptionnelles.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii et iii* :

Critère i : le Palais d'Été de Beijing est une expression exceptionnelle de l'art créatif du jardin paysager chinois. Il intègre réalisations humaines et nature en un tout harmonieux.

Critère ii : le Palais d'Été est l'archétype de la philosophie et de la pratique des jardins chinois, qui ont joué un rôle déterminant dans le développement de cette culture dans tout l'Extrême-Orient.

Critère iii : les jardins impériaux chinois, illustrés par le Palais d'Été, constituent un puissant symbole de l'une des principales civilisations du monde.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Temple du Ciel (Chine)

N° 881

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le Temple du Ciel, autel sacrificiel impérial à Beijing
<i>Lieu</i>	Beijing
<i>Etat Partie</i>	République Populaire de Chine
<i>Date</i>	4 juillet 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

Le choix du site comme la conception architecturale du Temple du Ciel, de même que la cérémonie sacrificielle ainsi que la musique et la danse qui y sont associées, reposent sur la théorie du *yin-yang* et des cinq éléments de l'ancien *Livre des transformations*, qui expose la vision qu'avait le peuple de la Chine ancienne du ciel et de la relation entre les hommes et le ciel ainsi que leur désir de parvenir à ce dernier. Bien que chaque dynastie ait érigé des autels consacrés à la vénération du Ciel, le Temple du Ciel de Beijing, chef-d'œuvre de la culture chinoise ancienne, est le seul totalement préservé.

Le chiffre neuf revient fréquemment dans les dimensions de l'Autel du tertre Circulaire ainsi que dans nombre de ses éléments, symbolisant les cieux et mettant l'accent sur la relation entre le genre humain et le Ciel. La forme circulaire comme la couleur bleue du Hall des Prières pour des Moissons Abondantes symbolisent également le Ciel, alors que les piliers et les travées représentent les quatre saisons de l'année, les 24 divisions de l'année lunaire du calendrier chinois traditionnel, les douze mois et les douze périodes de deux heures dans chaque jour ainsi que les étoiles immobiles du firmament. La conception du Temple du Ciel est destinée à "symboliser le ciel et à représenter la terre". Il s'agit du dernier témoignage existant de l'édifice chinois ancien *Ming Tang*, construit spécialement à l'intention des empereurs de Chine, ce qui en fait un élément remarquable de la culture chinoise ancienne.

Le Temple du Ciel est très représentatif de l'architecture, de la construction et de l'art des dynasties Ming et Qing. La Voûte Céleste Impériale comme le Hall des Prières pour des Moissons Abondantes constituent de superbes spécimens de structures en bois massif. Les alentours du temple, richement boisés, créent un environnement écologique soulignant l'harmonie entre le genre humain et la

nature et sont particulièrement significatifs pour l'étude de l'architecture et de l'environnement anciens.

La construction de l'imposant Hall des Prières pour des Moissons Abondantes est irréprochable. Il s'élève en niveaux de taille décroissante et suscite une vive sensation d'élévation rythmique et de solennité, agrémentée de teintes aux contrastes équilibrés, autant d'atouts qui, associés, donnent au spectateur l'impression d'une ascension vers les Cieux.

En intégrant la culture et la philosophie de la Chine ancienne, le Temple du Ciel est d'une grande valeur historique, scientifique et artistique.

Critères i, ii, iii et iv

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le Temple du Ciel est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

La dix-huitième année du règne de l'empereur Ming Yongle (1420) marque l'achèvement de l'Autel du Ciel et de la Terre et du mur d'enceinte du jardin. L'édifice central est une vaste salle sacrificielle rectangulaire, siège des offrandes consacrées au ciel et à la terre, avec le Palais du Jeûne au sud-ouest. Les pins plantés dans l'enceinte du temple soulignent la relation entre le genre humain et la nature.

Au cours de la neuvième année du règne de l'empereur Jiajing (1530), on décide de consacrer des sacrifices séparés au ciel et à la terre. Pour cette raison, l'Autel du Tertre Circulaire est construit au sud du hall principal afin de recevoir les sacrifices au ciel. L'Autel du Ciel et de la Terre est alors rebaptisé "Temple du Ciel". Simultanément, des temples consacrés à la terre, au soleil et à la lune sont respectivement érigés au nord, à l'est et à l'ouest de la ville.

Le vaste hall sacrificiel sera détruit quinze ans plus tard, pour être remplacé par le Hall de Daxiang, de forme circulaire, d'où s'élèvent les prières pour des moissons abondantes. En 1553, une cité extérieure, qui comprend le Temple du Ciel, est bâtie autour de Beijing.

Le Tertre Circulaire est agrandi en 1749, quatorzième année du règne de l'empereur Qianlong (dynastie Qing). Les carreaux émaillés bleus d'origine sont alors remplacés par du marbre blanc. Deux années plus tard, le Hall de Daxiang fait l'objet de travaux de rénovation et est rebaptisé "Hall des Prières pour des Moissons Abondantes". Cette époque marque l'apogée du Temple du Ciel, qui couvre alors 273 hectares.

En 1911, le gouvernement de la République Chinoise interdit les cérémonies sacrificielles consacrées au ciel. Jusqu'à cette date, soit 490 années après sa fondation, le Temple du Ciel avait été le témoin de 654 actes d'adoration céleste pratiqués par 22 empereurs des dynasties Ming et Qing. Depuis 1918, il est ouvert en tant que parc public.

Description

Le site sur lequel s'élève le Temple du Ciel se trouve à 3,5 kilomètres au sud-est de la Porte Zhengyang de Beijing. Le secteur couvert par le temple est presque carré ; les deux angles sud sont à angle droit alors qu'au nord, ils sont arrondis. Cette forme symbolise l'ancienne croyance chinoise, selon laquelle le ciel est rond et la terre carrée. Pendant plus de deux millénaires, le pouvoir politique comme la légitimité des dynasties impériales ont reposé sur cette représentation spatiale de la cosmogonie chinoise.

Le temple est entouré de deux murs d'enceinte : l'enceinte extérieure, qui définit "l'Autel Externe" mesure 1650 mètres du nord au sud et 1725 mètres d'est en ouest, alors que les dimensions correspondantes de l'enceinte interne, ou "Autel Interne", sont respectivement de 1243 mètres et 1046 mètres. Les trois principales structures de culte sont disposées le long de l'axe nord-sud central.

Les bâtiments sacrificiels se trouvent principalement dans l'Autel Interne, qui est scindé en deux par un mur d'est en ouest. Le secteur sud, l'Autel du Tertre Circulaire, couvre 44,66 hectares alors que son pendant nord, l'Autel du Dieu de la Semence, est plus vaste avec ses 72,34 hectares. Les deux autels communiquent par une passerelle surélevée en brique de 360 mètres de long : le Pont de l'Escalier Rouge.

Le Tertre Circulaire, principal Temple du Ciel, répète le symbolisme des murs. En effet, l'élément central circulaire (le ciel) est inclus dans une enceinte carrée (la terre). Il comprend trois plates-formes circulaires en marbre blanc de diamètre décroissant, entourées de balustrades faites du même matériau. L'entrée dans l'enceinte passe par une série de portes monumentales, elles aussi en marbre blanc, les Portes Lingxing. Les balustrades comptent 360 piliers, représentatifs des 360 jours de l'ancienne année lunaire chinoise. Le centre de la plate-forme supérieure, siège du trône impérial, symbolise le rôle de l'empereur en tant que Fils du Ciel, et par conséquent le lien entre le ciel et la terre.

La Voûte Céleste Impériale se trouve au nord du Tertre Circulaire. Cette structure circulaire coiffée d'une toiture de tuiles émaillées bleues est décorée de peintures très élaborées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'est ici que l'empereur procède à ses offrandes avant de se retirer dans le Palais du Jeûne, ou Palais de l'Abstinence. Les autres structures intégrées à l'Autel du Tertre Circulaire sont l'Entrepôt Divin, la Cuisine Divine et le Pavillon d'Abattage Sacrificiel.

Le principal élément interne de l'enceinte nord, ou Autel du Dieu de la Semence, est le Hall des Prières pour des Moissons Abondantes, lui-même relié au Temple du Ciel par le Long Corridor, long de 440 mètres et large de 25 mètres. Le Hall est enfermé dans une enceinte carrée. Sa forme comme ses matériaux restituent la structure de marbre blanc à triple niveau du Temple du Ciel. Il est surplombé par le hall proprement dit, lui aussi bâti selon un plan circulaire, et par trois toitures superposées en tuiles bleues émaillées, depuis lesquelles l'empereur offre ses prières pour des moissons abondantes. Soutenu par une structure en bois massif, son intérieur est richement décoré.

A l'intérieur de ce groupe se trouvent plusieurs bâtiments annexes, dont le plus important est le Hall Céleste Impérial, petite construction rectangulaire érigée au nord du Hall des Prières pour des Moissons Abondantes, sur l'axe nord-sud principal.

Chaque année, au Temple du Ciel, l'empereur officiait à l'occasion de deux cérémonies religieuses importantes. Au solstice d'hiver, porté sur une litière escortée de dignitaires, gardes, musiciens, chanteurs, danseurs et porte-étendards, il conduisait une procession solennelle au Tertre Circulaire, où il offrait prières et sacrifices au ciel. En mars, une cérémonie similaire, bien qu'entourée de moins de pompe, se déroulait dans le Hall des Prières pour des Moissons Abondantes. Ces cérémonies seront abandonnées en 1911.

Le Palais du Jeûne, complexe entouré d'une douve, se trouve dans le quart sud-ouest de l'Autel du Dieu de la Semence. C'est dans ce secteur de 4 hectares que l'empereur se retire pour son jeûne rituel avant de présider les cérémonies du temple. On y trouve un imposant hall principal, un élégant palais de repos et un clocher à deux niveaux. Deux bâtiments de fonction sont implantés à proximité, entre les murs des deux enceintes : le Bureau de la Musique Impériale et le Bureau des Offrandes Animales.

L'enceinte entière est entourée des vestiges d'une ancienne pinède, soigneusement entretenue et agrémentée de nouvelles plantations, afin de boucler le lien symbolique entre le genre humain et la nature.

Gestion et protection

Statut juridique

Le Temple du Ciel est protégé par différentes mesures légales, notamment la loi de 1982 sur la protection des vestiges culturels (amendée en 1991), qui est élaborée dans les orientations de 1992 pour la mise en œuvre de la loi de la République Populaire de Chine sur la protection des vestiges culturels. Certaines dispositions légales relatives à la protection de l'environnement et à la planification urbaine s'appliquent également. Les dispositions de la loi pénale de la République Populaire de Chine punissent toute violation.

Le 4 mars 1961, le Conseil d'Etat de la République Populaire de Chine a inclus le Temple du Ciel au premier groupe de monuments et sites importants à protéger à l'échelle nationale.

Au niveau municipal, les réglementations de la municipalité de Beijing sur la protection des vestiges culturels (1987) renforcent la protection nationale.

Gestion

Le Temple du Ciel est la propriété de la République Populaire de Chine. La responsabilité de sa gestion globale incombe au Bureau national des vestiges culturels et au ministère de la Construction de la République Populaire de Chine. Sur le plan local, la gestion est assurée par le Bureau de gestion du parc du Temple du Ciel, émanation du Bureau municipal des parcs et jardins de Beijing (constitué en 1949), qui agit en collaboration avec le Bureau municipal des vestiges culturels. Le bureau de gestion, qui emploie plus de 700 personnes, dont 70 % de professionnels et techniciens qualifiés, est scindé en différents départements gérant, entre autres, la protection des vestiges, les aspects techniques, les recherches culturelles et scientifiques ainsi que les archives.

Le bureau de gestion met en œuvre le plan de gestion global pour la protection du Temple du Ciel, qui inclut des dispositions détaillées pour la protection et l'utilisation du bien, l'entretien des zones boisées environnantes et de leurs arbres anciens ainsi que la surveillance et la régulation de l'environnement général. Ce plan, soumis à une révision continue, est renforcé par un ensemble de réglementations consacrées à différents aspects d'entretien, de protection, de mesures anti-incendie, etc..

Le Parc du Temple du Ciel, c'est-à-dire la zone proposée pour inscription, constitue le centre de trois secteurs de protection. A l'extérieur de cette protection de catégorie I se trouve un deuxième secteur de protection (catégorie II), lui-même divisé en deux parties. La première regroupe les zones constituant une partie de l'ancien Temple du Ciel mais situées à l'extérieur du parc actuel et dans laquelle certains bâtiments gênants ont progressivement été éliminés et remplacés par des plantations d'arbres. Dans la seconde partie de ce secteur protégé, la hauteur comme les dimensions globales des édifices font l'objet d'un contrôle rigoureux. Dans le secteur externe (catégorie III), le contrôle s'applique uniquement sur la hauteur des constructions neuves. Conformément aux *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial* (1998), les deux secteurs externes constituent une zone tampon efficace.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

De 1420 à 1911, l'administration du Temple du Ciel est confiée à la Cour des sacrifices du ministère des Rites des dynasties Ming et Qing. D'importants travaux de restauration ont lieu au cours du règne de

l'empereur Qing Qianlong (1736-1796). Peu après l'incendie qui le ravage en 1889, le Hall des Prières pour des Moissons Abondantes est méticuleusement reconstruit avec les matériaux et techniques de construction d'origine. De 1911 à 1948, le temple passe sous la responsabilité du bureau établi par le gouvernement de la République Chinoise afin de protéger temples et autels.

En 1949, avec la création de la République Populaire de Chine, la responsabilité est transférée au Bureau municipal des parcs et jardins. Pendant la Révolution culturelle (1966-1976), 800 000 m³ de débris s'empilent sur le site. Bien que le gouvernement municipal de Beijing prenne financièrement en charge le nettoyage en 1990, les travaux sont en grande partie exécutés par des milliers de riverains volontaires, auxquels les environs doivent également la plantation de nombreux arbres. Depuis lors, le principal travail de restauration réalisé est la reconstruction, en 1995, du secteur nord-est du mur extérieur, accompagnée de l'éradication du marché qui s'y était développé. Un programme continu de conservation et de restauration systématiques est en œuvre dans le cadre du plan global (voir plus haut).

Authenticité

L'authenticité du Temple du Ciel est très élevée. Grâce à l'effort de préservation, le symbolisme de l'agencement global du complexe de temples et de ses éléments reste absolument intact. Parmi les structures, seul le Hall des Prières pour des Moissons Abondantes a été totalement reconstruit, après l'incendie du XIXe siècle ; sa forme d'origine est cependant restituée fidèlement, à l'aide des matériaux appropriés. Une restauration minutieuse efface les dégradations issues de la négligence de la Seconde Guerre mondiale et de la Révolution culturelle, et le programme actuel de gestion met en œuvre une conservation continue, garante du maintien d'un degré d'authenticité élevé.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité le Temple du Ciel en février 1998.

Caractéristiques

Le Temple du Ciel de Beijing représente une expression concrète unique du concept chinois de la relation entre ciel et terre. Il constitue également un puissant symbole du rôle du "Fils du Ciel", intermédiaire entre le genre humain et le domaine des dieux, joué par les empereurs chinois pendant plus de deux mille ans.

Analyse comparative

Le complexe de temples de Beijing représente le plus vaste et le plus complet des vestiges de ce symbole de légitimité impériale, dans une ville qui est la capitale de la Chine depuis le début du XVIe siècle.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La mission d'expert de l'ICOMOS a recommandé que la zone tampon soit étendue afin que la qualité du site soit mieux protégée. Cette proposition a été acceptée par les autorités chinoises et une carte révisée a été fournie à l'ICOMOS qui tient compte des remarques faites par la mission d'expert.

Brève description

Fondé pendant la première moitié du XVe siècle, le Temple du Ciel forme un ensemble majestueux de bâtiments dédiés au culte et de jardins, entouré de pinèdes historiques. Son agencement global, comme celui de chaque édifice, symbolise la relation entre le ciel et la terre, essence de la cosmogonie chinoise, ainsi que le rôle spécial des empereurs dans cette relation.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères i, ii et iii* :

Critère i : le Temple du Ciel est un chef-d'œuvre de conception architecturale et paysagiste illustrant avec simplicité et précision une cosmogonie primordiale pour l'évolution de l'une des plus grandes civilisations du monde.

Critère ii : pendant de nombreux siècles, l'agencement et le plan symboliques du Temple du Ciel ont exercé une profonde influence sur l'architecture et la planification en Extrême-Orient.

Critère iii : la conception comme l'agencement du Temple du Ciel symbolisent la légitimité des dynasties féodales qui ont dirigé la Chine pendant plus de deux mille ans.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Holasovice (République tchèque)

N° 861

Identification

<i>Bien proposé</i>	Réserve du village historique d'Holasovice
<i>Lieu</i>	Région méridionale
<i>Etat Partie</i>	République tchèque
<i>Date</i>	30 juin 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

Holasovice appartient à l'architecture populaire du sud de la Bohême, plus particulièrement à celle de Hlubocká Blatná. L'activité de construction de la région a connu un important essor à la fin du XIX^e siècle. En effet, la technique locale traditionnelle a intégré le style et l'expression artisanale de la nouvelle architecture aristocratique et urbaine, que les villageois ont copiée dès que leur situation matérielle leur en a laissé la possibilité.

Mais la ressemblance ne s'arrête pas là. Les artisans du village étaient souvent mis au contact des techniques de construction aristocratiques et de celles d'un réseau urbain de Bohême et d'Autriche déjà dense, puisqu'ils échangeaient depuis longtemps marchandises et main d'œuvre avec ces régions. C'est ainsi que les maîtres maçons adoptèrent graduellement leurs techniques de construction et leur mode d'expression, et créèrent, en utilisant pour satisfaire les commandes de leurs clients villageois une logique de structure et de forme qu'ils comprenaient mal, la magie de l'architecture populaire de la région.

Critère ii

La tradition culturelle et sa survie au sein du village et de la région tout entière peuvent être établies sur plusieurs niveaux. L'analyse détaillée des bâtiments prouve une certaine inertie dans l'utilisation des formes décoratives et dans le passage des anciennes techniques aux nouvelles. En effet, pour ce qui est des volumes et des détails des nouveaux bâtiments, on constate un respect permanent de la tradition.

Critère iii

Par rapport à d'autres villages de la région, Holasovice constitue un excellent exemple de pratique de construction locale mature (le « baroque populaire » du Sud de la Bohême) en termes d'état de conservation et d'agencement des bâtiments individuels, qui remontent au XIII^e siècle.

Critère iv

Les étangs du Sud de la Bohême illustrent remarquablement les paysages artificiels de la fin du Moyen Age et de la Renaissance. La plupart des

installations de population dans la région n'ont pu avoir lieu qu'après le drainage d'une vaste zone marécageuse. Le résultat est un paysage pittoresque composé de villages entourés de champs, de prairies et d'étangs, paysage cultivé extrêmement bien organisé, centré sur les villages typiques et leur architecture. D'ailleurs, ces dernières années, tout le district est devenu un haut lieu du tourisme.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles que définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*. Il peut également être considéré comme un *paysage culturel vivant* du type proposé au paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Histoire et description

Histoire

Les recherches archéologiques ont démontré que l'homme était déjà présent dans cette région dès le Néolithique, au deuxième millénaire avant Jésus-Christ. Aux IX^e et X^e siècles après Jésus-Christ, elle fut colonisée par des peuples slaves. Elle tomba sous le joug des Premyslides à la fin du X^e siècle, mais Holasovice ne fut fondée qu'à l'époque des grandes colonisations des régions frontalières de la Bohême, pendant la première moitié du XIII^e siècle. La première trace écrite en est un document de Wenceslas II datant de 1292, qui donnait le village, ainsi que plusieurs autres, au monastère cistercien de Vyssí Brod, qui en resta propriétaire jusqu'en 1848.

Jusqu'au début du XVI^e siècle, seuls des Tchèques s'installèrent dans la région, mais la peste qui ravagea la Bohême en 1521 ne laissa que deux survivants. Les cisterciens amenèrent des colons venant d'autres possessions de l'ordre en Bavière et en Autriche : tous les noms de famille qui figurent dans les archives monastiques de 1524-30 sont allemands. S'ensuivit une période de prospérité à laquelle mit fin la guerre de Trente Ans (1618-1648), mais le village se remit rapidement.

Le nombre de fermes resta stable : on en recensa dix-sept à partir du début du XVI^e siècle, et ce n'est qu'au début du XX^e que le village commença à se développer. La composition ethnique resta en majorité allemande jusqu'à la création de la République tchécoslovaque en 1918 : en 1895, 157 habitants étaient d'origine allemande, et seulement 19 d'origine tchèque. Lorsque les habitants d'origine allemande furent expulsés, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Tchèques restaient une minorité.

Le Cadastre définitif de 1827 révèle que toutes les fermes de « Holschowitz » (à l'exception des granges) étaient construites en maçonnerie, et non en bois comme c'était le cas dans la plupart des villages de Bohême à l'époque. Cette tradition de construction pour des structures domestiques est typique du Sud de la Bohême, et a sans nul doute été importée d'Autriche et d'Allemagne.

Entre 1840 et 1880, les villages du Nord de la Bohême furent le théâtre d'une reconstruction majeure. Ce processus s'étendit ensuite au Sud de la Bohême, et le style adopté, connu sous le nom de « baroque populaire », est caractéristique de cette région.

Description

Holasovice est située au cœur du Sud de la Bohême, à 15 km à l'ouest de Ceské Budejovice et à 18 km au nord de Ceský Krumlov (inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial en 1992).

Actuellement, le village se compose de 120 bâtiments organisés autour d'une place de village oblongue, dotée d'une petite chapelle et d'une croix, et de quelques bâtiments plus récents à la périphérie. La réserve historique qui fait l'objet de cette proposition d'inscription se compose du village original tel qu'il est présenté dans le Cadastre définitif ; il comprend 23 fermes constituant des monuments architecturaux protégés, ainsi que leurs annexes (granges, étables, etc.) et leurs jardins, ou *tofts*.

Les fermes sont toutes construites sur le même modèle, pignons face à la place. Seuls quelques exemples typiques seront décrits dans cette évaluation. La ferme n° 3, un ensemble en U, possède une façade à deux pignons typique du Sud de la Bohême, avec un portail large et un autre plus petit. Lorsqu'il y pénètre par le portail principal, le visiteur trouve sur sa gauche un grenier à blé de deux étages, avec un garde-manger mansardé. Au-delà du grenier se trouve un bloc comprenant l'étable et un cellier voûté. La ferme, qui se compose de deux pièces, est sur la droite. Le hall d'entrée est divisé par un escalier qui permet d'accéder au grenier ; le bloc principal est composé d'une grande salle principale et une cuisine ancienne traditionnelle.

Les deux pignons principaux sont décorés de cintres à volutes baroques et de pilastres de stuc. La configuration des bâtiments principaux n'a quasiment pas évolué, puisqu'ils ont été classés dès le début du XIX^e siècle, bien que quelques changements artistiques aient été apportés aux pignons, en 1857 et en 1863, comme en témoignent des inscriptions sur le grenier à blé et les pignons de la ferme elle-même, respectivement.

La ferme n° 8 est la plus grande du village. L'habitation principale, à gauche en entrant, est une structure modeste à deux pièces, flanquée d'une longue étable divisée en deux salles voûtées. Cette aile est datée de 1861 sur la façade. A la droite de l'entrée se trouve un imposant grenier à blé sur trois étages, dont la forme actuelle remonte probablement au milieu du XIX^e siècle. La cour est fermée à l'arrière par une spacieuse grange de pierre, construite vers la fin du XIX^e siècle pour remplacer la structure de bois qui la précédait.

La ferme n° 15 est un autre exemple de grande ferme, cette fois du côté est de la place, et là encore organisée en U autour d'une cour centrale. Vue de la place, il s'agit d'une structure classique à deux pignons, dotée d'un portail cintré. Elle a subi un certain nombre d'altérations au cours des deux derniers siècles, qui ont conduit au remplacement des pignons baroques par des pignons triangulaires plus sobres. Historiquement, le composant le plus important de l'ensemble est le grenier à blé, situé sur

la gauche en entrant. Il a en effet conservé sa forme et sa décoration originale (relativement simple) plus fidèlement que la plupart des autres bâtiments du village.

Dans un certain nombre de cas, des éléments des fermes (greniers à blé et granges) ont été convertis, dans les années précédant et suivant la Seconde Guerre mondiale, en maisons de retraite, processus qui impliquait une reconstruction substantielle. Outre les fermes, on compte plusieurs maisons de laboureurs beaucoup plus petites et plus simples.

La forge du village et la maison du forgeron sont situées au milieu de la place du village. Holasovice dispose de ce type d'installation depuis le début du XVIII^e siècle. Elle était à l'origine située sur le côté ouest de la place, mais a été transférée à son emplacement actuel en 1885 (la date « 1841 » qui figure sur la forge elle-même concerne probablement le bâtiment qui a été déplacé). Les deux bâtiments sont des structures à un étage, avec un toit en bâtière, et la forge possède une ouverture cintrée caractéristique donnant sur la place (maintenant fermée, puisque le bâtiment est devenu un lieu de résidence).

Autre caractéristique architecturale de la place du village : la petite chapelle Saint-Jean-Népomucène. Il s'agit d'une structure élancée, à la haute façade campaniforme. L'intérieur, rectangulaire, est voûté et fermé par deux lunettes. La chapelle est dotée d'un toit en bâtière, et en croupe d'un côté, ainsi que d'une flèche lanterne à quatre piliers, abritant une cloche. Elle semble dater du milieu du XVIII^e siècle.

Gestion et protection

Statut juridique

Les 23 bâtiments entourant la place d'Holasovice sont des monuments protégés en vertu des dispositions de la loi n° 20/87 sur la protection d'Etat des monuments historiques, appliquée par le décret n° 66 du ministère de la Culture en date du 26 avril 1988. Le village tout entier a été classé site de conservation historique par le décret d'Etat n° 127/1995, conformément à l'article 5 de la loi de 1987. Toutes les interventions doivent recevoir l'autorisation des autorités compétentes.

En septembre 1996, le comité de district de Ceské Budejovice a déclaré la zone entourant le village zone de conservation, ce qui signifie que toutes les propositions de construction, de reconstruction ou d'autres formes d'intervention doivent être soumises à l'approbation des autorités du district.

Gestion

La plupart des bâtiments dans la zone qui fait l'objet de cette proposition d'inscription sont la propriété de particuliers (six d'entre eux sont utilisés comme résidences secondaires). La municipalité de Jankov possède deux des bâtiments, tandis que la chapelle et les autres objets religieux (croix, sanctuaires) appartiennent collectivement au village d'Holasovice.

La gestion et l'administration du bien proposé pour inscription sont réparties entre plusieurs organismes de différents niveaux :

- Municipalité de Jankov : responsable de la protection globale de son territoire et de la coordination des plans de régénération;
- Administration du district à Ceské Budejovice : organe exécutif de mise en œuvre de la législation de protection historique d'Etat, par le biais de ses départements de développement régional et culturel;
- Ministère de la Culture : responsable de la désignation et de l'inspection des monuments et des sites protégés.

L'Institut pour la protection des monuments historiques de Ceské Budejovice et l'Institut d'Etat pour la protection des monuments historiques de Prague fournissent une assistance professionnelle aux organes susvisés.

La décision prise en 1996 par le comité de district de Ceské Budejovice (voir ci-dessus) crée une zone tampon efficace autour du site protégé. Elle stipule en effet le contrôle rigoureux d'aspects tels que le changement d'usage, les matériaux utilisés pour la toiture, l'éclairage et l'aménagement des rues, de manière à préserver l'environnement de l'ensemble historique. En outre, le plan territorial d'avril 1997 pour le village d'Holasovice vient encore lui apporter appui et expansion.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Il n'existait aucune politique de conservation d'Holasovice jusqu'à la première prise en charge des bâtiments individuels, en 1960, par les dispositions de la loi n° 22/1958 sur la protection du patrimoine culturel (maintenant remplacée par la loi de 1987).

De plus, une aide financière a été mise à la disposition des propriétaires des bâtiments individuels, afin de les aider à satisfaire leurs obligations statutaires d'entretien et de conservation de leur propriété aux normes imposées par l'Institut d'Etat pour la protection des monuments historiques. Les sommes déboursées ont plus que quadruplé entre 1995 et 1996, comme les subventions allouées au village en vertu du plan d'occupation des sols.

Authenticité

Le degré d'authenticité du tracé du village est très élevé, comme le montrent les anciens plans élaborés selon les relevés cadastraux. Un certain nombre des fermes individuelles ont conservé leur authenticité dans une importante mesure pour ce qui est de leur aménagement intérieur et de leurs caractéristiques extérieures. Toutefois, d'autres ont subi des changements radicaux, particulièrement en ce qui concerne leur intérieur, ce qui a gravement nui à leur degré global d'authenticité. Cette remarque est particulièrement valable pour les bâtiments reconvertis en maisons de retraite.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Holasovice en janvier 1998. Le Comité international d'architecture vernaculaire de l'ICOMOS a également fait part de ses observations.

Caractéristiques

Le centre historique d'Holasovice a considérablement préservé son tracé et son apparence générale, ce qui en fait un excellent exemple de l'architecture villageoise traditionnelle en Europe centrale.

Analyse comparative

L'Etat Partie a fourni une étude comparative rigoureuse, réalisée par un expert tchèque, sur « La position et l'interaction de l'architecture populaire d'Holasovice au sein de la Bohême et des régions limitrophes », ce qui plaide fortement en faveur de la reconnaissance des qualités uniques de l'architecture « baroque populaire » de la région, dont Holasovice est le meilleur représentant, et la situe dans le tissu plus large de l'architecture régionale d'une grande partie de l'Europe centrale.

Holasovice ne figure pas sur la liste abrégée des villages typiques recommandés en vue de leur examen pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial dans l'étude comparative des villages traditionnels du bassin des Carpates et de ses alentours immédiats, préparée par le Comité international sur les villes et villages historiques de l'ICOMOS en 1993.

Observations de l'ICOMOS

À l'occasion de la réunion du Bureau en juin 1998, l'ICOMOS a recommandé que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial, aux motifs qu'il ne possédait pas la « valeur universelle exceptionnelle » et l'authenticité prescrites par les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial*. Toutefois, le Bureau a décidé de renvoyer la proposition à l'Etat Partie, afin que ce dernier fournisse des informations supplémentaires concernant l'authenticité et l'usage actuel du village et des édifices qui le composent.

Après avoir étudié les documents additionnels soumis par l'Etat Partie et engagé une large consultation auprès de ses membres, l'ICOMOS a révisé son évaluation.

Brève description

Holasovice est un exemple exceptionnellement complet et bien préservé de village traditionnel d'Europe centrale, contenant un grand nombre d'édifices vernaculaires de grande qualité datant des XVIII^e et XIX^e siècles.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii : Holasovice est d'une importance toute particulière en ce qu'il représente la fusion de deux traditions architecturales vernaculaires créant un style exceptionnel et durable, le « baroque populaire » de la Bohême du Sud.

Critère iv : L'exceptionnelle intégrité et la parfaite préservation d'Holasovice et de ses édifices en font un exemple remarquable d'installation rurale traditionnelle en Europe centrale.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Urbino (Italie)

N° 828

Identification

<i>Bien proposé</i>	Centre historique d'Urbino
<i>Lieu</i>	Province de Pesaro-et-Urbino, région des Marches
<i>Etat Partie</i>	Italie
<i>Date</i>	1 juillet 1996

Justification émanant de l'Etat Partie

A l'époque de la Renaissance, Urbino atteignit un très grand niveau culturel, car de nombreux érudits et artistes avaient choisi d'y vivre et d'y travailler. Certains des humanistes majeurs de l'époque, tels Leone Battista Alberti, Marsilio Ficino et Giovanni Bessarione, et des mathématiciens, tels que Paul van Middelburg, se réunirent à la cour du duc Federico III da Montefeltro, qui régna sur Urbino de 1444 à 1482, pour créer et mettre en œuvre de remarquables projets culturels et urbains.

Federico, le "nouveau prince", était chef militaire et mécène des arts. Il s'entoura donc d'artistes réputés, comme Maso di Bartolomeo, Luciano Laurana, Francesco di Giorgio Martini, Luca della Robbia, Paolo Uccello, Piero della Francesca, Melozzo da Forlì, Antonio del Pollaiuolo, Ambrogio Barocci et Giovanni Santi. Sous son règne, la ville prit une importance européenne : Federico, dont la cour devint l'une des étapes les plus appréciées entre Rome et les autres cités européennes, entretint des relations diplomatiques non seulement avec les autres seigneurs italiens, mais aussi avec Louis IX, roi de France, et avec Ferdinand II d'Aragon et de Naples. Urbino devint un modèle culturel et architectural pour les autres cours ; c'est ce qui explique que l'on peut reconnaître des éléments du palais de Federico dans les châteaux de Mathias Corvin, dit Mathias I^{er}, en Hongrie, et de Stanislas II, à Prague. Urbino, "la cité idéale", vit naître Raphaël, Bramante et le Baroque, et accueillit, parmi les grandes figures qui y vécurent, Luca Pacioli, Léonard de Vinci et Pietro Bembo.

Le palais ducal, conçu comme une ville à l'intérieur de la ville, est un édifice monumental d'une beauté peu commune ; il conserve tous les éléments associés à la vie à la cour, même s'il est aujourd'hui devenu la *Galleria Nazionale delle Marche*. Il offre un aperçu exceptionnel de l'art italien entre le Moyen Age et la Renaissance. La

décoration de ses salles revêt un caractère qui lui est propre, avec ses portes à marqueterie, ses bas-reliefs, ses frises et ses portails, et en fait un musée à lui tout seul. Ces salles abritent des tapisseries, des sculptures de bois et des peintures réalisées, entre autres, par Piero della Francesca, Paolo Uccello, Juste de Gand, Luca Signorelli, Giovanni Santi, Federico Barocci (dit le Baroque), Raphaël et le Titien. Le musée diocésain compte des panneaux peints et de précieux meubles religieux des églises de la ville et du diocèse. Un échantillon de l'architecture locale du XIV^e siècle, lieu de naissance de Raphaël, contient des peintures et une fresque de la Madone à l'Enfant, attribuées tout d'abord à Giovanni Santi puis à Raphaël ; ces œuvres font partie du patrimoine exceptionnel en matière de peinture et de sculpture qui constitue le noyau de l'héritage monumental séculier et religieux d'Urbino.

En 1506, le duc Guidobaldo fonda l'université, le *Collegio dei Dottori*, qui avait pour fonction originale d'abriter l'administration et le pouvoir judiciaire de la ville et de donner une économie à l'Etat. Elle se trouve dans le Palazzo Bonaventura, ancienne résidence de la famille Montefeltro.

Urbino soutient sans peine la comparaison avec d'autres "villes d'art" italiennes et européennes telles que Rome, Florence et Venise, grâce à la suprématie culturelle et artistique dont elle bénéficia sous la Renaissance et à la richesse de son tissu urbain, de son architecture et des œuvres d'art qui s'y trouvent. Urbino entretenait d'ailleurs avec ces villes des relations productives, par la voie diplomatique et par les échanges d'artistes et d'artisans, ce qui influença significativement ses propres éléments artistiques et donna lieu à l'expansion de la culture dite "de cour", typique de la Renaissance, qui transcendait les frontières nationales et créait une *koinè* européenne.

Critères i, ii, iv et vi

Catégorie de bien

En terme de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Les fortifications romaines que l'on peut trouver à cet endroit encerclaient aux III^e – II^e siècles avant Jésus-Christ une zone urbaine composée de rues à l'agencement irrégulier. Jusqu'au XI^e siècle, la cité se maintint à l'intérieur de ces limites, mais commença à s'étendre à la fin de ce siècle, ce qui exigea la construction de nouvelles murailles défensives.

Au milieu du XV^e siècle, Federico II da Montefeltro, dont la famille régnait sur la ville et le duché d'Urbino depuis la fin du XII^e siècle, entreprit une campagne de

reconstruction radicale de la ville, sans pour autant bouleverser sa structure urbaine globale. Les remparts furent reconstruits selon les dessins de Léonard de Vinci. Le nouveau palais ducal, œuvre de Luciano Laurana et de Francesco di Giorgio Martini, s'inséra dans l'environnement en le bouleversant le moins possible, grâce à l'incorporation des structures médiévales existantes. Avec la cathédrale adjacente (bâtie selon les dessins de Francesco di Giorgio), le palais devint le noyau du tissu urbain et sa conception le modèle des nouveaux édifices de style Renaissance comme le Palazzo Luminati, érigé par les familles nobles de la cour ducal. Dans d'autres cas, les façades des résidences particulières et des églises furent reconstruites selon le nouveau style.

A la mort du duc Guidobaldo en 1508, Urbino passa aux mains de la famille Della Rovere, et de 1631 à 1860 fit partie des États pontificaux. Pendant cette période, la ville subit un déclin économique général ; cependant, en 1700, l'élévation à la papauté de Gianfrancesco Albani, né à Urbino, sous le nom de Clément XI, provoqua une campagne majeure de restauration, particulièrement sur les églises et autres bâtiments religieux.

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, certains changements furent apportés au tracé des rues, aboutissant à la démolition de quelques vieilles maisons pour permettre l'extension de certaines des places. Parallèlement, un nouveau théâtre vit le jour à côté de la tour Francesco di Giorgio, conçu par Vincenzo Ghinelli dans un style et des proportions qui s'intégraient bien dans son environnement.

Description

L'établissement fortifié romain d'Urbino se trouvait sur la colline où se dresse désormais le palais ducal. Le ville s'étendit plus tard à une seconde colline au nord, ce qui donna à la zone maintenant entourée des murailles médiévales (et proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial) une ligne allongée.

Les murailles et leurs dix bastions sont virtuellement intacts, et comportent plusieurs portes, notamment la *Porta Valbona*, ayant fait l'objet d'une reconstruction au XVIII^e siècle. L'ensemble du palais ducal et de la cathédrale surplombent la ville tout entière.

La façade ouest du palais ducal (*Palazzo Ducale*) se compose de deux tourelles élancées qui flanquent trois loggias les unes au dessus des autres. Le matériau utilisé est principalement la brique, bien que les encadrements de fenêtre, les deux loggias supérieures et certains éléments décoratifs soient de pierre. Ailleurs, l'extérieur est plus austère et principalement fait de brique ; du côté qui fait face à la Piazza del Risorgimento, on peut voir les façades de deux palais médiévaux, habilement incorporées au palais Renaissance par l'architecte dalmate Luciano Laurana.

L'intérieur est plus somptueusement décoré, particulièrement la cour principale, avec ses arcades élégantes et ses ornements et inscriptions sculptées.

On accède à l'étage principal (*piano nobile*) au moyen d'un bel escalier monumental, œuvre du Baroque. La plupart des salles, aujourd'hui occupées par le musée national, utilisent judicieusement et efficacement les décorations sculptées et peintes sur les murs, les encadrements de portes, les frises, les cheminées, etc. La salle du trône, la plus grande du palais, contient un bas-relief du Lion de saint Marc. La salle des Anges, l'un des appartements privés ducaux, tire son nom des *putti* (chérubins) qui dansent sur la magnifique cheminée. Ses portes de bois sont ornées d'une marqueterie en trompe-l'œil, œuvre de Sandro Botticelli, tout comme les murs de l'étude du duc (dont le plafond a été décoré par des artistes florentins). La *Sala d'Iole*, baptisée d'après les cariatides sculptées dans la cheminée, dans les appartements de la duchesse, mérite également une attention particulière.

La cathédrale (*Duomo*) fut largement reconstruite à la fin du XVIII^e siècle, sous Pie VII, afin de compléter la reconstruction laissée inachevée sous Clément XI. Œuvre de Giuseppe Valadier, architecte du Saint Siècle, elle présente un style néoclassique sobre et élégant, et abrite plusieurs œuvres d'art majeures.

L'oratoire Saint Jean-Baptiste, qui date du XIV^e siècle, contient quelques fresques remarquables de Signorelli. Quant à l'église Saint François, elle date également du XIV^e siècle, et son intérieur fut refait au XVIII^e. L'église Saint Dominique est pour sa part une structure qui date essentiellement du XIII^e, mais un portail articulé fut ajouté à la Renaissance, surmonté d'un oriel, œuvre de Luca della Robbia. Les monastères Sainte Claire et Saint Bernardin sont eux aussi de beaux exemples de l'architecture conventuelle de la Renaissance.

Le lieu de naissance de Raphaël est un petit édifice du XIV^e siècle, doté d'une petite cour intérieure charmante : on trouve dans une pièce du premier étage, où il naquit en 1483, une Madone à l'Enfant qui fut probablement la première œuvre importante du maître. Parmi les autres bâtiments séculiers, le *Palazzo Odasi*, édifice médiéval, possède une loggia supérieure au plafond caissonné, décoré d'armoiries, et la cour du *Palazzo Palma* est remarquable pour ses arcades et ses colonnes ornées. Une statue de bronze attribuée à Raphaël se dresse sur le petit *Piazzale Roma*, qui permet d'accéder à la forteresse Albornoz du XVI^e siècle.

Gestion et protection

Statut juridique

Le centre historique d'Urbino, proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, est protégé depuis 1969 en vertu de la loi-cadre italienne sur la protection environnementale (n° 1497/1939). En outre, quelques soixante-dix édifices du centre historique, ainsi que les fortifications, sont également couverts individuellement par la loi-cadre sur la protection culturelle (n° 1089/1939). Toutes les interventions sont par conséquent soumises à une approbation ministérielle. Certains textes législatifs spéciaux (lois n° 124/1968,

462/1985 et 103/1993) portent en outre sur la restauration et la réhabilitation de la ville et de son paysage environnant sur le territoire de Montefeltro.

Gestion

La protection et la gestion du centre historique sont sous la responsabilité du *Ministero per i Beni culturali ed ambientali*, par l'intermédiaire de son bras régional, la *Soprintendenza per i Beni ambientali e architettonici*, qui travaille en étroite collaboration avec les agences compétentes des Marches, de la province de Pesaro et de la commune d'Urbino.

La seule indication figurant au dossier d'inscription eu égard à un plan global de gestion pour la ville ou le centre historique est une brève référence à un plan établi en 1964 par l'architecte Giancarlo di Carlo. Aucun détail n'a été fourni, en dehors de la mention faite de travaux de restauration effectués par cet architecte sur certaines structures monumentales. Un plan montrant la zone tampon proposée, passant à une courte distance seulement du bien proposé, a été fourni, mais sans documentation justificative.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les informations sur ce point qui figurent dans le dossier de proposition d'inscription sont maigres : il est simplement dit que l'architecte Giancarlo di Carlo (voir ci-dessus) a effectué des travaux de restauration sur la rampe de Francesco di Giorgio et la zone de Mercatate. La Soprintendenza prend part à des travaux en cours sur diverses parties de la ville, financés par des fonds ordinaires et spéciaux : ces travaux portent sur les remparts, le palais ducal, la forteresse Alborno, la cathédrale et un certain nombre d'autres édifices historiques.

Authenticité

Le degré d'authenticité peut être jugé élevé. Si l'on excepte les travaux des XVIII^e et XIX^e siècles sur certains monuments, peu de choses ont changé depuis l'épanouissement de la Renaissance, sous le règne de Federico III.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Urbino en janvier 1998. L'avis du comité international de l'ICOMOS sur les villes et villages historiques sur l'importance culturelle d'Urbino a également été demandé.

Caractéristiques

Urbino est une petite ville italienne perchée au sommet d'une colline, qui fut pendant une brève période l'un des

centres culturels majeurs de l'Europe. Elle est par conséquent dotée de nombreux édifices de très haute qualité, œuvres d'architectes et d'artistes de réputation internationale attirés par le duc Federico III et son fils et successeur Guidobaldo. Du fait de la stagnation économique qui prévalut sous la longue souveraineté pontificale, la ville n'a subi aucun changement radical et, jusqu'à ce jour, a donc préservé dans une remarquablement grande mesure l'aspect qu'elle avait à la Renaissance. En outre, grâce aux politiques du souverain, les architectes et les artistes d'Urbino furent mis au contact de nombre d'autres régions d'Europe, et leur influence transparait dans d'autres pays, particulièrement en Europe centrale.

Analyse comparative

A l'encontre d'autres centres culturels, tels que Florence ou Venise, Urbino ne s'est épanouie que pendant une très brève période, et c'est pendant cette dernière, alors que des artistes et des érudits de toute l'Italie y convergeaient, qu'elle a pris sa forme actuelle. Ce phénomène n'est reproduit nulle part, que ce soit en Italie ou dans d'autres régions de l'Europe.

Observations de l'ICOMOS

Le dossier de proposition d'inscription fourni par les autorités italiennes était pour le moins limité. Il manquait de détails concernant la législation applicable, même sous une forme synthétique, et ne contenait en outre aucune information à l'égard d'un plan directeur pour la ville, s'il existe. La zone tampon proposée à l'origine était totalement inadéquate, car elle ne constituait qu'une zone extrêmement étroite autour des murailles de la cité. Des secteurs très vastes autour de la ville étant protégés par la loi italienne n° 1497/1939 sur la protection environnementale, il semblait plus adéquat d'étendre la zone tampon officielle, comme le requièrent les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, au minimum à la zone ainsi protégée depuis 1964.

A l'occasion de sa réunion de juin, le Bureau avait renvoyé la proposition d'inscription à l'Etat Partie, en demandant a. des informations sur les plans urbains en vigueur, b. des informations complémentaires sur les projets de conservation et de restauration menés depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et c. une redéfinition de la zone tampon, comme proposé ci-dessus. Ces informations ont été fournies à l'ICOMOS et, elles sont en plein accord avec les exigences des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial*.

Brève description

Urbino est une petite ville au sommet d'une colline, qui connut au XV^e siècle une étonnante prospérité culturelle, attirant vers elle des artistes et des érudits de toute l'Italie et d'ailleurs et influençant le développement culturel d'autres régions d'Europe. L'aspect qu'elle

avait à la Renaissance a été remarquablement bien préservé, du fait de sa stagnation économique et culturelle à partir du XVI^e siècle.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii : pendant sa courte prééminence culturelle, Urbino a attiré certains des plus remarquables érudits et artistes de la Renaissance, qui y ont créé un complexe urbain d'une homogénéité exceptionnelle, dont l'influence s'est largement étendue au reste de l'Europe.

Critère iv : Urbino représente un sommet de l'art et de l'architecture de la Renaissance, si harmonieusement adaptés à son site physique et à son précurseur médiéval que la ville en devient tout à fait exceptionnelle.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Qadisha (Liban)

N° 850

Identification

<i>Bien proposé</i>	Ouadi Qadisha ou Vallée sainte et Forêt des Cèdres de Dieu (Horsh Arz el-Rab)
<i>Lieu</i>	Région du Nord, vallée de la Qadisha et district de Bécharré
<i>Etat Partie</i>	Liban
<i>Date</i>	22 janvier 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

- La Vallée de la Qadisha

La Vallée de la Qadisha représente des ouvrages conjugués de la nature et de l'homme. Pendant des siècles, les moines et ermites trouvèrent en cette vallée austère un foyer propice à l'épanouissement de l'érémisme. Elle est le témoignage unique du centre vital de l'érémisme maronite.

Ses grottes naturelles, creusées dans les flancs des collines, quasi-inaccessibles, disséminées, irrégulières et inconfortables constituèrent le matériel indispensable au recueillement et à la vie mortifiée. Une relation spirituelle spécifique put ainsi s'établir entre ce paysage rude et les besoins spirituels des solitaires.

L'aménagement de ces grottes en ermitages ou chapelles et monastères, aux intérieurs couverts de fresques et aux façades bâties, ses envolées d'escaliers taillés dans la roche, ses pentes transformées en terrasses cultivées sont des techniques spécifiques de l'utilisation viable de la Vallée de la Qadisha par ces solitaires.

C'est ici que se trouve la plus forte concentration de monastères et ermitages rupestres remontant aux origines du Christianisme, et c'est aussi ici que coule le Saint Fleuve, Nahr Qadisha dont la source est dans une montagne sainte et célèbre dans les Ecritures. La Vallée de la Qadisha représente donc une valeur universelle exceptionnne, aussi importante que le nord de la Syrie, le désert d'Egypte ou le Mont-Athos.

- La Forêt des cèdres

Les plus anciens écrits connus « l'Epopée de Gilgamesh » retrouvée en Mésopotamie centrale mentionne l'existence de cette forêt et décrit les cèdres du Liban comme des arbres sacrés.

Cette forêt recèle des cèdres trimillénaires qui sont les derniers témoins des temps bibliques. Ils sont cités dans la Bible cent trois fois et le prophète Ezéchiel d'affirmer en parlant du cèdre du Liban : « Dieu l'a planté, c'est Lui qui l'arrose, c'est Son arbre ». Contemporains des rois Ahiiram de Tyr et Salomon de Jérusalem, ces arbres géants connaissent l'histoire de l'humanité. Ils ont droit à une protection internationale.

Lieu de pèlerinage dès le XVIIe siècle, les voyageurs venaient du monde entier admirer cette forêt unique par la beauté de son site et sa végétation.

Cet arbre, le cèdre, est le symbole de l'attachement du peuple libanais à sa terre et à sa patrie au point qu'il a été pris comme emblème sur le drapeau national.

Critères culturels iii et vi

Notes

1. Le bien est également proposé pour inscription en vertu des critères naturels ii, iii et iv. Toutefois, lors de discussions avec la mission ICOMOS/UICN, les autorités libanaises ont attiré l'attention sur le titre de leur document de proposition pour inscription, « Proposition pour l'inscription du paysage culturel... de la vallée de la Qadisha et de la Forêt des Cèdres », et ont déclaré souhaiter que le bien proposé pour inscription soit considéré comme un *paysage culturel*. Les observations de l'UICN sont par conséquent incluses dans cette évaluation technique.
2. La réserve forestière de 646 hectares présentée dans la proposition d'inscription a été proposée par l'Etat Partie en 1991 pour sa valeur naturelle, et a fait l'objet d'une mission sur le terrain de l'UICN en avril 1993. L'UICN a recommandé que la proposition d'inscription en tant que site naturel soit différée, en suggérant que l'Etat Partie envisage soit la révision de la proposition, en y incluant d'autres zones clés mais distinctes, comprenant d'importants bosquets de cèdres, soit la refonte de la proposition d'inscription, pour en faire une partie de la proposition d'inscription de la vallée de la Qadisha, dans son ensemble, en tant que paysage culturel. Lors de sa 17^{ème} Session à Carthagène (Colombie) du 6-11 décembre 1993, le Comité du Patrimoine mondial a décidé de ne pas inscrire le bien sur la Liste du Patrimoine mondial, avec les commentaires suivants : « Le Comité a reconnu le caractère sacré des Cèdres du Liban. Toutefois, le site proposé est trop petit pour conserver son intégrité et le Comité a donc estimé qu'il ne répondait pas aux critères naturels du patrimoine mondial. Le délégué du Liban a informé le Comité que des démarches étaient en cours pour préparer une future proposition d'inscription d'un paysage culturel à l'étude pour la Vallée de Qadisha et comprenant un bosquet de Cèdres du Liban. » La présente proposition d'inscription en est le résultat.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*.

Histoire et description

Histoire

Une grande partie des grottes de la Qadisha occupées par les anachorètes chrétiens avaient été antérieurement utilisées comme abris et tombeaux dès l'ère paléolithique. Depuis le début de l'ère chrétienne, la Vallée sainte servait de refuge aux personnes en quête de solitude. Les maronites syriens vinrent s'y abriter des persécutions religieuses à partir du VII^e siècle, et ce mouvement s'intensifia au X^e siècle, à la suite de la destruction du monastère de Saint Marun. Les moines maronites établirent leur nouveau centre à Qannubin, au cœur de la Qadisha, et des monastères combinant vie érémitique et vie cénobitique s'étendirent rapidement sur les collines environnantes.

A la fin des croisades, les grottes de la Qadisha furent le lieu d'actions dramatiques contre les Maronites. En effet, en 1268 et 1283, respectivement, les sultans mamelouks Baybars I^{er} et Qalaoun menèrent des campagnes contre ces grottes-forteresses et les villages alentour. En dépit de ces attaques, le monastère Deir Qannubin devint, au XV^e siècle, devenir le siège du patriarcat maronite, et le rester pendant cinq cents ans. Au XVII^e siècle, la réputation de piété des moines maronites était telle que de nombreux poètes, historiens, géographes, politiciens et ecclésiastiques visitèrent la Qadisha, allant même parfois jusqu'à s'y installer.

La Vallée sainte n'était cependant pas simplement le centre de la culture maronite. Ses falaises rocheuses abritèrent aussi d'autres communautés chrétiennes au fil des siècles : jacobites (Syriens orthodoxes), melchites (Grecs orthodoxes), nestoriens, Arméniens, et même Ethiopiens.

Le cèdre (*Cedrus libani*) est décrit dans d'anciens écrits botaniques comme le plus vieil arbre du monde. Les Israélites l'admiraient, et l'emportèrent sur leur terre pour bâtir les premier et second Temples de Jérusalem. Selon les sources historiques, les fameuses forêts de cèdres commençaient à disparaître à l'époque de Justinien I^{er}, au VI^e siècle après Jésus-Christ.

Description

La vallée de la Qadisha (sainte), longue et profonde, est située au pied du mont al-Makmal, au nord du Liban. La rivière sainte, le Nahr Qadisha, la traverse sur 35 km, puisant sa source dans une grotte un peu au-dessous des cèdres sacrés. Les pentes de la vallée forment des remparts naturels, et leurs falaises abruptes comptent de nombreuses grottes, souvent situées à plus de 100 m d'altitude et toutes difficiles d'accès. Elles sont entourées des terrasses réalisées par les ermites pour la culture des céréales, de la vigne et de l'olive. Les ermitages, constitués de petites cellules pas plus hautes qu'un homme et parfois totalement closes, tirent parti des irrégularités de la pierre, ce qui explique leur répartition inégale. Dans certaines, des peintures murales subsistent toujours.

Les principaux ensembles monastiques sont au nombre de quatre. Le monastère *Qannubin*, au nord-est de la Qadisha, est le plus vieux des monastères maronites ; bien que sa fondation soit souvent attribuée à Théodose le

Grand en 375, il fut plus probablement établi par un disciple de saint Théodose le Grand. Pour la plus grande partie, il est taillé à même la pierre : cellules monastiques, église, cloître et logements pour les voyageurs.

Le monastère *Saint-Antoine de Quzhayya* se dresse sur le flanc opposé de la Qadisha. Selon la tradition, il fut fondé au IV^e siècle par saint Hilarion en l'honneur de l'ermite égyptien saint Antoine le Grand, bien que les premières archives documentaires ne remontent qu'aux environs de l'an 1000. Il fut détruit au XVI^e siècle mais rapidement restauré : il se compose d'un corridor, d'une salle de réunion et d'une chapelle, à proximité d'un moulin et d'un certain nombre d'ermitages, taillés dans la roche.

Le monastère *Notre-Dame de Hauqqa* (*Saydet Hauqqa*) se dresse à 1.150 m d'altitude, entre Qannubin et Quzhayya, à la base d'une immense grotte. L'ermitage semble avoir été situé sur une large plate-forme, au niveau intermédiaire, où se trouve un réservoir d'eau alimenté par des canaux. Le niveau supérieur, accessible uniquement par une échelle, est une grotte de 47 m de long ; la richesse de la poterie médiévale et des pointes de flèche qui y ont été trouvées suggèrent qu'elle servait de refuge. Il fut fondé à la fin du XIII^e siècle par des villageois d'Hauqqa.

Des traces de fortifications ont également été trouvées dans l'Aassi Hauqqa (grotte), à 1.170 m d'altitude. Les découvertes archéologiques indiquent que cette grotte était utilisée à l'époque paléolithique, romaine et médiévale.

Le monastère *Mar Lichaa* (*Mar Lisa ou Saint Elisée*), mentionné pour la première fois au XIV^e siècle, est partagé par deux communautés, un ordre maronite solitaire et l'ordre des carmélites déchaussées. Il se compose de trois ou quatre petites cellules, d'un réfectoire et de quelques offices ; l'église comprend quatre chapelles taillées dans la roche.

Parmi les autres établissements monastiques de la Qadisha figurent le monastère Mar Girgis, avec la chapelle Mar Sallita, le monastère Mar Yuhanna et le monastère Mar Abun, avec l'ermitage Mar Sarkis.

Un autre groupe de monastères se dresse dans la vallée de Hadshit (Ouadi Houlat). Ceux-ci furent fondés par les moines monophysites éthiopiens chassés de la ville voisine d'Ehden, et occupés par ceux-ci avant que leurs communautés n'essaient ailleurs. Ils comprennent les complexes ermitage – monastère Deir es-Salib, Mar Antonios, Mar Semaane et Mar Assia, ainsi que les chapelles isolées Mar Bohna et Mar Chmouna.

Une réserve forestière de 646 hectares abrite les restes de la grande forêt de cèdres, concentrés dans la forêt de Bécharré, qui ne couvrent pas plus de 2 hectares. Selon les déclarations, elle contient 375 arbres, dont deux sont censément âgés de plus de 3.000 ans et dix de plus de 1.000 ans, les autres étant âgés de plusieurs siècles au moins.

Gestion et protection

Statut juridique

Tout le groupe de bâtiments et autres constructions de la vallée de la Qadisha est protégé en vertu de son inscription au Registre général des monuments historiques, le 22 mars 1995, par décret. La forêt des Cèdres est classée en vertu des dispositions de la loi 1993 sur les Vues et sites naturels. C'est également une réserve forestière classée.

Ces formes de classification limitent toutes deux les interventions de toute sorte, qui nécessitent une autorisation.

Gestion

Les structures de la vallée de la Qadisha tombent sous la définition du *waqf* (bien religieux) et sont contrôlées par les autorités ecclésiastiques compétentes : le patriarcat maronite, l'ordre maronite de Ouadi Esshaya et l'ordre mariamite libanais. La supervision professionnelle est sous la responsabilité de la direction générale des Antiquités, ministère de la Culture.

La forêt des Cèdres est la propriété du patriarcat maronite. Elle est gérée en collaboration avec la municipalité de Bécharré et les ministères de l'Environnement et du Tourisme. En outre, deux organisations non gouvernementales, l'Association des Amis de la Forêt des Cèdres et le Comité International de Sauvegarde du Cèdre du Liban, travaillent en association avec ces instances officielles.

Le dossier de proposition d'inscription ne donne aucune indication quant à un plan de gestion de la vallée de la Qadisha. Pour la forêt des Cèdres, des détails sont donnés en ce qui concerne un programme de reboisement et de clôture mis en œuvre par l'Association des Amis de la Forêt des Cèdres. Il mentionne également brièvement un projet de la branche locale du Comité International en vue de créer un parc naturel autour du site.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Il semble n'y avoir eu aucune conservation dans la vallée de la Qadisha en dehors de la maintenance sur les monastères actuellement occupés. Il est fait mention d'une dégradation naturelle des murs, des peintures murales, etc., observée par le Groupe d'Etudes et de Recherches Souterraines du Liban dans un certain nombre des grottes.

Quant à la forêt des Cèdres, elle a fait l'objet d'efforts relativement récents pour protéger les arbres restants et entreprendre le reboisement.

Authenticité

Le degré d'authenticité des structures religieuses de la vallée de la Qadisha est élevé, d'autant plus qu'elles ont pendant longtemps été isolées, avec des grottes difficiles d'accès, et n'ont donc fait l'objet d'aucune conservation ou restauration indifférente à leur valeur ou inadéquate.

Evaluation

Action des organes consultatifs

Une mission conjointe ICOMOS-UICN a visité le bien en avril 1998.

Caractéristiques

La vallée de la Qadisha et ce qui reste de la forêt des Cèdres sur le flanc occidental du mont Liban forment un paysage culturel d'une valeur universelle exceptionnelle. La vallée, entourée de versants abrupts, a été pendant longtemps un lieu de méditation et de refuge et contient un nombre exceptionnel de fondations monastiques érémitiques et cénobites chrétiennes, dont certaines remontent au tout début de l'essor du christianisme. L'exploitation traditionnelle de la terre, sous la forme de terrasses impressionnantes, se poursuit. La valeur culturelle de la vallée est encore rehaussée par son origine jurassique, avec, entre autres, ses grottes de calcaire ; la vallée abrite une flore et une faune variées, qui contribuent à sa diversité biologique. Quant aux arbres de la forêt des Cèdres, ils sont les survivants d'une grande forêt qui était renommée à l'Antiquité.

Analyse comparative

Parmi les autres régions où furent très tôt établis des monastères figurent la péninsule du Sinaï, le désert égyptien et l'Éthiopie, mais le groupe de la Qadisha est probablement le plus vaste et le plus densément peuplé. Pour ce qui est des cèdres, ils sont bien évidemment uniques, du fait de leur importance culturelle plutôt que naturelle, étant donné que le Liban compte d'autres forêts de *Cedrus libani* (réserve de cèdres de Al-Shouf, par exemple), de même que la Turquie, particulièrement dans le parc national Olympus Beydaglan.

Observations des organes consultatifs

Dans leur rapport, les membres de la mission conjointe d'experts ICOMOS-UICN observent que les sites monastiques de la vallée de la Qadisha et la forêt de cèdres sont sans nul doute d'une importance culturelle exceptionnelle. Toutefois, ils ne sont couverts par aucune forme de plan de gestion ou de programme de conservation.

La mission a recommandé que le plan de gestion de ce bien prenne en compte sa valeur culturelle mais aussi sa valeur naturelle, en identifiant clairement la flore et la faune indigènes et en couvrant, entre autres choses, leur conservation, l'approche d'une utilisation touristique de la vallée, notamment en ce qui concerne l'usage de véhicules, l'accès des visiteurs à la forêt de cèdres et des plans d'établissement, d'une manière aussi naturelle que possible, d'une zone étendue de *Cedrus libani*. Du fait de la vulnérabilité des éléments naturels et de l'impact visuel qu'aurait des bâtiments à l'orée de la vallée, il était essentiel qu'une zone tampon efficace soit délimitée autour de la zone proposée pour inscription.

Au vu de la propriété éparpillée des composants du bien proposé pour inscription, il était capital qu'une commission, sous une forme ou une autre, soit créée avec des représentants des agences gouvernementales clés, du

gouvernement local et des propriétaires, ainsi qu'un soutien scientifique et technique adéquat, pour coordonner et surveiller la planification et la gestion du bien.

Lors de sa réunion de juin 1998, le Bureau a renvoyé la proposition d'inscription à l'Etat Partie, en demandant des détails sur un plan global de gestion et de conservation des sites monastiques et des monuments de la Vallée de la Qadisha et de la Forêt des cèdres (notamment l'établissement d'une commission de coordination des activités des divers propriétaires et agences impliqués et la définition d'une zone tampon effective).

L'Etat Partie a fourni un document énonçant les directives de préparation d'un plan de gestion, qui prenaient en compte tous les points soulignés par la mission d'experts, hormis la délimitation de la zone tampon, qui fait l'objet d'une étude spéciale sous l'égide de la direction générale libanaise de l'Urbanisme.

Brève description

La vallée de la Qadisha est l'un des plus importants sites d'établissement des premiers monastères chrétiens au monde, et ses monastères, pour beaucoup très anciens, s'inscrivent dans un extraordinaire paysage accidenté. On trouve non loin les vestiges de la grande forêt de cèdres du Liban, très prisés jadis pour la construction de grands édifices religieux.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères iii et iv* :

Critère iii : La vallée de la Qadisha accueille depuis les premiers pas de la chrétienté les communautés monastiques. Quant aux arbres de la forêt de cèdres, ils sont les survivants d'une forêt sacrée et de l'un des matériaux de construction jadis les plus prisés.

Critère iv : Les monastères de la Vallée de la Qadisha sont les exemples survivants les plus significatifs de la force de la foi chrétienne.

ICOMOS et UICN, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Tlacotalpan (Mexique)

N° 862

Identification

<i>Bien proposé</i>	Zone de monuments historiques de Tlacotalpan
<i>Lieu</i>	Etat de Veracruz, municipalité de Tlacotalpan
<i>Etat Partie</i>	Mexique
<i>Date</i>	26 juin 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

Tlacotalpan, port fluvial proche de la côte du Golfe du Mexique, est accessible uniquement par le fleuve Papaloapan. Exemple unique du type de ville et d'architecture propre à la région des Caraïbes, Tlacotalpan, contrairement à d'autres lieux en grande partie détruits, a bénéficié d'un degré exceptionnel de préservation en conservant toute la richesse de son authenticité.

Critère ii

La valeur universelle de Tlacotalpan se retrouve dans le choix et le développement d'un type d'architecture défini en fonction de conditions climatiques particulières comme la luminosité, l'ombre, la pluie et le vent. Ces paramètres ont motivé l'élaboration de solutions pour les toitures, l'aménagement des espaces intérieurs avec leurs cours et leurs jardins, et surtout les portiques sur la façade de chaque maison, marquant ainsi l'apogée d'une architecture et d'un tissu urbain déjà utilisés ailleurs au XIXe siècle.

Critère iv

Tlacotalpan constitue un exemple exceptionnel d'établissement humain traditionnel. Son degré de conservation est remarquable de par son éloignement des principales voies de communication établies au cours du siècle dernier et l'absence de répercussions dues à la contraction des activités économiques durant le siècle présent. Parallèlement à l'originalité et à la richesse chromatique de son architecture, la ville a su préserver son caractère de centre culturel grâce à ses aires réservées à la musique, à la danse et à la poésie, mais aussi grâce à ses coutumes et festivals traditionnels qui ont forgé sa tradition culturelle, la *jarocha*, désormais perméable aux influences et intrusions extérieures.

Critère v

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Tlacotalpan est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Les origines ethniques des peuples préhispaniques habitant la région située au nord et au nord-est de Tlacotalpan ne sont pas entièrement éclaircies. Toutefois, les noms du fleuve, Papaloapan (Fleuve des Papillons), et d'autres établissements environnants sont d'origine Nahuatl, ce qui laisse supposer qu'ils se trouvaient sous domination aztèque. Le nom actuel de la ville est une version espagnole de *Tlaxcotliapan* (« Terre entre les Eaux »), du nom de l'île où s'établit le premier village avant le réaménagement de la rive nord du fleuve, époque où il est rattaché au continent.

En 1518, Juan de Grijalba découvre l'embouchure du Papaloapan, puis Pedro de Alvarado le remonte et en 1521, Cortés envoie Gonzalo de Sandoval chercher de l'or.

Vers 1550, le roi d'Espagne accorde à Gaspar Rivadeneyra un vaste territoire comprenant le site de Tlacotalpan, que ce dernier consacra à l'élevage de bétail. S'il ne peut empêcher l'installation d'un village de pêcheurs sur le site de la ville actuelle, il oblige néanmoins les habitants à bâtir une chapelle dédiée à la Vierge de la Candelaria.

Dans la région, la colonisation espagnole progresse lentement. Les recensements comptent seulement douze colons en 1544, chiffre qui ne dépassait pas 320 en 1777. Les informations concernant la population non espagnole sont moins précises, mais en 1808, on dénombre 1156 Indiens et 1616 *pardos* (descendants métisses d'Indiens et de Noirs).

La ville sera largement détruite par trois incendies en 1698, 1788 et 1790, ce dernier amenant le gouvernement local à imposer des mesures qui modifieront radicalement le caractère du lieu : les maisons, qui devaient être séparées par des espaces libres plantés d'arbres, devaient recevoir des toitures de tuiles. Ceux qui n'avaient pas les moyens d'effectuer cette reconstruction coûteuse pour se conformer à la législation pouvaient acquérir des lots de terrain « à des prix raisonnables » dans l'est du village afin d'y construire de petites maisons.

C'est vers cette époque, à la fin du XVIIIe siècle, que des immigrants français, allemands et italiens s'établissent dans la région pour planter et tisser du coton, activité dédaignée par les Espagnols mais très prisée des Anglais.

Tlacotalpan ne connaît aucune expansion économique avant 1821, époque où la ville devient le port d'embarquement des marchandises provenant

d'Oaxaca et de Puebla, destinées à Veracruz et, au-delà, à la Nouvelle-Orléans, la Havane et Bordeaux. En 1855, sa flotte s'était étendue à dix-huit bateaux à vapeur et un grand bateau à voiles servant à transporter bois, tabac, coton, céréales, sucre, eau-de-vie, cuir, viande salée, crocodiles, plumes de héron, meubles et savon.

L'année 1849 voit la construction du théâtre Nezahuacoyotl et du Palais municipal, ce dernier constituant l'un des rares édifices à deux étages dans un lieu qui n'en comptait que dix à l'époque. En 1865, Tlacotalpan se voit accorder le statut de ville par le gouvernement central et d'autres édifices publics, comme l'hôpital et le nouveau marché, seront terminés au cours du siècle. Dans les premières années du XXe siècle, c'est une ville florissante comptant huit écoles, trois hôtels, neuf usines, 100 maisons à un étage, 25 à deux étages et une à trois étages, ainsi que 54 demeures plus modestes. Toutefois, pendant la première moitié du siècle, l'activité économique décline et demeure relativement stagnante jusqu'à nos jours. La population, dénombrée à 5613 personnes en 1859, n'a guère augmenté en 1950. Elle se monte aujourd'hui à 8850 personnes, niveau qu'elle occupe depuis 1980.

Malgré le déclin affiché sur le plan économique, Tlacotalpan demeure un centre culturel important. La ville se distingue notamment par les festivités dont elle honore sa sainte patronne, la Vierge de la Candelaria : si la fête officielle est fixée au 2 février, les cérémonies commencent dès la fin janvier et se poursuivent une semaine entière sous forme de danses et de spectacles divers sur les places et dans les rues.

Description

En tant que port fluvial intérieur, Tlacotalpan constitue un type d'établissement urbain relativement rare en Amérique latine. La ville s'étend selon un plan en damier sur une distance de 1550 mètres sur 520 mètres environ. La zone historique proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial couvre 75 hectares et comprend 153 îlots différents. La ville se divise en deux secteurs distincts, chacun en forme de damier. Le plus grand, à l'ouest, c'est le quartier « espagnol » et le plus petit, à l'est, le quartier « indigène ». Au point de jonction se trouve une zone de forme irrégulière située sur le lit d'une rivière asséchée et qui forme le secteur « public », c'est-à-dire le quartier des espaces publics et des bâtiments officiels et commerciaux.

Dans sa partie occidentale, la ville est orientée selon un plan est-ouest de sept rues principales (*calles*) parallèles à la rive droite du fleuve et coupées par des ruelles étroites (*callejones*). Quatre suivent la courbe du fleuve jusque dans l'est de la ville et les trois autres sont interrompues dans le centre par le secteur « public ».

Hormis la densité inhabituelle d'édifices historiques de qualité ayant subsisté, le caractère exceptionnel de Tlacotalpan réside dans son architecture harmonisée et homogène, associée à un mélange frappant des

couleurs. En outre, si ce type de maison des Caraïbes se retrouve ailleurs sur la côte du Golfe du Mexique, aucun de ces lieux ne se montre à la hauteur dans la remarquable diversité des solutions adoptées à Tlacotalpan.

Dans ce tracé en damier, les rues principales possèdent une qualité propre à Tlacotalpan. En plus de la chaussée centrale, chaque rue est formée de trois éléments distincts : une bande de trottoir étroite sous les portiques en colonnade de chaque maison, un trottoir découvert puis une bande de verdure de 1 à 2 mètres de largeur, autrefois agrémentée de plantes et de buissons mais aujourd'hui largement envahie par l'herbe. Par contraste, les ruelles transversales ne comportent généralement aucun trottoir et parfois même le gazon y a recouvert ses droits.

La plupart des portiques comportent des arcades, sauf certains qui sont formés de linteaux de bois soutenus par des colonnes ou des piliers de bois recouverts d'enduit. Ces deux formes autorisent une grande variété dans la décoration, allant de simples poutres verticales à des colonnes cannelées avec base et chapiteau richement ornés et corniche à moulures. Les arcades, d'inspiration éclectique, présentent des formes cintrées, ogivales, lobées, ainsi que des formes particulièrement extravagantes. Cette variété, agrémentée d'une utilisation abondante de couleurs, vient encore renforcer l'aspect de l'ensemble.

Dans leur grande majorité, les maisons de Tlacotalpan comptent un seul étage ; la plupart présentent une disposition interne et des caractéristiques structurelles intactes et nombreuses sont celles qui ont conservé leur mobilier et leur décoration intérieurs d'origine. Elles se distinguent par l'emplacement de la salle à manger, qui se trouve généralement dans la seconde enfilade de pièces à partir de la rue, donnant d'un côté sur les jardins ou les cours intérieurs. Comme les espaces verts publics, ces derniers renferment diverses essences d'arbres, surtout des palmiers, dont les branches se déploient sur les toits des maisons. Les toitures constituent d'ailleurs une autre caractéristique propre à Tlacotalpan, puisque, contrairement à celles des autres villes similaires, elles sont dans leur grande majorité à base de tuiles en terre cuite courbes.

Gestion et protection

Statut juridique

En décembre 1986, le centre historique de Tlacotalpan est déclaré Zone de monuments historiques par décret présidentiel. Par conséquent, il bénéficie de la protection assurée par la loi fédérale de 1972 sur les monuments et zones archéologiques, artistiques et historiques, qui garantit une surveillance stricte de toute forme d'intervention susceptible de modifier les caractéristiques ayant motivé le classement du bien.

Conformément aux dispositions de la loi de l'Etat correspondante du 31 décembre 1969, l'Etat de Veracruz a déclaré Tlacotalpan « Ville typique digne d'être conservée ».

Gestion

La plupart des biens compris dans le site proposé pour l'inscription sont en des mains privées. Les édifices publics et religieux appartiennent à l'Etat fédéral et d'autres à l'Etat de Veracruz et à la municipalité de Tlacotalpan.

La responsabilité globale pour la conservation du centre historique est dévolue à l'Institut National d'Anthropologie et d'Histoire (INAH) et à l'Institut National des Beaux-Arts (INBA), deux organismes dépendant du Conseil national pour la culture et les arts (CNCA) au sein du ministère de l'Education publique (SEP). Le Centre régional de l'INAH à Veracruz emploie 161 personnes, notamment des architectes, des urbanistes, des conservateurs et des archéologues professionnels.

Le ministère pour le Développement social (SEDESOL) gère la conservation des biens appartenant à l'Etat fédéral, notamment les questions de développement urbain et la protection écologique. La section de Veracruz emploie plus de 200 personnes, surtout des spécialistes.

Le gouvernement de l'Etat de Veracruz et la municipalité de Tlacotalpan coopèrent de façon active sur tous les aspects des projets d'urbanisme et de conservation à l'intérieur de la zone proposée pour inscription. L'Institut culturel de Veracruz, fondé en 1976, la Maison de la culture Agustín Lara et le Musée Salvador Ferrando sont également étroitement impliqués dans les activités de conservation et de présentation de la ville historique.

Un plan de développement urbain voit le jour en 1985 ; il sera révisé et approuvé en 1997. Il complète et développe les mesures de conservation prévues au moment du classement de la ville historique comme Zone de monuments historiques en 1986. Ce plan prévoit des dispositions détaillées pour toute forme d'intervention dans l'enceinte de la zone protégée et définit par ailleurs une « zone de transition » qui s'étend jusqu'à la rive opposée du fleuve Papaloapan, constituant ainsi la zone tampon demandée.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Depuis les années 1950, des mesures actives ont permis de protéger le centre historique et d'améliorer les conditions de vie des habitants : dispositifs de protection contre les inondations du fleuve, amélioration du réseau d'égouts et assainissement des marécages environnants.

Dans la ville elle-même, la première campagne de restauration du Théâtre Nezahualcoyotl, datant du XIXe siècle, remonte aux années 1960 ; en 1965, un édifice historique restauré rouvre sous le nom de Musée communautaire des arts et des traditions Salvador Ferrando, et la Maison de la culture Agustín Lara ouvre à son tour dans un autre bâtiment restauré

en 1977. La Place Santa Marta est également restaurée dans les années 1970.

Au début des années 1990, plusieurs projets de restauration sont amorcés. Le théâtre fait de nouveau l'objet de travaux, qui sont toujours en cours, tandis que sur d'autres biens, les travaux sont déjà terminés : le Kiosque sur la place principale, le cimetière, le bâtiment des archives municipales et le marché Teodoro Dehesa. Certains de ces projets ont pu être menés à bien grâce à un programme espagnol d'aide financière.

Authenticité

L'objet de la présente proposition d'inscription concerne le tissu urbain de Tlacotalpan dans son ensemble plutôt que les édifices pris séparément. A ce titre, le degré d'authenticité est élevé, puisque le plan des rues et l'aspect global de la ville ont fidèlement conservé leur forme originale. La ville ayant été habitée en permanence depuis sa fondation, les modifications au fil du temps sont inévitables. Toutefois, le classement comme Zone de Monuments Historiques en 1986 a préservé Tlacotalpan d'éventuelles interventions disgracieuses et inutiles, nous laissant une architecture domestique exceptionnelle pratiquement intacte, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les projets de restauration ont par ailleurs grandement embelli l'aspect de certains édifices publics importants.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Tlacotalpan en janvier 1998. Le Comité international des villes et villages historiques a également commenté cette proposition d'inscription.

Caractéristiques

En tant que port fluvial, Tlacotalpan constitue un exemple exceptionnellement bien préservé d'un type d'établissement colonial espagnol rare dans la région des Caraïbes. Son tissu urbain d'origine est pratiquement intact et la qualité des édifices, caractéristiques de la tradition locale des Caraïbes plutôt que du style colonial espagnol plus courant, est exceptionnelle de par la diversité exubérante des formes, de la décoration et de la couleur. La présence de nombreux arbres dans les espaces publics, les jardins privés et les cours confère au paysage urbain un attrait particulier.

Analyse comparative

Dans la région des Caraïbes, une seule autre ville coloniale espagnole peut être comparée à Tlacotalpan : il s'agit de Santa Cruz de Mompos (Colombie), inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial en 1995. Si les deux villes sont globalement similaires de par leur situation, leur fonction et leur plan, elles présentent néanmoins des différences significatives. Ainsi,

contrairement aux autres régions d'Amérique latine, si riches en églises, monastères et autres institutions religieuses, Tlacotalpan se distingue des autres villes coloniales espagnoles par son dénuement en la matière, puisqu'elle ne compte que trois églises relativement modestes. Elle doit également son caractère exceptionnel à son paysage urbain unique de par ses rues larges et sa densité d'espaces verts, atouts que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Enfin, on remarquera l'exubérance de la décoration et de l'utilisation de la couleur sur ses nombreux édifices, ce qui la distingue des autres villes espagnoles.

Le patrimoine architectural urbain d'Amérique latine (1998), étude comparative préparée pour l'ICOMOS par l'architecte Ramón Gutiérrez, ne comprend pas de présentation détaillée de Tlacotalpan. Toutefois, cette dernière figure dans la liste récapitulative des sites clés incluse en annexe de ce document : parmi les noms inscrits sur les listes indicatives soumises par les pays d'Amérique latine, ce site serait digne de figurer sur la Liste du Patrimoine mondial.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La mission d'expert de l'ICOMOS a insisté sur l'urgence d'approuver et de mettre en oeuvre le Plan régional de développement et de conservation de Tlacotalpan qui devra aussi prévoir la constitution d'un groupe de coordination dans la ville même pour la conservation. Elle a également recommandé que soit préparé un plan spécial et détaillé pour le tourisme culturel et écologique. Des propositions ont aussi été faites pour que la zone tampon soit étendue de manière à inclure une partie du fleuve qui constitue un élément essentiel de l'environnement du bien proposé pour inscription.

A l'occasion de la réunion de juin 1998, le Bureau a renvoyé cette proposition d'inscription à l'Etat Partie, en demandant d'ajuster la zone tampon, telle que proposée par l'ICOMOS. De nouvelles cartes ont été fournies et elles répondent aux demandes de l'ICOMOS.

Brève description

Tlacotalpan est un port fluvial colonial espagnol situé sur la côte du Golfe du Mexique ; fondée au milieu du XVIe siècle, la ville présente un tissu urbain d'origine particulièrement bien conservé. Ses atouts se retrouvent dans un paysage urbain exceptionnel aux rues larges, aux maisons à colonnades exubérantes de par leur diversité de styles et de couleurs, et aux nombreux arbres anciens des espaces publics et des jardins privés.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii : le tissu urbain et l'architecture de Tlacotalpan représentent la fusion des traditions espagnoles et caraïbes d'une importance et qualité exceptionnelle.

Critère iv : Tlacotalpan est un port fluvial colonial espagnol situé sur la côte du Golfe du Mexique et qui présente un tissu urbain d'origine particulièrement bien conservé. Son caractère exceptionnel réside dans son paysage urbain aux rues larges, aux demeures modestes mais exubérantes de par leur diversité de styles et de couleurs, et aux nombreux arbres anciens des espaces publics et privés.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Panaoti (Népal)

N° 869

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le complexe architectural et la ville du début du Moyen Age de Panaoti
<i>Lieu</i>	District de Kabhre Palanchok, zone de Bagmati, Népal moyen-oriental
<i>Etat Partie</i>	Népal
<i>Date</i>	30 juin 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

Le dossier de proposition ne contient aucun texte de justification, et se contente de citer les **critères ii, iii et vi**.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Les découvertes archéologiques (artefacts et vestiges architecturaux) établissent clairement que Panaoti existait dès la dynastie des Lichhavi (I^{er} – VIII^e siècle après Jésus-Christ). Les archives indiquent qu'au début du Moyen Age, elle était le centre religieux du royaume de Bhonta, dont la capitale était la ville voisine de Benepa ; Panaoti était également un centre administratif et commercial du Népal oriental.

Bhonta fut graduellement absorbé par le royaume de Bhaktapur, dans la vallée de Katmandou. Pendant une période initiale, leurs deux rois alternèrent à la tête des deux royaumes, mais à la fin du Moyen Age (XVI^e – XVII^e siècle), Bhonta avait cessé d'exister en tant que royaume séparé.

Panaoti conserva son importance de centre administratif et commercial tout au long de périodes successives de domination étrangère, jusqu'à l'unification du Népal en 1768, et même après.

Description

Panaoti se situe dans une petite vallée, dans laquelle des forêts succèdent à des rizières en terrasse à flanc de montagne. Le plan de la ville forme un triangle allongé, dont le sommet est le confluent sacré des fleuves Roshi, Punyamati et Lilavati (ce dernier n'étant visible que pour les sages, et invisible aux profanes).

Le principal complexe architectural se situe au confluent du Roshi et du Punyamati. Soixante-quinze monuments religieux et laïcs sont disséminés dans la ville. Voici quelques-uns des plus importants :

- Le *temple Indreswhor Mahadev* est le plus vieux du Népal. Selon la légende, il fut construit en 1294 sur les instructions de la princesse Viramadevi de Benepa. C'est une bâtisse de briques, sur trois étages, au plan carré et à la forme népalaise traditionnelle ; la divinité à qui elle rend hommage est un *lingam* de Shiva en pierre. Les trois toits de bois massif, les deux premiers recouverts de tuiles et le dernier de cuivre doré, reposent sur soixante tasseaux sculptés. L'enceinte du temple abrite des temples plus petits consacrés à des divinités mineures.
- Le *temple Unmatta Bhairava*, du XVI^e siècle, est une grande maison *agama* de pierre, à l'entrée élaborée. Les trois fenêtres de l'étage supérieur sont décorées d'images de sages en méditation.
- Le grand *temple Brahmayani*, sur trois étages, s'élève sur la rive du Punyamati fut construit dans le style népalais traditionnel en 1717. Le tympan sculpté qui surmonte l'entrée principale représente Brahmayani.
- Le *Vamsa Gopal*, de style traditionnel lui aussi, fut érigé en 1663. Le rez-de-chaussée est fermé par une arcade de piliers de bois sculpté, et les tasseaux soutenant le toit sont eux aussi richement sculptés.
- Le *Kathan Kumari Ganesh*, datant de la fin du Moyen Age et de style traditionnel là encore, est une petite structure en briques s'élevant sur deux étages, élégamment sculptée, qui abrite une superbe sculpture du dieu Ganesh.
- Le *Lam Pati* est un lieu de repos public datant de la fin du Moyen Age (XVI^e – XVII^e siècle), remarquable par son balcon de bois délicatement sculpté. Quant au *Devi Ghat Pati*, il s'agit d'une structure en forme de L, faite de briques et de bois, ornée de colonnes et de tasseaux de bois sculpté ; c'est également un lieu de repos public construit à la période médiévale. Cependant, le plus beau de Panaoti est réputé être le *Sorhakutte Pati*, du XVII^e – XVIII^e siècle, ouvert sur les quatre côtés, à l'encontre des deux autres, et orné de magnifiques sculptures sur les colonnes et les tasseaux.
- Le *Ghat Sattal* est une structure plus élaborée, construite au XIX^e siècle pour les adeptes qui venaient accomplir leurs rituels au *ghat*. Les fenêtres du premier étage sont sculptées de motifs

floraux et de treillis, et l'extérieur de cet étage est orné de peintures représentant les dix Avatars de Vishnou.

- Parmi les nombreux *dyochhen* qui furent construits pour abriter des statues de divinités, le *Bhadrakai Dyochhen* (xvi^e – xvii^e siècle) et le *Brahamayani Dyochhen* (xvii^e) sont remarquables. Tous deux sont des édifices sur trois étages, de pierre et de bois, au toit de tuile surmonté d'un second toit beaucoup plus petit.
- Un *sattal* en briques de deux étages, datant du xvi^e – xvii^e siècle, qui devint par la suite l'école primaire de Panaoti, conserve la structure élégamment sculptée qui soutient les saillies du premier étage.

Gestion et protection

Statut juridique

La zone centrale proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial est actuellement en cours de classification au titre de zone monumentale protégée, en vertu du 5^e amendement de la loi de 1996 sur la protection des monuments anciens. La zone tampon en est au même stade dans le processus de classification au titre de zone de conservation en vertu de la loi sur les municipalités.

Gestion

Le principal complexe architectural appartient au Guthi Sansthan, fonds national établi pour la maintenance des monuments religieux.

Les monuments sont sous la responsabilité du département d'Archéologie du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture. Ce département, chargé de la conservation de tous les monuments classés, est également responsable de conseiller les autorités municipales sur les questions de planification au sein des zones protégées, et travaille donc en collaboration avec la municipalité de Panaoti, établie en 1996.

Il n'existe encore aucun plan de gestion portant spécifiquement sur Panaoti ; cependant, celle-ci figure en bonne place dans le projet intégré Kabhre, un projet conjoint entre le Gouvernement népalais et le Gouvernement français. Il s'agit d'un projet quinquennal, qui a débuté en 1996 et couvre de vastes questions liées au développement des infrastructures, au tourisme, etc. en sus de la conservation du patrimoine historique.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La conservation en tant qu'activité scientifique délibérée a commencé dans la ville en 1992, dans le cadre du projet intégré Panaoti, prédécesseur du projet Kabhre. Le premier monument restauré fut le temple Indreshwor Mahadev, et depuis 1992, des travaux ont été réalisés sur 35 monuments au total.

Authenticité

Le degré général d'authenticité du complexe est élevé, malgré quelques interventions antérieures qui ne sont pas totalement conformes aux principes et pratiques actuels de conservation et de restauration.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Panaoti en décembre 1997. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international du bois.

Observations de l'ICOMOS

Le 21 juillet 1997, le Centre du Patrimoine mondial a écrit au Délégué permanent du Népal auprès de l'UNESCO, en requérant des copies des documents officiels classant la zone centrale de Panaoti en vertu de la loi sur la protection des monuments anciens et, la zone tampon zone de conservation en vertu de la loi sur les municipalités visée ci-dessus. Les détails de la gestion du site sont censés être inclus dans le projet intégré Kabhre. Cette documentation, qui est capitale pour l'évaluation du bien proposé pour inscription, n'a pas été fournie à l'ICOMOS pour la réunion du Bureau en juin 1998.

Lors de la réunion, le Bureau a renvoyé la proposition d'inscription à l'Etat Partie, en demandant de nouveau que ces informations soient fournies. Au moment où cette évaluation est préparée, l'ICOMOS n'a pas reçu ces informations.

Recommandation

Que l'examen ultérieur de cette proposition d'inscription soit *différé* en attendant que l'ICOMOS reçoive et évalue ces informations.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Oviedo (Espagne)

N° 312 bis

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le centre historique de la cité d'Oviedo (extension du site du Patrimoine mondial n° 312 – Eglises du royaume des Asturies)
<i>Lieu</i>	Communauté autonome des Asturies
<i>Etat Partie</i>	Espagne
<i>Date</i>	1 ^{er} juillet 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

Dans le voisinage immédiat de la ville d'Oviedo se trouvent deux monuments inscrits en 1985 sur la Liste du Patrimoine mondial : Santa María del Naranco et San Miguel de Lillo. Ces deux bâtiments, construits entre 842 et 850, sont de magnifiques exemples de l'architecture asturienne du début du Moyen Age, et comptent au nombre des grands chefs d'œuvres de l'architecture européenne, toutes époques confondues.

Au cœur d'Oviedo, trois autres bâtiments subsistent de l'époque où la ville était la capitale du royaume des Asturies (791-910) : la Cámara Santa de San Salvador de Oviedo, la basilique San Julián de los Prados et La Foncalada. Avec les deux monuments de Naranco, les vestiges de San Tirso et le trésor sans rival d'œuvres d'or et d'argent du début du Moyen Age, préservées dans la Cámara Santa, composent un ensemble artistique et architectural sans égal dans le reste de l'Europe. Aucune autre ville européenne, en effet, ne peut s'enorgueillir d'un groupe de cinq édifices du IX^e siècle intégrés au centre urbain et dans un état de conservation si enviable.

La concentration exceptionnelle de ces bâtiments à Oviedo est sans nul doute due au rôle que jouait la ville en sa qualité de capitale du royaume des Asturies. Fondée par décision royale au milieu du VIII^e siècle et marquée dès le début au sceau des bâtiments ecclésiastiques autour desquels elle s'est développée, Oviedo possède un tracé urbain qui laisse transparaitre dès le premier coup d'œil l'urbanisme d'une capitale du début du Moyen Age. Le quartier épiscopal, composé de la cathédrale San Salvador, de la basilique Santa María, de la Cámara Santa, de San Pelayo et de San Vicente, le système hydraulique de La Foncalada (un monument à lui tout seul), la basilique suburbaine San Julián de los Prados et les bâtiments résidentiels du mont Naranco forment un complexe urbain réellement exceptionnel, de par son authenticité et son caractère unique.

Pour ces seules raisons, le centre historique d'Oviedo mérite l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, car il constitue un cadre urbain idéal et la raison historique qui a motivé l'inscription des deux monuments du Naranco. Cette proposition d'inscription est donc en fait une proposition d'extension, par l'inscription du centre de la ville à laquelle les deux monuments déjà inscrits appartiennent, afin d'apporter une compréhension historique et artistique des monuments du Naranco plus logique et complète. La ville d'Oviedo est en effet un contexte privilégié, avec ses itinéraires préromans qui unifient les éléments de ce groupe unique de bâtiments, du centre ecclésiastique à La Foncalada, de cette dernière à San Julián de los Prados, et de cette basilique suburbaine au Naranco. Cela est rendu possible par le tracé urbain, qui a fidèlement préservé le réseau routier qui les reliait à l'origine : ainsi, on peut toujours marcher sur ces mêmes routes qui permirent la communication entre les premiers citoyens d'Oviedo, au IX^e siècle.

En outre, le fait que les trois bâtiments préromans inclus sont eux-mêmes des monuments parle en faveur de l'extension de l'inscription existante. La Cámara Santa, sanctuaire vénéré à l'échelle internationale du XI^e au XVIII^e siècle et parallèle, dans son développement et son pouvoir d'attraction, au grand sanctuaire apostolique de Saint-Jacques de Compostelle, présente une structure unique, et témoigne de l'impact de l'architecture paléochrétienne au IX^e siècle. Au XII^e siècle, elle fut décorée de l'un des plus remarquables exemples de la sculpture romane européenne, les Apôtres de la chapelle San Miguel, et abrite aujourd'hui le plus important trésor d'objets d'or et d'argent en Europe. Quant à La Foncalada, elle est un exemple unique en Europe de l'architecture hydraulique du IX^e siècle, majestueuse dans sa construction mégalithique et totalement fidèle à la typologie romaine classique correspondante, avec ses nymphées et ses fontaines. Enfin, San Julián de los Prados, magnifique témoignage des basiliques paléochrétiennes, parallèle au renouveau carolingien de ces mêmes formes architecturales, abrite en son intérieur l'ensemble le plus rare et le mieux préservé des peintures murales préromanes d'Europe, incomparable tant en termes d'ancienneté (il date du début du IX^e siècle) qu'en termes de sujet. Il s'agit d'un exemple unique dans le patrimoine artistique européen, qui mérite la plus grande reconnaissance mondiale.

Dès sa naissance, la capitale du royaume des Asturies fut un bastion de la survie du style européen classique. Les Asturies partageaient avec l'Europe carolingienne un intérêt pour la récupération des caractéristiques romaines, qui devaient servir de fondations sur lesquelles bâtir la nouvelle réalité européenne. Cependant, Oviedo différait de l'empire carolingien en ce qu'elle assumait cet héritage classique commun. L'Europe continentale s'efforçait consciemment de revivre le passé, en le réintégrant dans une société devenue en grande partie amnésique. Dans le royaume des Asturies, et particulièrement à Oviedo, cet héritage classique sous-tendait toute nouvelle création. Il n'y avait pas de rupture, mais seule une continuité, ce fait étant consciemment et totalement assumé par le programme politique. C'est précisément d'Oviedo, à l'époque d'Alfonso I^{er} et de San Julián de los Prados, que « l'ordre des Goths », le *gothorum ordo* des chroniques asturiennes devint en même temps une réalité matérielle et spirituelle.

Pendant des décennies, les recherches historiques ont démontré l'existence de relations diplomatiques et d'échanges culturels entre Oviedo et la capitale carolingienne Aix-la-Chapelle ; l'échange d'ambassadeurs entre Alfonso II et Charlemagne, en particulier, est un fait avéré. Les répercussions européennes du débat théologique sur l'arianisme, dernier grand débat sur la figure du Christ dans la théologie catholique résolu par les conciles de Ratisbonne (792) et de Francfort (794), sont quant à elles bien connues.

On considère que les objets d'or et d'argent des Asturies sont de style lombard et rhénan, styles où l'on retrouve des parallèles à ces objets. Par ailleurs, l'œuvre décisive d'intellectuels hispaniques à la renaissance carolingienne et pendant l'épanouissement hispano-saxon antérieur, au VIII^e siècle, nourrie par la sagesse de saint Isidore de Séville, reçoit de plus en plus la considération qu'elle mérite. L'importance actuelle de ces questions a entraîné l'organisation de congrès internationaux, qui illustrent bien la richesse inépuisable des avis et des intérêts sur les origines de la construction de l'Europe, et qui attribuent cet honneur à l'initiative politique carolingienne.

L'architecture du royaume des Asturies est une preuve de la grande qualité, de l'homogénéité et de la richesse qui ont survécu depuis ce moment capital de l'histoire. La ville d'Oviedo est la raison historique de la préservation et de l'aspect de ce type d'architecture, qui ne peut s'appréhender que dans le contexte plus large de la ville dont les dogmes et les efforts lui ont donné le jour. En ce sens, des villes telles qu'Aix-la-Chapelle, Lorsch ou Reichenau, ou d'autres présentées comme les égales d'Oviedo, ne peuvent pourtant soutenir la comparaison avec la capitale asturienne, où le patrimoine culturel et le tracé urbain reflètent fidèlement le plan urbain d'origine, et permettent ainsi de l'apprécier.

En outre, le fait qu'elle fut siège de la couronne des Asturies pendant plus d'un siècle et qu'elle abrite le plus ancien panthéon d'Espagne, dans la basilique Santa María, à côté de la cathédrale, confère à Oviedo une signification toute spéciale, qui la place au même rang que les grandes villes impériales comme Spire, Mayence ou Worms. La différence, tout à l'avantage d'Oviedo, réside dans l'état de conservation de ses monuments, qui ont tous été détruits dans les autres villes, à l'exception des cathédrales.

[**Note** : L'Etat Partie n'avance, dans le dossier de proposition d'inscription, aucune suggestion à l'égard des critères en vertu desquels il considère que le bien devrait être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial. Cependant, l'inscription antérieure a été acceptée sur la base des **critères i, ii et iv.**]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Fruela I^{er}, roi des Asturies de 757 à 768, fit bâtir une basilique dédiée au Sauveur à un endroit alors connu sous le nom d'*Ovetao* et, à ses côtés, une résidence royale où naquit son fils Alphonse II. A peu près à la même époque, une communauté monastique s'établit au même endroit, et fonda un monastère consacré à saint Vincent.

Cette nouvelle ville fut détruite pendant la campagne de l'émirat de Cordoue en 794-795 ; néanmoins, Alphonse II la reconstruisit et en fit sa capitale. Pendant son long règne (791-842), Oviedo fut dotée de bon nombre de nouveaux bâtiments ecclésiastiques et séculiers, parmi lesquels la basilique et le monastère reconstruits, une seconde basilique dédiée à saint Tirso, une église dédiée à la Vierge, des palais et des bains à l'intérieur de l'enceinte, ainsi qu'une troisième basilique, dédiée à saint Julien et à sainte Basilisa, *extra muros*.

Les deux établissements religieux situés au sud du Naranco, Santa María del Naranco et San Miguel, furent construits sous le dur règne de Ramiro I^{er} (842-850). On ignore pourquoi il choisit de les installer à plusieurs kilomètres de la capitale de son prédécesseur. Quant à Alphonse III, dernier et plus grand des rois des Asturies (866-910), il apporta lui aussi sa contribution, sous la forme d'une forteresse construite au nord-est, à l'extérieur des murailles. Au pied du château, le quartier Socastiello, tirant bien évidemment son nom de son emplacement, était le quartier juif de la fin du Moyen Age.

C'est aux alentours de cette époque que les dépouilles des martyrs cordouans Eulogio et Leocricia furent apportées à Oviedo. Une salle du trésor fut construite dans la cathédrale pour les accueillir, la Cámara Santa (chambre sainte), qui devait devenir un lieu de pèlerinage à la fin du Moyen Age.

A la mort d'Alfonso, la cour s'installa à León et Oviedo connut un certain déclin, car elle perdit ses importantes connexions royales. Cependant, elle resta un haut lieu des affaires religieuses et ecclésiastiques, rivalisant avec cet autre lieu de pèlerinage qu'est toujours Saint Jacques de Compostelle. Elle attira également un grand nombre d'immigrants francs, à tel point que deux juridictions furent instaurées, l'une pour les Castillans et l'autre pour la composante franque de la population. Ce contact avec le sud-ouest de la France se poursuivit tout au long du Moyen Age.

Sous le règne d'Alphonse VI le Vaillant, roi de León et de Castille (1065 – 1105), Oviedo reçut ses premières lois, la charte Fuero, qui excluait clairement les citoyens faisant allégeance à l'évêque d'Oviedo et non à la couronne. Alphonse IX (1188-1230) accorda à la ville le droit de construire de nouvelles fortifications autour de sa zone urbaine, qui s'était étendue, mais qui dépassa rapidement ces nouvelles limites, tandis que des ordres mendicants s'installaient à l'extérieur. Parallèlement, l'influence des fondations religieuses – la cathédrale et les monastères San Pelayo et Santa María, en particulier, connut un essor considérable, et une grande partie des terrains urbains tomba en leur possession.

Cet ordre médiéval parvint à son terme avec l'incendie désastreux de Noël 1521. Lors de la reconstruction ultérieure, les citoyens se libérèrent dans une grande mesure d'un joug ecclésiastique trop pesant. Des bâtiments publics séculiers furent érigés, tels que l'Hôtel de Ville, l'*Audiencia* (le tribunal), et l'Université, et le XVII^e et le XVIII^e siècles virent la construction de nombre de magnifiques palais et résidences bourgeoises.

Description

La zone proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial est la zone délimitée par les murailles du XIII^e siècle, plus deux bâtiments *extra muros*, mais toujours dans les limites de la ville moderne : la basilique San Julián de los Prados et La Foncalada.

La partie orientale de l'enceinte médiévale elle-même subsiste, et abrite les trois quartiers qui constituaient la ville médiévale : le quartier épiscopal au nord-est, avec la cathédrale et les bâtiments adjacents, le Socastiello au nord-ouest et le quartier civil au sud. Le tracé original des rues comporte trois axes principaux allant du nord au sud, traversés par un axe principal est-ouest et un autre moins important légèrement au nord, qu'interrompt l'ensemble de la cathédrale. Ces axes sont reliés par des rues plus petites, qui préservent dans une grande mesure les longs pâtés de maisons médiévaux, avec leurs étroites façades.

La majorité des bâtiments de cette zone remonte aux XVII^e – XIX^e siècles, les bâtiments religieux et deux bâtiments résidentiels constituant les seules exceptions à cette règle. Ils s'élèvent en général sur deux ou trois niveaux, le rez-de-chaussée abritant des locaux commerciaux ; leurs façades sont raisonnablement homogènes et les plus luxueux d'entre eux possèdent des balcons.

La *cathédrale San Salvador*, de style gothique tardif, date principalement du XV^e siècle, mais sa façade ouest ne vint la compléter qu'en 1587. Il s'agit d'une basilique, avec une nef, deux bas-côtés, un chœur polygonal et un spacieux transept. Le plafond de la nef, de 20 m de haut, se divise en cinq sections à voûtes croisées. A l'intérieur se dressent des arcades au sommet de piliers fasciculés, d'un triforium, et d'une claire-voie. On trouve des rosaces à chaque pignon du transept.

Au nord de la cathédrale se dresse la *basilique Santa María del Rey Casto*, panthéon de la dynastie asturienne. La structure actuelle date du début du XVIII^e siècle, et remplace les ruines de l'édifice roman. Trois autres chapelles, toutes du XVII^e et dédiées à saint Sébastien, sainte Barbe et sainte Eulalie, s'insèrent également dans l'ensemble de la cathédrale.

Adjacent à la cathédrale, le *monastère San Vicente*, à l'origine une structure romane, fut démoli au XVI^e siècle et remplacé par l'édifice actuel. L'élégante église est l'église paroissiale Santa María de la Corte. Les bâtisses monastiques, parmi lesquelles un grand cloître, abritent aujourd'hui le musée archéologique des Asturies.

La plus ancienne partie du complexe de la cathédrale est la *Cámara Santa*, qui se décompose en deux éléments distincts. D'une part, la crypte Santa Leocadia, de plan rectangulaire, se divise en une nef et un presbytère. La nef abrite trois tombes taillées dans la pierre, tandis que la

crypte est coiffée de voûtes de briques. Quant à la chapelle San Miguel, elle est similaire, en termes de plan, à la crypte, sur laquelle elle s'élève, et fut construite en même temps. La nef était à l'origine dotée d'un plafond de bois et le presbytère de voûtes en berceau. A la fin du XII^e siècle, la partie supérieure de la nef subit un remodelage notable. Les murs furent abaissés et toute la structure couverte de voûtes en berceau, avec trois arcs transversaux décorés de motifs végétaux sur des impostes élaborées reposant sur des colonnes ornées de sculptures des Apôtres.

La fonction précise de la Cámara Santa a fait l'objet de débats interminables, mais on s'accorde maintenant à penser que la crypte était un panthéon épiscopal, regroupé autour de la tombe des martyrs, et la chapelle réservée à l'usage exclusif de l'évêque.

La *basilique San Julián de los Prados* (également connue sous le nom de *Santullano*) s'élève, comme son nom le laisse entendre, sur des terrains extérieurs à la ville fortifiée d'origine. Elle possède une nef et deux bas-côtés, un chœur tripartite, et un transept flanqué à chaque extrémité d'un portique. A l'exception des trois chapelles du chœur, dotées de voûtes en berceau, toute la structure est surmontée d'un plafond de bois. Un large arc de triomphe, doté d'une grande fenêtre centrale et de deux ouvertures latérales plus petites, sépare le transept de la nef. La décoration sculpturale est minimale, puisqu'elle ne se compose que d'une série d'arcs comptant huit chapiteaux, probablement la réutilisation d'une structure wisigoth.

Les murs intérieurs sont couverts de peintures. La plupart des celles des murs nord et sud ont disparu au fil du temps, mais il en reste suffisamment pour permettre de déchiffrer l'iconographie, en grande partie de type classique, sans pour autant permettre son interprétation complète. Le bois du plafond est également sculpté et peint de cercles et d'autres motifs.

Toujours à l'extérieur des murailles se dresse *La Foncalada*, unique survivante de la technologie hydraulique du début du Moyen Age, ce que seules des fouilles réalisées entre 1991 et 1995 ont permis de révéler. Elle se compose de trois éléments distincts : un bassin, un petit temple ou chapelle, et un canal. Le bassin se compose d'une plate-forme faite d'énormes blocs de calcaire, avec des murs latéraux parementés de dalles, de 4 m de large. A ce jour, 40 m sur la longueur ont été découverts. La chapelle est de plan trapézoïdal, en pierre appareillée et d'environ 4 m sur 3 à l'extérieur ; les murs sont épais de 90 cm, et l'intérieur est donc extrêmement réduit. Son toit de pierre possède un fronton triangulaire. Seule une partie du canal d'alimentation, fait d'énormes blocs de calcaire, a été mise à jour. La structure tout entière rappelle beaucoup les systèmes de distribution d'eau découverts sur les sites classiques, comme à Pompéi.

Dans sa forme actuelle, le *monastère San Pelayo* est entièrement de style XVII^e et XVIII^e. D'une superficie avoisinant l'hectare, il s'organise autour de cinq cours, dont l'une est un large cloître. La principale façade, à l'est, est imposante, et d'un travail exceptionnellement beau. La tour, qui imite celle de la cathédrale, date du XVII^e siècle.

Parmi les autres bâtiments historiques du centre d'Oviedo figurent la *maison Ruá*, de la fin du xv^e siècle, dotée d'une belle façade principale de grès, le *palais de Malleza*, de la fin du xvii^e, et trois imposantes maisons aristocratiques du xviii^e : le *palais de Bernaldo de Quirós* (aujourd'hui cour suprême de justice), le *palais de Miranda-Heredia* (aujourd'hui siège de l'Audiencia Territorial des Asturies), et le *palais de Velarde* (devenu le musée des Beaux-Arts).

Gestion et protection

Statut juridique

En 1955, la zone proposée pour inscription fut déclarée site monumental par un décret du ministère de l'Education nationale, décision que vint confirmer une résolution de la direction générale des Beaux-Arts en 1974. Des arrêtés ultérieurs, en 1983 et 1984, définirent le niveau de la protection et le contrôle des travaux. Avec la promulgation de la loi n° 16/1985 sur le patrimoine historique espagnol, vingt-trois bâtiments et monuments d'Oviedo ont été déclarés d'importance nationale.

La communauté autonome des Asturies a promulgué un certain nombre de décrets relatifs à la protection et à la conservation d'Oviedo et de ses monuments historiques. Des réglementations municipales s'appliquent également à l'urbanisme (voir ci-dessous).

Gestion

La propriété des biens de la zone proposée pour inscription est répartie entre les autorités publiques, l'Eglise catholique, des particuliers et des institutions privées.

Un plan spécial pour l'ensemble artistique de la ville d'Oviedo (*Plan Especial del Conjunto Artístico de la Ciudad de Oviedo*) et un plan général pour l'aménagement urbain d'Oviedo (*Plan General de Ordenación de Oviedo*), approuvés par le conseil municipal, définissent le cadre du contrôle sur toutes les activités entreprises dans le centre historique, mis en œuvre par une série de réglementations, de statuts et de plans détaillés.

Le ministère de la Culture et la province des Asturies ont signé en 1990 un accord sur la restauration du patrimoine historique, qui répartissait les responsabilités et l'apport de fonds entre les deux gouvernements.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Le tissu historique d'Oviedo a grandement souffert des soulèvements ouvriers d'octobre 1934. Le travail avait à peine commencé sur la restauration et la réhabilitation en juillet 1936, lorsque la guerre civile éclata, guerre au cours de laquelle la ville soutint quinze mois de siège qui endommagèrent les trois quarts des bâtiments. Sa restauration fut donc l'un des principaux projets de l'Institut national de reconstruction (*Instituto Nacional de Reconstrucción*) et de la Direction nationale des régions dévastées et des réparations (*Dirección Nacional de Regiones Devastadas y Reparaciones*), et les travaux se

poursuivirent pendant vingt ans sous la direction de Luis Menéndez Pidal y Alvarez et de ses collaborateurs.

Authenticité

Le degré d'authenticité du schéma des rues du centre historique d'Oviedo est élevé, le tracé médiéval étant virtuellement intact. La plupart des bâtiments historiques présentent un degré acceptable d'authenticité, en dépit de la nécessité de restauration après le soulèvement de 1934 et la guerre civile.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Oviedo en janvier 1998. Le Comité international de l'ICOMOS sur les villes et villages historiques a également été consulté.

Observations de l'ICOMOS

L'ICOMOS considère cette proposition d'inscription quelque peu confuse et maladroite, et estime que l'Etat Partie devrait la reconsidérer.

Cette proposition est faite à titre d'extension de l'inscription en vigueur des Eglises du royaume des Asturies, effectuée en 1985. Cette inscription couvre les églises Santa María del Naranco et San Miguel de Lillo, toutes deux proches d'Oviedo, et Santa Cristina de Lena, à quelques 37 kilomètres au sud. L'extension proposée concerne l'intégralité de la zone fermée par l'enceinte du xiii^e siècle d'Oviedo, ainsi que deux monuments *extra muros* (mais à l'intérieur de la zone urbaine actuelle d'Oviedo), la basilique San Julián de los Prados et La Foncalada.

L'ajout du centre historique tout entier, avec ses édifices datant pour la plupart du xv^e siècle et des siècles suivants, au groupe existant d'églises romanes modifierait totalement son caractère. Des structures de la zone actuellement proposée, seules la Cámara Santa et la basilique San Julián seraient des extensions appropriées au groupe existant d'églises avec également La Foncalada, monument relativement mineur quoique de grand intérêt archéologique.

L'ICOMOS ne considère pas le centre historique d'Oviedo d'une qualité justifiant l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, mais estime en revanche que la Cámara Santa, la basilique de San Julián de Los Prados et La Foncalada méritent d'être ajoutées à l'inscription existante. Cette proposition a été approuvée par le Bureau à sa réunion de juin 1998 et il a été demandé à l'Etat Partie de reformuler la proposition d'inscription. Au moment où cette évaluation est envoyée à l'impression, la réponse de l'Etat Partie n'est pas parvenue.

Recommandation

Que cette proposition d'inscription soit *différée* en attendant l'accord de l'Etat Partie sur la proposition de reformuler la proposition d'extension qui porterait

uniquement sur la Cámara Santa, la basilique San Julián
de Los Prados et La Foncalada.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Troie (Turquie)

N°849

Identification

<i>Bien proposé</i>	Truva/Troia/Troie
<i>Lieu</i>	Province de Çanakkale
<i>Etat Partie</i>	Turquie
<i>Date</i>	14 novembre 1996

Justification émanant de l'Etat Partie

Le site archéologique est unique de par son histoire ininterrompue de plus de 3000 ans qui aura vu se succéder diverses civilisations très anciennes que l'on peut aujourd'hui observer et étudier. Le rôle de Troie est d'une importance capitale pour illustrer les relations existant entre l'Anatolie, la mer Egée et les Balkans, étant donné que cette ville se trouve à leur intersection.

Troie II et Troie VI sont des villes typiques anciennes dotées d'une magnifique citadelle fortifiée comprenant des palais et des bâtiments administratifs et entourée d'une ville basse étendue également fortifiée. Troie constitue un exemple unique de ville orientale intégrée à un contexte égéen. Mis au jour par le grand archéologue Heinrich Schliemann, il s'agit probablement du site archéologique le plus connu au monde. On peut le considérer comme le point de départ de l'archéologie moderne et de sa reconnaissance publique.

Troie est directement associée aux œuvres littéraires de dimension internationale d'Homère (*Illiade*) et de Virgile (*Enéide*), qui ont de tout temps inspiré la littérature et les arts et qui constituent la clef de voûte de la civilisation occidentale.

Le paysage environnant, connu sous le nom de Troade, est une création originale des souverains hellénistiques et romains qui en feront un monument commémoratif de la guerre de Troie et de ses héros tourné vers le pèlerinage, les festivals et le tourisme. Des tumuli hellénistiques sont érigés sur les emplacements funéraires supposés de héros tels qu'Achille, Ajax, Hector et Patrocle au moment où la ville d'Ilion devient le centre de cette activité.

Le paysage constitue un exemple rare de patrimoine naturel et culturel préservé dans toute sa diversité et comprenant des sites de la plus haute antiquité. En tant que tel, il illustre avec éclat la continuité d'un

paysage historique, avec ses relations et ses diversités culturelles, sociales et économiques, au fil de l'Antiquité et au-delà. Il témoigne également de la mutation des relations entre l'humanité et l'environnement au cours des siècles.

Mais par-dessus tout, ce site est indissociable des événements de *Illiade*, où il est décrit en détail. En raison de l'influence profonde et répandue de cette œuvre, la Troade est devenue sans conteste le paysage non urbain le plus connu du monde après la Terre Sainte.

[**Note :** dans le dossier de proposition d'inscription, l'Etat Partie n'émet aucune proposition sur les critères motivant selon lui l'inscription du bien sur la Liste du Patrimoine mondial.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Troie est un *site*. La zone proche du site archéologique peut également être considérée comme *paysage culturel*.

Histoire et description

Histoire

L'occupation humaine sur le site de Troie (Ilion) débute à l'âge du Bronze ancien (fin du 4ème millénaire avant J.-C.). Le premier mur défensif autour de la citadelle est construit vers 3000 ans avant J.-C. et sera agrandi à deux reprises pour atteindre un diamètre d'environ 110 mètres à la fin de la première période, vers 2500 avant J.-C.

Le plan de l'établissement évolue constamment et devient plus régulier pendant les cinq siècles suivants (Troie II-V) jusqu'à la fin de l'âge du Bronze ancien. Vers 2000 avant J.-C., un bouleversement culturel entraîne la reconstruction en pierre des maisons et des murs. La ville se développe considérablement au-delà de ses limites d'origine et Troie VI (à partir de 1700 environ avant J.-C.) aurait même couvert l'ensemble du plateau, pour en faire l'une des villes les plus importantes de la région égéenne. Les marchandises importées de Mycènes et d'autres villes grecques donnent une indication du rôle commercial prépondérant de Troie.

Vers 1350 avant J.-C., un tremblement de terre cause des dégâts considérables dans la ville de Troie VI, entraînant la chute de murs d'enceinte et de maisons. Cependant, la ville reprend rapidement son essor et sera reconstruite selon un plan plus méthodique. Vers 1250 avant J.-C., incendies et massacres à grande échelle entraînent la chute de Troie VIIA ; les traces retrouvées ont permis d'identifier cette phase à la cité assiégée par les Grecs au cours de la guerre de Troie et immortalisée dans *Illiade*. Les connaissances de l'histoire économique et politique de la région de l'Egée à cette période permettent de supposer que la

cause réelle de la guerre de Troie réside dans une forte rivalité commerciale entre Troie et le royaume marchand de Mycènes, l'enjeu étant le contrôle du détroit des Dardanelles et le commerce lucratif avec la mer Noire.

La ville devait de nouveau être reconstruite ; toutefois, le Troie de l'âge du Bronze, ayant très probablement perdu sa suprématie commerciale, est définitivement abandonné à la fin du 2^{ème} millénaire avant J.-C. Au VIII^e siècle avant J.-C. (Troie VIII), le site est de nouveau habité par des colons grecs originaires de l'île de Lemnos et prend une importance considérable en 306 avant J.-C. en devenant capitale de la ligue des villes de la Troade.

En 188 avant J.-C., le site est identifié par les Romains comme l'Illion d'Homère et reconnu comme la ville mère de Rome (*Ilium Novum*), statut qui l'exemptera de taxes. Pillée en 85 avant J.-C. pendant la guerre de Mithridate, la ville n'est reconstruite que vers 20 avant J.-C., après une visite d'Auguste. Bien que dévastée par une horde de pillards Hérules en 267 après J.-C., elle prospère sous la domination romaine et résiste à un terrible tremblement de terre au début du VI^e siècle. De nouveau abandonnée au IX^e siècle, Troie est recolonisée à la fin de la période byzantine avant d'être finalement désertée à une période avancée de l'Empire ottoman.

Description

Le site de Troie se situe sur le promontoire d'Hisarlik qui surplombe la plaine le long de la côte turque de l'Égée à 4,8 kilomètres de l'entrée sud des Dardanelles. Pendant l'Antiquité, la majeure partie de cette plaine était submergée, rendant le site accessible uniquement par bateau (bien que le port principal fût vraisemblablement situé dans la baie de Besik, au sud-ouest de la ville).

Des fouilles effectuées sur plus d'un siècle ont mis au jour de nombreux éléments de toutes les périodes d'occupation de la citadelle et de la ville basse, notamment 23 sections de l'enceinte autour de la citadelle, onze portes, une rampe en pierre et les parties inférieures de cinq bastions défensifs. Ces éléments datent presque tous de Troie II et Troie VI. Toutefois, on a retrouvé une section du premier mur (Troie I) près de la porte sud du premier ouvrage défensif.

Le mur de la partie est, composé de blocs de calcaire taillés et légèrement incliné vers l'intérieur, est particulièrement bien préservé. À l'origine, il affichait une hauteur de 6 mètres et une épaisseur de plus de 4 mètres. Le bastion nord-est (Troie VI), large de 18 mètres et profond de 8 mètres, s'élevait initialement à 9 mètres de hauteur, mais ne dépasse pas aujourd'hui les 7 mètres. La section supérieure, désormais disparue, était constituée de briques crues surmontant les assises inférieures en pierre. À l'intérieur du bastion se trouvait un puits de 10 mètres de profondeur.

La longue rampe dallée à l'ouest du site montait vers l'une des portes des premières fortifications. Toutefois, il ne s'agissait pas de l'entrée principale du site qui se trouvait plus à l'est et à laquelle on accédait probablement aussi par une rampe qui sera déplacée au cours d'aménagements ultérieurs de la ville.

Dans l'enceinte, les fouilles ont révélé la présence de vestiges de nombreuses structures. Le grand complexe résidentiel de Troie II est constitué de cinq longs bâtiments parallèles dotés de porches (dits *megara*). Le plus grand bâtiment (29 mètres sur 14 mètres) est censé représenter le prototype du temple grec. L'ensemble semble avoir constitué une sorte de palais.

Les vestiges de plusieurs longues maisons rectangulaires datant de Troie II sont visibles au fond de l'un des éléments les plus impressionnants situés en dehors du site, la fameuse "tranchée Schliemann" creusée par le célèbre fouilleur du XIX^e siècle, initialement à la recherche de la "Citadelle de Priam". Dans leur partie inférieure, les murs étaient en pierre ; ils étaient probablement surmontés de briques crues et de toits plats en poutres de bois recouverts de branches enduites d'argile.

Le vestige le plus remarquable de Troie VI fit lui aussi certainement office de palais. La partie inférieure des murs est une maçonnerie en pierres sèches soigneusement appareillées. L'intérieur est divisé en plusieurs pièces et les vestiges d'un escalier indiquent l'existence d'au moins un étage.

À Troie, les villes grecques et romaines sont représentées par plusieurs monuments. Le complexe du sanctuaire semble avoir été construit à partir du VIII^e siècle avant J.-C., avant d'être largement rénové et agrandi par Alexandre le Grand, puis par Auguste. Ces sanctuaires sont constitués d'une série d'autels, de puits et de fossés de sacrifice ainsi que d'une plate-forme panoramique qui rappelle le sanctuaire de Déméter à Pergame.

L'organisation urbaine des Romains se reflète dans deux bâtiments publics principaux situés à la limite de l'*agora* (place du marché centrale). L'*ôdeion* (salle de concert) est construit selon un plan traditionnel en forme de fer à cheval avec des gradins constitués de blocs de pierre à chaux. Le *bouleuterion* (salle des conseils) est plus petit mais de plan similaire.

Le paysage environnant comprend de nombreux sites archéologiques et historiques : établissements et cimetières préhistoriques, tumuli hellénistiques, établissements grecs et romains, ponts romains et ottomans, etc.

Gestion et protection

Statut juridique

Le site archéologique est classé site historique par le décret 3925 du 13 mai 1968 établi par le Conseil supérieur des biens immobiliers culturels et naturels du ministère de la Culture. Ce site est donc protégé

selon les dispositions de la loi N°2863 de la République de Turquie sur la conservation des biens culturels et naturels (21 juillet 1983, amendée par la loi N°3386 du 17 juin 1987).

Selon cette législation, les sites et les biens mobiliers que l'on y découvre appartiennent à l'Etat. Aucune intervention n'est possible sans l'autorisation du conseil régional compétent. Des peines sévères sont prévues en cas de violation de la législation.

Gestion

Propriété intégrale de l'Etat turc, la citadelle est gérée par le musée archéologique de Çanakkale parallèlement au projet de fouilles de l'Université de Tübingen (mené par le professeur Manfred Korfmann), selon le décret du Conseil des ministres de la République de Turquie d'avril 1988. Le projet de Tübingen englobe la conservation scientifique de la citadelle et de la ville basse.

Après l'expropriation de plusieurs propriétés en 1994, 75% de la ville basse et des cimetières relèvent désormais du domaine de l'Etat et des procédures d'expropriation des derniers terrains sont en cours. Dans la citadelle et la ville basse, les biens appartenant à l'Etat sont entièrement clôturés et sous surveillance 24 heures sur 24. Les terres restant en des mains privées sont réservées à l'agriculture.

Dans les alentours, quinze sites sont entièrement protégés par la législation. Les autres biens relèvent du domaine privé.

La responsabilité globale de la protection et de la conservation des sites classés incombe au Conseil d'administration du patrimoine culturel et naturel et au Conseil d'administration des monuments et des musées du ministère de la Culture. Plusieurs institutions coopèrent au niveau régional, notamment le Conseil régional d'Edirne pour la conservation du patrimoine culturel et naturel, le gouverneur et le musée de Çanakkale.

En 1991, le Conseil d'administration du patrimoine culturel et naturel du ministère de la Culture définit un plan de développement du site. Ce plan détermine les limites géographiques du site, la zone destinée à appartenir à l'Etat, les secteurs d'accès public, les installations de premier ou de second plan permettant des fouilles potentielles, l'emplacement de structures touristiques, la déviation de routes et l'élimination d'une décharge publique à proximité. Toutefois, ce plan n'a pas été encore mis en œuvre.

Le Département des parcs nationaux du ministère des Eaux et Forêts participe également aux travaux liés au paysage environnant. En 1971, le Département élabore un plan de conservation comprenant les mesures suivantes : création du parc historique de Troie, aménagement d'un sentier de visite, d'un chemin vers le site et d'un emplacement de camping, restrictions pour le développement côtier et déplacement des villages existants de Tevfikiye et de

Kalafat. Après un long retard, ce plan est actuellement mis en œuvre par le gouvernement turc.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'histoire contemporaine du site, liée à l'exploration et à la conservation qui s'ensuivent, date de 1793, époque de sa découverte. Les savants identifient l'emplacement sous le nom d'Ilion en 1810, puis sous le nom de Troie en 1820. Heinrich Schliemann visite les lieux pour la première fois en 1868 et entame ses fouilles historiques en 1870. Entre cette année et celle de sa mort (1890), il mènera sept campagnes majeures, complétées en 1893-94 par son assistant Wilhelm Dörpfeld. C'est en 1873 que Schliemann exhume la fabuleuse réserve d'or appelée à tort "trésor du roi Priam" car elle ne provenait pas de Troie VIIa mais de Troie II.

Entre 1932 et 1938, d'autres fouilles scientifiques menées par Carl W. Blegen, de l'Université de Cincinnati, permettent de percer à jour la stratigraphie complexe des lieux et des travaux de conservation et de reconstruction débutent timidement.

La campagne menée actuellement par l'Université de Tübingen, soutenue par une participation internationale, a débuté en 1988 et a permis de réaliser des projets de conservation et de restauration de grande ampleur.

Les travaux de conservation, menés avec soin et discrétion, ont eu les résultats suivants : construction de murs en briques crues pour stabiliser les parties fragiles, recouvrement des blocs non dégagés avec des pierres, remblayage d'éléments particulièrement délicats, mesures de drainage, restauration et reconstruction partielle d'ouvrages de maçonnerie tels que murs et bastions après une recherche documentaire méticuleuse. L'eau et l'électricité ont été installées dans la citadelle pour faciliter les recherches et les activités de conservation à venir.

Le paysage environnant, qui n'a presque pas souffert des intrusions contemporaines en raison de son statut de zone militaire protégée, a fait l'objet d'études de la part de chercheurs tels que Schliemann, Dörpfeld, Blegen, J.M. Cook, A. Akarca et l'équipe de Tübingen.

Authenticité

Le degré d'authenticité du site archéologique est élevé puisque les reconstructions y sont très rares. Celles qui ont eu lieu sur le système de défense étaient en harmonie totale avec les principes de l'anastylose.

L'authenticité du paysage environnant est également élevée. Correspondant à un développement organique remontant de la préhistoire jusqu'au siècle présent, on lui a épargné, contrairement à tant de villes du littoral méditerranéen de la Turquie, les habitudes

constructions touristiques inesthétiques en raison de son statut de zone militaire protégée.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Troie en décembre 1997.

Caractéristiques

Troie est un site remarquable pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agit d'un site archéologique majeur qui illustre avec éclat la rencontre entre les civilisations du Proche-Orient et de la Méditerranée au cours de l'âge du Bronze ancien. Les fouilles effectuées au cours du siècle dernier ont permis d'établir une chronologie relative fondamentale pour la compréhension de cette période fertile du développement culturel en ces temps reculés.

Ensuite, la lutte pour la suprématie commerciale opposant Troie et Mycènes, qui atteint son point culminant lors du siège de Troie au XIII^e siècle avant J.-C., est immortalisée par Homère dans *l'Illiade*, l'un des plus grands chefs-d'œuvre littéraires de l'humanité. Depuis l'Antiquité, cet ouvrage n'a cessé d'inspirer écrivains, sculpteurs, peintres et compositeurs célèbres.

Enfin, ce site a été le théâtre des activités de Heinrich Schliemann, l'un des maîtres de la discipline scientifique moderne émergente, à savoir l'archéologie. Bien que les techniques puissent sembler rudimentaires aux yeux des chercheurs modernes, l'homme a néanmoins favorisé l'émergence d'une prise de conscience publique du patrimoine qui a contribué à poser les fondements de l'éthique de la conservation contemporaine.

Analyse comparative

Aucun autre site ne peut être comparé à Troie en vertu des trois caractéristiques énoncées ci-dessus.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Il est primordial que le plan de 1971 pour le développement du parc historique de Troie soit appliqué rapidement et intégralement. Le site accueille déjà deux cent cinquante mille visiteurs chaque année, fréquentation qui va sans doute croître sensiblement à l'ouverture de l'aéroport international de Çanakkale et lors de la construction du pont des Dardanelles. Ce programme constitue l'unique moyen de préserver les environs du site archéologique.

De même, il est indispensable que le plan de développement de 1991 prévu pour le site lui-même soit appliqué sans tarder. Au cours des dix dernières années, les environs immédiats du site ont été largement aménagés mais le nombre accru de

visiteurs risque d'exercer des pressions importantes sur un site archéologique relativement fragile.

L'étude du dossier de proposition d'inscription menée par l'ICOMOS ne précise pas clairement la zone proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial et ne donne aucune définition de la zone tampon. Ces informations sont implicites dans les documents fournis, la première formant le site historique protégé par la loi relative aux monuments et objets antiques de Turquie et la seconde reprenant la zone définie dans le plan de 1971 pour la création du parc archéologique de Troie.

Avant d'émettre une recommandation définitive concernant l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, l'ICOMOS a besoin d'une carte indiquant précisément les zones proposées pour inscription ainsi que la zone tampon afin de l'étudier et de rapprocher ces éléments de ceux contenus dans le rapport de sa mission d'expert.

A sa réunion de juin 1998, le Bureau a accepté cette proposition et a demandé à l'Etat Partie de fournir les informations nécessaires. Au moment où cette évaluation est envoyée à l'impression aucune information n'a été reçue provenant de l'Etat Partie.

Brève description

Troie, chargée d'une histoire de quatre mille ans, figure parmi les sites archéologiques les plus connus du monde. En termes scientifiques, ses nombreux vestiges offrent la preuve la plus significative du premier contact entre les civilisations du Proche-Orient et du monde méditerranéen naissant. En outre, le siège de Troie par les guerriers grecs de Mycènes au XIII^e siècle avant J.-C., immortalisé par Homère dans *l'Illiade*, a de tout temps inspiré des artistes créatifs de renom à travers le monde.

Recommandation

Que cette proposition d'inscription soit *différée*, en demandant à l'Etat Partie de fournir des informations cartographiques précises sur le secteur proposé pour inscription et sur la zone tampon. Dans le cas où ces informations seraient fournies, et si elles étaient acceptables, l'ICOMOS recommanderait que ce bien soit inscrit en 1999 sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et vi* :

Le site archéologique de Troie revêt une signification considérable pour comprendre le développement de la civilisation européenne à l'étape cruciale des premiers balbutiements. De plus, il apporte un témoignage culturel exceptionnel en raison de l'influence profonde de *l'Illiade* d'Homère sur les arts créatifs sur plus de deux millénaires.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Lviv (Ukraine)

N° 865

Identification

<i>Bien proposé</i>	Lviv – ensemble du centre historique
<i>Lieu</i>	Galicie, région de Lviv
<i>Etat Partie</i>	Ukraine
<i>Date</i>	30 juin 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

Le bien proposé pour inscription est :

- un exemple d'environnement urbain unique, tant dans la région qu'en Europe de l'Est ;
- le résultat des influences communes de traditions architecturales aux origines différentes et d'activités urbaines délibérées ;
- un exemple de la conservation efficace d'un environnement historique et du développement harmonieux d'une grande ville.

La ville abrite une concentration unique de chefs d'œuvre architecturaux et artistiques de la plus grande valeur, fruits de la symbiose des styles issus des traditions culturelles locales (école de Galicie de l'ancienne architecture russe), orientales (byzantine et arménienne), et européennes (principalement italienne et allemande). Parmi les plus importants figurent des temples de l'ancienne période russe, de magnifiques ensembles de la Renaissance, des exemples de l'architecture et de la sculpture baroque et rococo, et des influences de l'*Art Nouveau*, de la *Sécession*, et des écoles ukrainiennes modernes.

De nombreux bâtiments historiques abritent des peintures monumentales et des reliques historiques.

Le centre historique de la ville de Lviv appartient non seulement à la culture ukrainienne, mais également au patrimoine national des peuples arménien, allemand, juif, polonais, italien et autrichien.

Le bien proposé pour inscription est le quartier historique d'une cité vivante, telle que définie dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial*. Le centre historique de Lviv est le mieux préservé que l'on puisse trouver dans n'importe quelle ville d'Ukraine. Il répond aux **critères i, v et vi** des *Orientations*.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

La colonisation des rives de la Poltava, sous la colline de Zamovka, commença au milieu du v^e siècle après Jésus-Christ, au carrefour d'importantes voies de commerce reliant la Baltique, l'Europe centrale, la Méditerranée et l'Asie. Elle se développa peu à peu, jusqu'à devenir au xiii^e siècle une ville organisée et fortifiée appelée Lviv. C'était la plus grande ville des terres des Slaves orientaux, sur les cours des fleuves Bug, Sian et Dniestr (Galicie), qui entra dans l'histoire en tant qu'entité politique au x^e siècle, lorsqu'elle devint un Etat vassal du grand-duché de Kiev (Kyiv). Le prince (kniaz) Roman Mstioslavovitch, qui hérita des terres en 1199, réunit la Galicie et Volyn en un seul Etat, qui survécut à l'effondrement du grand-duché de Kiev. Lviv fut reconstruite et agrandie par le prince Lev Danilovitch (1264-1301).

En 1272, Lviv était devenue la capitale de la principauté unifiée et le resta jusqu'à ce qu'elle aussi disparut en 1340, lorsqu'elle fut annexée à la Pologne par Casimir III le Grand. Cependant, la ville maintint sa suprématie en Ukraine occidentale, et son importance stratégique et commerciale lui apporta de nombreux privilèges qui lui assurèrent le monopole commercial avec l'Est. En 1412, elle devint un archevêché catholique. La ville attira une population multi-ethnique, les différents groupes cohabitant en communautés séparées. Les communautés ukrainienne, arménienne et juive étaient autonomes, à l'encontre des groupes catholiques (Allemands, Polonais, Italiens et Hongrois). La rivalité intense qui les opposait aboutit à la création de nombreux chefs d'œuvre architecturaux et artistiques.

La prospérité de Lviv n'eut pas à souffrir d'épidémies, de guerres ou d'incendies fréquents. Toutefois, elle fut sérieusement touchée par le siège ottoman en 1672 et ne s'était pas encore remise de ses blessures lorsqu'elle fut conquise et mise à sac par Charles XII de Suède en 1704. Toutefois, certains importants édifices religieux, tout particulièrement des monastères, virent le jour au xviii^e siècle. Avec le premier partage de la Pologne en 1772, Lviv devint la capitale de la nouvelle province autrichienne.

Sous la férule autrichienne (jusqu'en 1918), les fortifications furent démantelées et de nombreuses fondations religieuses fermées, leurs bâtiments utilisés à des fins laïques ; on put également constater une considérable reconstruction de bâtiments médiévaux. En 1848, année de révolution, le centre de la ville fut le théâtre d'actions militaires qui causèrent de sérieux dégâts. En 1918, Lviv fut incorporée à la nouvelle République de Pologne, mais fut rendue à l'Ukraine après la Seconde Guerre mondiale.

Description

La zone du centre historique de Lviv proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial couvre 120 hectares.

Le cœur de la cité se compose du *Haut Château (Vysokii Zamok)* et de la zone qui l'entoure (*Pidzamtche*), qui se développa à la fin du Moyen Âge. Seul le tertre du château s'élève encore. Au XIII^e et au début du XIV^e siècle, le *Pidzamtche* accueillit dix églises et monastères orthodoxes, trois églises arméniennes, deux cathédrales catholiques, une mosquée et une synagogue. Seules cinq églises ont survécu :

- L'église *Saint Mykolai* fut pour la première fois mentionnée en 1292 et fut l'église familiale des princes de Galicie. Cette structure cruciforme, dotée d'un dôme et qui conserve ses murs de pierres datant du XIII^e siècle, est typique du style unique de l'architecture galicienne.
- L'église *Sainte Paraskeva Piatnitsia* fut également construite au XIII^e siècle, et reconstruite dans les années 1640. Elle se compose d'une nef et d'un petit chœur ; et compte également une superbe iconostase du XVIII^e. La tour, couronnée d'un dôme, fut reconstruite en 1908.
- L'église *Saint Onufrii* vit le jour au XIII^e siècle ; cette structure de bois fut remplacée au XVI^e par une nouvelle église de pierre qui fut agrandie et reconstruite au XVIII^e et au début du XX^e. Elle est adjacente au *monastère basilien*, construit et agrandi aux XVI^e-XIX^e siècles, avec des murailles défensives datant du XVII^e siècle.
- La petite *cathédrale Saint Jean-Baptiste* fut construite au milieu du XIII^e siècle et subit de nombreuses reconstructions, qui culminèrent en 1887, date à laquelle elle fut reconstruite en style néo-roman.
- L'église *Maria Snijna*, basilique de pierre dotée d'une abside, fut établie par des colons allemands au XIV^e siècle. En dépit de rénovations significatives à la fin du XIX^e siècle, elle conserve de nombreuses caractéristiques originales, notamment de délicates sculptures de bois baroques à l'intérieur.

La *Seredmistia* (ville moyenne) fut créée au milieu du XIV^e siècle. Elle conserve intact son tracé originel, qui est un exemple exceptionnel de la planification urbaine en Europe de l'Est à cette époque. Son tissu urbain fut déterminé par les édifices publics, religieux et résidentiels des différentes communautés qui s'y installèrent chacune dans leurs propres quartiers, mais cela n'empêcha pas l'harmonie globale du paysage urbain. Les bâtiments de la Renaissance prédominent, dont beaucoup incorporent des éléments de structures antérieures. Aux XIX^e et au XX^e siècle, de nouvelles bâtisses furent ajoutées, sans pour autant affecter l'image générale. La zone centrale est encerclée de jardins sur le site des fortifications médiévales démolies, de monastères et de résidences aristocratiques, principalement de style baroque. Parmi les traits notables figurent :

- La *place du Marché*, au cœur de la *Seredmistia*, comporte en son centre une tour construite au XIV^e siècle et restaurée au début du XIX^e. Elle est entourée de belles maisons de style Renaissance, baroque et Empire, dont beaucoup ont conservé leur agencement médiéval d'origine, avec un salon à deux fenêtres et une pièce latérale dotée d'une seule fenêtre face à la place. A chaque coin de la place s'élève également une fontaine ornée de figures de la mythologie classique, datant de 1793.
- Le complexe de l'église de l'Assomption, se compose de l'église elle-même (1591-1629), de la chapelle des Trois Prélats (1578-1590) et de la tour de Korniaht (1572-1578) ; il est exceptionnel, en ce qu'il combine style Renaissance des constructions en pierre et tradition locale des lieux de culte tripartites en bois, se composant d'un narthex, d'une nef et d'un chœur. L'église, avec son clocher de 65 m de haut, possédait à l'origine un toit à arêtier, mais celui-ci fut remplacé par la flèche rhomboïdale baroque actuelle après un incendie en 1695.
- Le complexe de l'église arménienne se compose de l'église elle-même (1363), du clocher (1571), de la colonne Saint Christophe (1726), du bâtiment de l'ancienne banque arménienne (XVII^e siècle), du palais archiepiscopal arménien (XVII^e-XVIII^e) et du couvent bénédictin arménien (XVII^e). L'église réunit conception et techniques arméniennes et locales ; de magnifiques peintures murales du XIV^e et du XV^e siècle sont préservées à l'intérieur.
- La *cathédrale métropolitaine latine* fut construite aux XIV^e et XV^e siècles dans le style gothique, avec une nef, deux bas-côtés et un long chœur ; certains éléments baroques furent ajoutés lors de sa restauration entre 1670 et 1678. Deux chapelles y sont associées : la chapelle des Boims (1609-1615) et celle des Kampians (1629). La première est une structure cubique, surmontée d'un octogone soutenant un dôme Renaissance ; l'extérieur et l'intérieur sont tous deux richement sculptés.
- Le complexe fortifié du *monastère bernardin* se compose de l'église principale (1600-1630), du monastère proprement dit, du clocher et d'une colonne commémorative. L'église est, par son tracé, une basilique, et son style combine des éléments de la Renaissance italienne et allemande et des détails maniéristes.
- La *Seredmistia* compte d'autres ensembles monastiques, parmi lesquels l'église jésuite (1610-1630) et son collège de 1723, ainsi que l'église dominicaine du XVIII^e siècle, l'un des plus grandioses édifices baroques de Lviv, avec son complexe monastique du XVI^e-XVII^e et son clocher du milieu du XIX^e.
- Certains fragments des murailles fortifiées du XIV^e siècle subsistent à l'est et à l'ouest. L'*arsenal municipal*, une austère bâtisse de 1574-1575, l'*arsenal royal* baroque de 1639 et la *tour de la Poudre* du XVI^e siècle (l'un des bastions des murailles fortifiées inférieures) faisaient toutes partie des défenses orientales.

La zone proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial comprend également l'ensemble de l'église *Saint Georges combattant le dragon*, qui s'élève à l'extérieur de la cité médiévale, sur une terrasse à flanc de colline. Il a vu le jour avec la construction d'une église de bois et d'un monastère à la fin du XIII^e siècle. L'église existante fut construite en pierre et en briques entre 1744 et 1770, combinant le style baroque italien et l'agencement spatial ukrainien traditionnel. Elle est richement décorée de sculptures monumentales. La crypte abrite la tombe du roi de Galicie Yaroslav Osmomysi et de dignitaires de l'Église ukrainienne. À l'église s'associent le palais du Métropolitain (1772-1774), le clocher (1828) dont la cloche fut fondue en 1341, et d'autres éléments monastiques.

Gestion et protection

Statut juridique

Une zone de 3.000 hectares, le bien proposé pour inscription de 120 hectares se trouvant en son centre, a été classée réserve historique et architecturale nationale le 12 juin 1975 par résolution n° 297 du Conseil des ministres de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine, en vertu des dispositions de la loi de 1970 sur les monuments historiques et culturels. Elle est également couverte par la loi de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine de 1978 sur la préservation et l'utilisation des monuments historiques et culturels.

La réserve ainsi classée comprend 2.007 monuments historiques, dont 214 ont été classés monuments nationaux par résolution du Conseil des ministres (209 d'entre eux sont d'ailleurs situés sur la zone proposée pour inscription) et dont les autres ont été déclarés d'importance locale par résolution de l'administration régionale. Cette législation impose un contrôle strict à toutes les activités envisagées sur la zone protégée qui pourraient avoir un impact négatif sur les qualités qui ont motivé sa classification.

Gestion

L'intégralité du bien proposé pour inscription est propriété de l'État.

La supervision globale est sous la responsabilité de la direction pour la Protection et la Restauration des monuments architecturaux du Comité national de construction et d'architecture urbaines d'Ukraine. À l'échelle locale, la gestion est dévolue à l'administration régionale de Lviv et au Comité exécutif municipal de Lviv, ce dernier travaillant par le biais de sa direction pour la Protection de l'environnement historique.

Le Programme général de développement régional global compte parmi l'un de ses principaux éléments la réorientation fonctionnelle de Lviv, qui, de ville fondamentalement industrielle, deviendra centre de tourisme, de culture et d'enseignement. Ce programme implique la création de zones dans le centre historique pour attirer des investissements étrangers et, ainsi, réhabiliter et restaurer les bâtiments historiques et rénover l'infrastructure. Les services publics doivent être privatisés, ce qui fournira une source supplémentaire de financement au travail de restauration.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Le travail de conservation a commencé à Lviv au milieu du XIX^e siècle, sous l'égide de la Commission centrale austro-hongroise des monuments historiques. Peu de temps après fut créée l'Organisation Grono des conservateurs de Galicie orientale, suivie par le département de Conservation au début du siècle, afin de s'occuper de la protection et de la conservation des bâtiments historiques de Lviv.

En 1930 a commencé un programme d'inventaire national des biens historiques, qui a abouti au concept de classification des monuments historiques. En 1937, la Seredmistia a été déclarée monument historique du fait du caractère exceptionnel de son tissu urbain, et la direction du Contrôle de la construction de la municipalité de Lviv a assumé la responsabilité de la protection et la restauration des bâtiments historiques.

En 1940, cette charge a été transférée à la division de la Protection des bâtiments historiques de l'office de l'Architecte municipal en chef et au Département architectural du Comité exécutif régional. Des projets de restauration majeurs ont été effectués sur la tour de la Poudre, l'arsenal royal, ainsi que sur l'église et le monastère dominicains, dans les années 1950-1970.

Avec la création de la réserve historique et architecturale nationale en 1975, la direction de la réserve a effectué de plus amples inventaires et recherches sur les bâtiments historiques. Des projets de restauration et de conservation ont été effectués sur les églises et monastères carmélites et bernardins, la cathédrale Saint Jean-Baptiste, l'église Maria Snijna et l'église Saint Onufrii, tandis que les façades et l'intérieur de certains des bâtiments autour de la place du Marché étaient rénovés et conservés. Des travaux sont actuellement en cours sur l'église jésuite et sur l'église Saint Georges, ainsi que sur les complexes monastiques.

Authenticité

Le degré d'authenticité du tracé urbain est très élevé : en effet, l'agencement médiéval des rues et la relation de la ville avec le château, les complexes religieux et les diverses communautés ethniques sont restés intacts.

En termes de matériaux, le degré d'authenticité est acceptable ; néanmoins, il faut prendre en compte les travaux de restauration effectués au XIX^e et au début du XX^e siècle avant que les normes actuelles de conservation et de restauration n'aient été définies.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Lviv en janvier 1998. Le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur les villes et les villages historiques a commenté son importance culturelle.

Caractéristiques

Lviv est un exemple exceptionnellement bien préservé de ville historique d'Europe de l'est, qui a conservé quasiment intacts sa topographie urbaine et son tracé des rues médiéval. Elle abrite également des bâtiments religieux et laïcs de grande qualité, dont les plus anciens remontent au Moyen Age.

Analyse comparative

Lviv occupe une place exceptionnelle dans le groupe de villes d'origine médiévale en Europe Centrale et de l'Est dans la mesure où elle est sortie presque indemne de la Seconde Guerre mondiale. La seule ville de la région à laquelle Lviv pourrait être comparée est Cracovie (Pologne) qui est inscrite sur la Liste du Patrimoine mondial. L'évolution historique de Lviv diffère toutefois de manière significative de celle de Cracovie et cette différence se reflète dans sa structure urbaine et, plus particulièrement, dans son patrimoine d'églises et d'autres lieux de culte.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La mission d'expert de l'ICOMOS a été informée que le programme de conservation devrait être approuvé définitivement avant d'être mis en œuvre. Des mesures seront prises afin de déplacer le pylône et l'antenne, aujourd'hui inutiles, qui dominent la ligne d'horizon. Certaines modifications de la zone proposée pour inscription ont également été acceptées.

A sa réunion de juin 1998, le Bureau a renvoyé cette proposition d'inscription à l'Etat Partie en demandant qu'il confirme les points soulevés par l'ICOMOS. L'ICOMOS a reçu ces informations et considère qu'elles sont satisfaisantes.

Brève description

La ville de Lviv, fondée à la fin du Moyen Age, s'est épanouie en tant que centre administratif, religieux et commercial pendant plusieurs siècles. Elle a conservé sa topographie urbaine médiévale, et en particulier la trace des communautés ethniques distinctes qui y vivaient, virtuellement intactes, ainsi que de magnifiques bâtiments baroques et ultérieurs.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et v* :

Critère ii : Par son tissu urbain et son architecture, Lviv est un exemple exceptionnel de la fusion des traditions architecturales et artistiques de l'Europe de l'Est avec celles de l'Italie et de l'Allemagne.

Critère v : Le rôle politique et commercial de Lviv a attiré un certain nombre de groupes ethniques aux traditions culturelles et religieuses différentes, qui ont établi des communautés distinctes et pourtant interdépendantes au sein de la ville, dont la preuve transparaît toujours dans le paysage urbain.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Semmeringbahn (Autriche)

No 785

Identification

<i>Bien proposé</i>	La ligne de chemin de fer du Semmering (Semmeringbahn) – site culturel
<i>Lieu</i>	Provinces de Basse-Autriche et de Styrie
<i>Etat Partie</i>	Autriche
<i>Date</i>	27 septembre 1995

Justification émanant de l'Etat Partie

La ligne de chemin de fer du Semmering, longue de 41 km et construite de 1848 à 1854 pour passer le col du même nom, fut la première voie de chemin de fer de ce type au monde. Elle eut une influence durable sur le développement technique de ce système de transport relativement nouveau. Nulle part ailleurs on ne décida plus clairement de prendre le contrôle technique sur la nature que sur cette ligne de chemin de fer. L'architecte Carl Ritter von Ghega fit des prouesses en résolvant trois problèmes techniques. Le relevé du terrain étant impossible à réaliser avec les moyens de l'époque, de nouvelles méthodes d'études et de nouveaux instruments furent mis au point. Pour le tracé de la ligne furent employés des paramètres jusqu'alors jamais utilisés dans le calcul des pentes et du rayon des courbes. Enfin, il y eut la construction de la ligne elle-même, avec ses quatorze tunnels, ses seize viaducs et plus d'une centaine de passages sous voûtes, sans oublier les kilomètres de murs de retenue dans des terrains extrêmement difficiles et montagneux. Tout cela représente pour l'époque une entreprise organisationnelle et architecturale extrêmement audacieuse. La grande variété des ouvrages d'art d'une esthétique extraordinaire sont un *Gesamtkunstwerk* dont la technologie et l'architecture s'intègre subtilement et harmonieusement dans le paysage de montagne. Ce chef d'œuvre de l'ingénierie autrichienne du XIXe siècle peut être considéré comme une synthèse entre la nature et l'architecture, concept totalement nouveau à l'époque.

Après 150 ans d'exploitation, les modifications rendues nécessaires par les impératifs de maintenance et les adaptations fonctionnelles de la ligne sont restées dans des limites acceptables du point de vue de la préservation du monument, essentiellement grâce à la solidité de sa

construction. Autrement dit, l'apparence d'origine du site est largement conservée de nos jours.

Le premier centre de tourisme totalement artificiel au monde vit le jour au Semmering parce qu'on pouvait l'atteindre confortablement et rapidement par le train. De grands hôtels et des palaces, des maisons de vacances et des villas furent conçus par les plus grands architectes de l'époque dans le "style Semmering", annonçant l'ère moderne de la construction alpine.

Le Semmering ne tarda pas à attirer l'aristocratie et la grande bourgeoisie, en particulier celles de Vienne et de Budapest. La station devint un lieu de rencontre privilégié pour les personnalités en vue de la monarchie austro-hongroise. Les paysages variés, le climat favorable, la facilité d'accès et le luxe des constructions attira un grand nombre de visiteurs.

Ainsi, l'histoire du Semmering reflète-t-elle les événements de l'histoire économique et politique. Du temps de sa gloire à la fin du siècle dernier et après la première guerre mondiale, elle fut le rendez-vous de la haute société. Malgré l'interruption des jours heureux du Semmering à la fin des années 1920 et au début des années 1930, la station redevint un lieu de vacances à la mode après la seconde guerre mondiale. Après une autre période de désaffection qui se poursuivit jusque dans les années 1980, le paysage culturel, qui avait été si profondément marqué par l'architecture et les concepts du début du tourisme à la fin du XIXe siècle, trouva dans le public un regain d'intérêt. Pour diverses raisons, les lieux de villégiature faciles d'accès sont à nouveau très appréciés. Pour revitaliser la région par le tourisme, de nombreuses villas et maisons de campagne furent restaurées ces dernières années et de nombreux hôtels et pensions modernisés pour répondre aux normes de confort actuelles. Avec l'aide du *Bundesdenkmalamt*, ces modifications furent réalisées de manière à déranger aussi peu que possible le tissu du bâti et conserver l'aspect extérieur des anciens bâtiments et l'aspect du Semmering dans son entier.

Note L'Etat Partie ne soumet pas de propositions relatives aux critères selon lesquels le bien doit être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial dans le dossier d'inscription.

Catégorie de bien

En termes de catégories de bien, telles que définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le chemin de fer du Semmering est un *site*. On peut aussi considérer que c'est un *paysage culturel* linéaire, tel que défini dans les *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du Patrimoine mondial* (1995) aux paragraphes 35-39.

Histoire et Description

Histoire

La route de la vallée de la Mürz vers la dépression de Vienne est utilisée depuis les temps préhistoriques. Au Moyen Age,

elle était considérée comme l'un des passages sûrs à travers les Alpes. Le transport se faisait à dos d'animaux et par chars tirés par des boeufs. Elle devint l'une des routes terrestres les plus importantes de Venise au XIII^e siècle. Le Semmering perdit cependant beaucoup de son trafic au XV^e siècle avec l'ouverture des routes du Brenner et de Radstätter Trauern plus au sud. En 1728, l'empereur Charles VI ordonna son amélioration pour favoriser les transports commerciaux et militaires entre l'Autriche et Trieste plutôt que Venise, d'où son nom de "Route de Trieste". En 1841, l'approche nord abrupte fut retracée et sa pente réduite de quelques 5%. La nouvelle accessibilité de la région attira des artistes et des poètes pour admirer les paysages sauvages et attira aussi un énorme trafic commercial, à mesure que la Révolution industrielle développait la région.

La première ligne de chemin de fer (tiré par des chevaux) de quelque importance sur le continent européen fut ouverte en 1824-32 entre Linz et Budweis (Ceské Budejovice) et 1837 vit l'installation de la ligne à locomotive entre Florisdorf et Deutsche Wagram. La ligne sud Vienne-Gloggnitz fut ouverte en 1841 et la section de Mürzzuschlag à Graz fut ajoutée en 1844, laissant un espace sans ligne sur le passage difficile du Semmering. La ligne fut par la suite étendue au sud jusqu'à Cilli en 1846, Laibach (Ljubljana) en 1849 et enfin, à travers le terrain difficile du Karst, jusqu'à Trieste en 1857.

Le premier projet de passage du Semmering, dont la pente était de 1:30, fut dessiné en 1841 mais ne fut pas réalisé pour des raisons techniques. Le projet fut repris en 1842, lorsque Carlo Ghega fut nommé Inspecteur en chef de la ligne sud reliant Vienne et Trieste. Il commença par visiter les Etats-Unis, où il étudia 39 lignes couvrant 2413 km. Il fut convaincu que les difficultés techniques soulevées par le premier plan n'étaient pas insurmontables et il se mit à étudier les itinéraires possibles pour passer le Semmering. Comme il n'existait aucune carte fiable de la région, il effectua une étude complète de la zone; le terrain difficile le conduisit à mettre au point de nouveaux instruments de relevé, notamment le "Stampfer'sche Nivellier-Höhen- und Längenmessinstrument", utilisé pour mesurer la hauteur et la distance, qui devint un instrument important en géodésie.

Il fit plusieurs tracés avant d'en choisir un en 1846. Il était de 42 km de long et comportait 22 grands ponts et viaducs et un tunnel de 1200 m de long situé juste en dessous de la passe; bien que ce ne fût pas le tracé le plus simple, c'était le plus réalisable au vu des limitations techniques de l'époque, en particulier le manque d'explosifs puissants pour le creusement des tunnels. Son projet fut arrêté en 1847, mais les travaux ne commencèrent pas immédiatement, car Ghega était engagé dans la construction de la ligne entre Cilli et Laibach.

Son projet rencontra une forte opposition, mais il fut accepté en juin 1848 par le nouveau Ministre des Travaux Publics, Andreas Baumgartner, qui cherchait des projets offrant des perspectives d'emplois à long terme. Malgré un déchaînement de protestations, de la part des spécialistes comme de la presse, les travaux commencèrent en juin 1848.

La ligne fut divisée en quatorze sections, chacune étant confiée à une entreprise différente. Au début, 1007 hommes et 414 femmes furent employés et le chantier employa jusqu'à 20.000 personnes à mesure qu'il progressait.

La pente maximum de 1:25 et les courbes d'un rayon exceptionnellement petit exigeaient une nouvelle locomotive et quatre firmes se lancèrent dans un concours public en 1850. Aucun des concurrents ne fut agréé pour la production en série, bien qu'ils satisfissent aux conditions techniques et c'est ainsi que Wilhelm von Eggerth se vit confier la tâche de rassembler les meilleures caractéristiques de chacun des projets dans une nouvelle conception. Le résultat fut une grande réussite et 26 locomotives furent commandées immédiatement.

Les travaux de la ligne et la construction des locomotives et du matériel roulant progressèrent correctement, de sorte que le transport des passagers et des marchandises put commencer comme prévu le 17 juillet 1854.

Description

La ligne de chemin de fer du Semmering commence en gare de Gloggnitz, à une altitude de 436 m, atteint son point culminant, 895 m au-dessus du niveau de la mer, au bout de 29 km, dans le tunnel qui passe le col, et se termine 12 km après en gare de Mürzzuschlag à 677 m.

La ligne peut se diviser en quatre sections :

I Dans les 7 premiers km, jusqu'à la gare de Payerbach, la ligne suit les pentes de la rive gauche de la vallée de la Schwarza, avec une pente de 1:10 et de nombreux contreforts et revêtements de falaises.

II La ligne passe ensuite sur l'autre rive de la vallée en traversant le viaduc de la Schwarza (276 m de long et 25 m de haut), avec une pente de 1:40 pour atteindre la gare d'Eichberg au bout de 6 km à 609 m d'altitude. La ligne longe l'Eichberg puis pénètre dans la vallée de l'Auerbach et progresse dans une forêt dense jusqu'à la gare de Klamm-Schottwien.

III Après le passage du Tunnel du Klamm, la ligne atteint l'Adlitzgraben et le terrain proprement alpin. Tunnels et viaducs se succèdent à travers le Weinzettelwand, le Krauselklause et le Polleroswand traversés par plusieurs tunnels. C'est alors la partie la plus impressionnante de la ligne : le viaduc en courbe à deux étages au-dessus de la Kalte Rinne. La haute et la basse Adlitzgraben sont traversées avec une pente continue de 1:40. Enfin, après avoir traversé le Wolfsberg et le Kartnerkogels, la gare du Semmering se trouve à 11 km.

IV Immédiatement après la gare, la ligne passe dans le tunnel du Semmering, long de 1431 m, puis descend progressivement en suivant la rive droite de la vallée de la Röshnitz, en passant par Stienhaus et Spital am Semmering jusqu'à Mürzzuschlag.

La longueur totale des quatorze tunnels est de 1477 m, soit près de 1/10e de la ligne. Un nouveau tunnel à voie unique fut percé parallèlement au tunnel du Semmering de 1431 m entre 1949 et 1952 car le vieux tunnel avait rétréci sous la pression énorme des roches et devait être recreusé. Les seize principaux viaducs font aussi 1477 m au total : quatre d'entre eux sont à deux étages, celui de la Kalte Rinne est le plus haut (46 m) et celui qui enjambe la Schwarza, avec treize arches, est le plus long (328 m). Il y a 118 petits ponts de pierre et 11 ponts de fer.

Les pentes maximum de 1:50 et 1:40 occupent 61% de la longueur totale de la ligne et le plus petit rayon de courbe est de 190m, plus de 16% de la longueur. La hardiesse de cette courbe est incomparable, car, à l'époque, le plus petit rayon en Europe était de 475 m.

Les entrées des tunnels sont pour la plupart de conception simple, monumentales et diversement ornementées. Les structures de soutien sont principalement en pierre, mais la brique fut utilisée pour les arches des viaducs et le revêtement des tunnels. Les 57 maisons de gardien à deux niveaux, construites environ tous les 700 m, très caractéristiques de la ligne du Semmering, furent bâties en pierre et parement de briques. Il reste peu de chose des gares d'origine, qui n'étaient au départ que des gares de relais et des points d'eau, mais qui devinrent par la suite des structures plus importantes capables d'accueillir l'afflux des touristes.

Au cours de l'histoire de la ligne de chemin de fer, d'importants travaux de reconstruction ont été effectués avec des matériaux nouveaux, blocs de ciment ou de béton. Ces travaux ont été rendus nécessaires pour plusieurs raisons : l'augmentation du poids d'essieu qui passa de 13 tonnes à l'origine - en fonction duquel la voie avait été construite - au 22,5 tonnes d'aujourd'hui, l'augmentation importante de la vitesse, la fréquence et le chargement des trains qui empruntent la voie. L'apparence de la ligne changea beaucoup entre 1957 et 1959, lorsque des poteaux furent érigés pour l'électrification de la voie.

Le col du Semmering est bien connu pour "l'architecture d'été" de ses villas et de ses hôtels construits entre Gloggnitz et la petite ville de marché de Schottwien dans des sites pittoresques pour la société viennoise. Ce fut l'une des premières stations alpines née dans la décennie qui suivit la construction de la ligne de chemin de fer. Le développement touristique avait commencé bien avant le début du projet, avec le développement de Reichenau an der Rax et de Payerbach, au nord-est de Gloggnitz, qui devinrent des lieux de villégiature dès le début de XIXe siècle. Le style architectural des villas et des hôtels qui y furent construits fut fortement influencé par l'architecte anglais AJ Downing, dont le livre "The Architecture of Country Houses" fut publié en 1850. Son style fut repris par des architectes autrichiens comme Christian Ludwig Förstner et Gottfried Semper. La forme de base des bâtiments était dictée par leur objet, leur fonction et les techniques de construction, mais l'aspect extérieur n'était dicté que par les intentions créatives du client et de son architecte. L'historicisme romantique inspira l'apparence de ces villas et hôtels et beaucoup sont

d'inspiration gothique ou Renaissance. Les toits à grande pente et "chalets suisses" fantastiquement décorés trouvèrent aussi la faveur de nombreux constructeurs.

Le col du Semmering lui-même ne fut pas touché par le développement touristique pendant les années qui suivirent l'ouverture de la ligne en 1854. La Compagnie des Chemins de Fer du Sud, opérateur de la ligne à l'époque, commença le développement en 1880, sur les instances du sculpteur de la cour impériale, Franz Schönthaler, avec la construction de l'Hôtel Semmering. Ce fut cependant la villa de Schönthaler, construite au sud de l'hôtel qui eut la plus forte influence sur le style architectural adopté le long de la ligne du Semmering. L'utilisation du traditionnel chalet en bois des Alpes par son architecte, Franz von Neumann, fut reprise avec bonheur par d'autres propriétaires et le "style Semmering" prédomina parmi les bâtiments construits à la fin du XIXe siècle.

Gestion et Protection

Statut juridique

De nombreuses constructions anciennes de la zone proposée pour inscription sont protégées par les dispositions de la Loi sur la Protection des Monuments Autrichiens (Loi Fédérale de 1923, amendée en 1978 et 1990), de même qu'est protégée la ligne de chemin de fer du Semmering dans son ensemble. Les interventions susceptibles d'affecter leur état, leur apparence historique ou leur impact esthétique exigent une autorisation écrite du *Bundesdenkmalamt*. La vente de ces bâtiments protégés est aussi soumise à autorisation. Le *Bundesdenkmalamt* peut être amené à demander aux autorités locales de prendre des mesures de protection en cas d'infractions graves à la loi de protection. Le *Bundesdenkmalamt* dispose de fonds pour subventionner la préservation et la conservation des monuments.

Le paysage culturel du Semmering est également protégé par deux lois provinciales: les Lois de Basse-Autriche de 1955 et 1978 pour la Préservation de la Nature et la Loi Styrienne de 1977 pour le Renouveau Urbain.

Gestion

Les Chemins de Fer Autrichiens (Österreichische Bundesbahn - ÖBB) sont propriétaires de la ligne de chemin de fer et des bâtiments qui en dépendent. Tout ce qui n'appartient pas aux chemins de fer est propriété privée.

Il n'existe aucune référence à l'existence d'un plan de gestion d'aucune sorte, mais, s'agissant d'une ligne de chemin de fer en service et protégée par la Loi Fédérale sur la Protection des Monuments, la ligne est régulièrement entretenue et, en particulier, améliorée selon les dernières technologies. De plus, toutes les propositions de modifications sont soumises à autorisation du *Bundesdenkmalamt*.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

L'entretien de la ligne de chemin de fer et des bâtiments qui en dépendent est assuré en permanence depuis 1854. En revanche, les nombreux bâtiments qui n'appartiennent pas aux chemins de fer autrichiens ont eu des parcours de conservation divers. Avec le déclin du tourisme dans les années 1920 et 1930, bon nombre de bâtiments ont connu des détériorations pour avoir été laissés à l'abandon. Mais une politique de revitalisation de la région depuis la fin de la seconde guerre mondiale, soutenue par des aides financières importantes consacrées à la restauration et octroyées par le gouvernement central et la province, a permis un niveau élevé de conservation et d'entretien de toute la région.

Authenticité

Il est difficile de définir l'authenticité d'une ligne de chemin de fer qui a été constamment en service depuis son ouverture en 1854. L'authenticité de l'itinéraire lui-même et les remarquables projets de génie civil qui l'ont rendu possible est incontestable, mais l'aspect de la ligne a changé, en particulier depuis son électrification. Toutefois, l'impact global de la ligne sur le paysage est indéniablement authentique. On peut dire la même chose du paysage culturel créé par la construction des villas et des hôtels à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Cette intégration harmonieuse de l'architecture dans un paysage alpin accidenté conserve son intégrité.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise ICOMOS/TICCIH s'est rendue au Semmering en mai 1996.

Caractéristiques

La ligne de chemin de fer qui passe le formidable col du Semmering fut le premier grand projet de ce type au monde. La construction de la ligne a façonné un paysage culturel de villas et d'hôtels sur une grande partie de l'itinéraire qui est un exemple remarquable de l'intégration harmonieuse de bâtiments d'une grande qualité architecturale dans un paysage naturel de grande beauté.

Analyse comparative

A la demande de l'ICOMOS, le TICCIH a préparé une étude comparative des systèmes de chemins de fer les plus remarquables, d'importance historique et technologique. Le Semmeringbahn satisfait à tous les critères d'évaluation qui sont présentés dans cette étude et a été identifié comme étant l'un des développements les plus importants de la technologie ferroviaire.

Commentaires de l'ICOMOS

A l'occasion de la réunion du Bureau à Paris en juin 1996, l'ICOMOS avait proposé que l'examen de cette proposition d'inscription soit différé en attendant que l'étude comparative du TICCIH soit achevée (voir ci-dessus). Cette proposition avait été acceptée par le Bureau qui demanda également à l'Etat Partie, sur requête de l'ICOMOS, de fournir des cartes plus détaillées et des informations sur la législation en matière de protection des paysages culturels en Basse-Autriche et Styrie. L'étude est achevée et l'Etat Partie a répondu à la demande d'informations complémentaires de l'ICOMOS.

Brève description

La ligne de chemin de fer du Semmering, construite entre 1848 et 1854 pour traverser 41 km de hautes montagnes, est une des plus grandes prouesses de génie civil de la phase novatrice de la construction ferroviaire. La qualité de ses tunnels, viaducs et autres ouvrages a permis que la ligne soit utilisée de manière continue jusqu'à nos jours. Elle se détache sur le fond d'un paysage de montagne spectaculaire, comprenant de nombreux édifices de qualité, destinés au loisir qui résultent de l'ouverture de la région après l'avènement du chemin de fer.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii : la ligne de chemin de fer du Semmering représente une solution technologique exceptionnelle à l'un des problèmes physiques majeurs de la construction des premiers chemins de fer.

Critère iv : avec la construction du chemin de fer du Semmering, l'accès à des régions d'une grande beauté naturelle a été facilité et en conséquence, ces régions ont été aménagées pour des fonctions résidentielles et de loisir, créant une nouvelle forme de paysage culturel.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Weimar classique (Allemagne)

N° 846

Identification

<i>Bien proposé</i>	Weimar classique
<i>Lieu</i>	Etat libre de Thuringe
<i>Etat Partie</i>	République fédérale d'Allemagne
<i>Date</i>	25 juillet 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

Le bien culturel proposé pour inscription est, conformément au paragraphe 23 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial*, un ensemble, d'une valeur universelle exceptionnelle pour des raisons historiques, scientifiques et, pour une grande part, artistiques. Mais il est également un site, comprenant d'importantes parties d'une ville historique qui est elle aussi, pour des motifs historiques et esthétiques, d'une valeur universelle exceptionnelle.

L'ensemble connu sous le nom de Weimar classique est, dans une large mesure et de façon caractéristique du classicisme de Weimar, le témoin de l'échange significatif de valeurs humaines du point de vue de l'architecture et de l'architecture paysagiste : l'exemplaire déploiement synthétique et créatif d'une ancienne architecture d'intérieur, clairement influencée par Goethe (la maison de Goethe et le château), d'anciens concepts d'architecture et d'architecture d'intérieur (la Maison romaine et le tombeau des Princes) et du paysagisme anglais (les quatre parcs).

Critère ii

Dans sa totalité, l'ensemble du Weimar classique est le témoin unique d'une ère culturelle révolue et pourtant toujours d'actualité – le classicisme de Weimar - qui constitue un cas à part, et un exemple de la culture de cour et bourgeoise à laquelle menèrent les Lumières européennes bourgeoises, dans une petite principauté d'Europe centrale, autour de 1800. Cet ensemble représente de façon impressionnante l'héritage de l'architecture et du paysagisme, ainsi que les audaces artistiques du classicisme de Weimar.

Critère iii

Certaines parties de l'ensemble – la maison de Goethe, le château, le palais de la Douairière, le tombeau des Princes, le parc sur l'Ilm, avec la Maison romaine, et les autres trois grands groupes de parcs – sont des exemples exceptionnels d'un type de

construction (particulièrement pour ce qui est de leurs intérieurs) et de paysage symbolisant un mouvement historique essentiel, celui du classicisme européen.

Critère iv

Le Weimar classique est clairement et inextricablement lié à des œuvres artistiques et littéraires d'une importance universelle exceptionnelle, au classicisme de Weimar et aux œuvres des auteurs classiques allemands Goethe, Schiller, Herder et Wieland.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Weimar est un ensemble.

Histoire et description

Histoire

Le premier écrit mentionnant Weimar remonte à 899, lorsque la ville était le siège du duché de Weimar-Orlamünde. Au XIV^e siècle, elle passe aux mains d'une branche de la maison royale de Saxe et devient, en 1572, la capitale du duché de Saxe-Weimar-Eisenach. La cour ducale soutenait Martin Luther, qui visitera la ville à plusieurs reprises. Le peintre Lucas Cranach l'Ancien travaillera de nombreuses années à Weimar, où il meurt en 1553. Cette époque marque l'ouverture d'une longue période de rayonnement culturel croissant. En 1709, le duc Wilhelm Ernst invite Johann Sebastian Bach à y séjourner ; celui-ci y passera neuf années parmi les plus formatrices de son développement artistique.

C'est à l'époque de la duchesse Anna Amalia (1739-1809) que s'ouvre la période classique de Weimar. En 1772, la duchesse désigne le poète Christoph Martin Wieland (1733-1813) comme précepteur pour ses fils. Johann Wolfgang Goethe (1749-1832) s'installe à Weimar en 1775, une fois Charles Auguste (1757-1828) devenu duc. Johann Gottfried Herder (1744-1803) arrive à Weimar l'année suivante. L'influence culturelle de la ville atteint son apogée avec la créativité de la relation entre Goethe et Friedrich Schiller (1759-1805), entamée en 1794 et intensifiée à partir de l'installation de Schiller à Weimar en 1799.

Toutefois, l'importance culturelle de Weimar ne s'évanouit pas avec la disparition de Goethe en 1832. La ville avait les faveurs de Franz Liszt, qui y composera plusieurs œuvres majeures. Par la suite, elle devient un centre fécond pour le développement de nouveaux courants dans les domaines des beaux arts et de l'architecture. Henry van de Velde (1863-1957), l'un des principaux représentants de l'*Art Nouveau*, dirigera l'école des arts décoratifs et c'est sur sa recommandation que Walter Gropius (1883-1969) sera désigné pour lui succéder en 1919, avant de donner à l'école le nom de *Bauhaus*.

Description

La proposition d'inscription comprend douze édifices ou ensembles distincts, que nous traiterons un par un.

- La maison de Goethe

Cet hôtel particulier baroque, construit entre 1707 et 1709, subira plusieurs modifications pendant le séjour de Goethe (de 1792 à 1832). Il comprend essentiellement deux sections de deux étages chacune entourant une cour traversée par une galerie. Le jardin clos abrite deux grands pavillons. A l'intérieur, plusieurs pièces ont conservé leur mobilier d'origine et à l'arrière, trois pièces forment aujourd'hui un musée.

- La maison de Schiller

Cette demeure simple de la fin du baroque, construite en 1777, comprend une partie d'une dépendance connue sous le nom d'Hôtel des monnaies (*Die Münze*). C'est une structure à deux étages au toit mansardé, avec une section saillante de trois étages au centre. La plupart des pièces ont conservé le mobilier et la décoration du temps du poète.

- L'église, la maison de Herder et l'ancien collègue

Cette église à trois vaisseaux, dédiée à saint Pierre et saint Paul, comprend cinq travées, un chœur pentagonal et, à l'ouest, une tour surmontée d'une flèche octogonale. La première église bâtie sur ce site au milieu du XIII^e siècle est restaurée en 1424 par l'Ordre teutonique après un incendie désastreux. Entre 1498 et 1500, elle est entièrement reconstruite dans son style actuel du gothique tardif et connaît quelques modifications baroques entre 1735 et 1745, notamment l'ajout d'un portail. Elle abrite un triptyque de Lucas Cranach l'Ancien sur l'autel, une chaire et des fonts baptismaux gothiques, et divers monuments aux membres de la famille ducale.

La maison de Herder, comprenant trois étages, remonte au milieu du XVI^e siècle ; elle repose sur les fondations d'un édifice Renaissance antérieur dont certains éléments subsistent, comme le portail. Le grand jardin a fait l'objet d'un réaménagement dans le style de la fin du XVIII^e siècle.

L'ancien collège, commande du duc Wilhelm Ernst, est construit en 1715-1716 par Christian II Richter dans un style baroque épuré. L'édifice de trois étages, relativement simple, comporte un toit en arête et une partie centrale saillante ; on y pénètre par un double escalier.

- Le château

Résidence de la famille régnante à partir du Xe siècle, l'édifice original est en grande partie détruit par le feu puis reconstruit en 1424 dans le style gothique tardif et Renaissance pour devenir château ducal. Une nouvelle fois gravement endommagé par un incendie en 1618, on le reconstruit dans le style baroque. De

1651 à 1664, d'autres travaux sont entrepris pour le transformer en édifice à trois ailes, mais l'aile ouest ne sera jamais achevée. Goethe lui-même s'investit étroitement à la reconstruction après un nouvel incendie en 1774. L'aile ouest est ajoutée entre 1820 et 1834 et l'aile sud entre 1912 et 1914.

L'ensemble actuel comporte un édifice imposant et quelque peu irrégulier à quatre ailes entourant une grande cour. L'entrée principale se situe à l'aile sud. A l'intérieur, décoration et mobilier sont de style classique ; à l'est, on remarque un superbe escalier aux colonnes doriques surmonté d'une lanterne. La vaste salle des banquets comporte des colonnes ioniques et une galerie.

Au sud-ouest, on découvre un groupe d'édifices pittoresques comprenant des éléments gothique et Renaissance : ainsi, cette tour de château fort ronde et très haute, à la coupole baroque attenante à un corps de garde appelé « Bastille ».

- Le Palais de la Douairière

Construit de 1767 à 1769 pour devenir la résidence urbaine du ministre Jakob Friedrich von Fritsch, le bâtiment intègre certains éléments des ateliers de teinture installés sur le site au XVI^e siècle. La duchesse Anna Amalia s'en porte acquéreur en 1775 ; elle y demeurera jusqu'à sa mort, en 1807. Haut lieu de la vie intellectuelle à l'apogée de la période classique à Weimar, le palais comprend un groupe d'édifices baroques relativement simples de deux et trois étages autour d'une cour. A l'intérieur, mobilier et décoration datent de la fin du XVIII^e siècle.

- La bibliothèque de la duchesse Anna Amalia

En 1761, la duchesse Anna Amalia charge l'architecte d'Etat de transformer le «petit château français» Renaissance à trois étages, construit entre 1562 et 1569, en une bibliothèque dont Goethe sera le directeur de 1797 à 1832. Agrandie en 1804 par l'ajout d'un élément de style classique, celle-ci est reliée à la tour médiévale voisine grâce à la construction d'un nouveau vestibule entre 1818 et 1825. Un nouvel agrandissement a lieu de 1844 à 1849.

L'ensemble regroupe quatre parties annexées. Au centre, la section principale est un édifice de trois étages de style baroque bâti sur un plan rectangulaire. La partie ajoutée en 1804 est plus basse et légèrement en retrait. La tour ronde de 1453 est surmontée d'un toit en pavillon coiffé d'une lanterne dodécagonale.

- Le tombeau des princes et le cimetière historique

En 1823, le grand-duc Charles Auguste commande la construction d'un tombeau familial à Clemens Wenzeslaus Coudray ; en 1824, les dépouilles de 27 membres de la maison ducale sont extraites du caveau situé sous le château pour y être ensevelies. En plus des autres membres de la famille décédés par la suite, Schiller et Goethe, disparus respectivement en 1823 et 1832, viendront les rejoindre dans ce mausolée.

Ce monument de style classique est situé sur un tertre à l'extrémité de l'avenue principale du cimetière historique. La structure est bâtie sur un plan régulier et le toit en pavillon surmonté d'une lanterne octogonale. On y pénètre par un portique doté d'un pignon triangulaire coiffant quatre colonnes romano-doriques. Construite entre 1859 et 1862 pour la grande-duchesse Maria Pavlovna, la chapelle orthodoxe russe aux cinq coupoles est attenante à ce monument.

Couvrant une surface de 370 mètres sur 130 mètres, le cimetière historique renferme nombre de monuments funéraires historiques à l'abri de ses nombreux arbres.

- Le parc sur l'Ilm avec la Maison romaine, le Jardin de Goethe et le Pavillon de jardin

Au XVIII^e siècle, les jardins latin et étoilé sont aménagés sur cette zone et seront partiellement conservés dans le parc ultérieur. Entre 1803 et 1804, on adapte au style classique un relais baroque pour chevaux, bâti de 1715 à 1718. La maison du vignoble, datant de la fin du XVI^e siècle, constitue la résidence principale de Goethe à Weimar de 1776 à 1782, puis celui-ci l'aménage en serre avant de dessiner le jardin. Des travaux considérables de mise en valeur du parc débutent en 1778, sous l'influence de l'école anglaise. De 1786 à 1798, une deuxième phase d'aménagement dans le style classique se déroule sous le contrôle de Goethe, avec au centre la Maison romaine, résidence d'été pour le duc Charles Auguste.

Le parc s'étend au sud de la ville, dans une vallée traversée par les nombreux méandres de l'Ilm. Avec une superficie de près de 55 hectares, il est dominé au nord par le Pavillon de jardin de Goethe et au sud par la Maison romaine. Aujourd'hui encore, on retrouve dans la partie nord de nombreux témoignages des jardins latin et étoilé de style baroque, tandis que la partie sud est devenue un véritable parc paysager.

Le Pavillon de jardin de Goethe est un édifice simple à deux étages au toit en arête très pentu. Le mobilier est contemporain de l'époque de Goethe. La Maison romaine est construite comme une maison de campagne italienne : la façade ouest comporte une entrée en plein air avec quatre colonnes doriques et la décoration intérieure dénote un style classique d'une grande somptuosité.

- Le Château du Belvédère, l'Orangerie et le parc

Il était prévu de réaménager la « maison du faisan », demeure modeste conçue de 1724 à 1726 pour le duc Ernst Auguste à Tiefurt, à 3 kilomètres au sud de Weimar, en une somptueuse résidence baroque ; même si cet objectif ne s'est pas pleinement réalisé, le résultat n'en est pas moins imposant. En 1728, on ajoute, autour d'une grande cour, des pavillons avec horloge et des maisons destinées aux membres de la cour. En 1739, les travaux commencent sur l'édifice complexe que représente l'Orangerie, dont les jardins seront terminés en 1755. La duchesse Anna Amalia l'utilise comme résidence d'été de 1756 à 1775 et à cette date, le duc Charles Auguste agrandit

l'Orangerie pour y abriter d'importantes collections botaniques. La maison servira de nouveau de résidence d'été de 1806 à 1859, cette fois pour le grand-duc Charles Frédéric et la grande-duchesse Maria Pavlovna. Pendant cette longue période, le parc est considérablement agrandi selon une inspiration romantique. En 1817, on y construit un château russe avec un jardin et de nombreuses autres structures viendront agrémenter le parc par la suite.

Le château est en fait une demeure baroque à deux étages ; la section centrale est carrée et possède une petite tour surmontée d'une coupole. De chaque côté, des bâtiments communicants mènent à des pavillons ovales aux coupoles pointues.

À l'avant se trouve la cour principale (Cour d'honneur), flanquée de part et d'autre d'une maison destinée aux nobles et d'un beffroi, édifices reliés entre eux par des ailes massives d'un étage percées d'arcades.

L'Orangerie est en forme de U, avec la maison du jardinier en chef au centre. Deux longs jardins d'hiver de la fin du XVIII^e siècle conduisent à la Tour rouge, édifice de briques rouges de style classique construit entre 1818 et 1821 offrant une vue superbe sur le parc.

Le parc couvre 44 hectares du versant sud de l'éminence sur laquelle le château est bâti. Il regroupe de nombreux arbres déjà anciens et plusieurs chemins s'entrecroisent pour relier des lieux comme la grande Grotte (1815-1821), la Hutte rose (1815-1817), et le Jardin des fleurs au Pavillon du thé et au cadran solaire.

- Château et parc de Tiefurt

Une demeure modeste construite en 1765 pour un métayer de Tiefurt, village situé à 2,5 kilomètres au nord-est de Weimar, servira après 1776 de résidence à Constantin, frère du duc Charles Auguste et sera rebaptisée « château ». Knebel, précepteur de Constantin, commence à aménager le terrain environnant en parc. La duchesse Anna Amalia l'utilise comme résidence d'été de 1781 à 1785 et organise le parc dans le style de Wörlitz. Dans les décennies suivantes, la demeure accueillera par intermittence la famille ducal pour l'été ; le parc et la maison connaîtront tous deux des périodes de réaménagement et d'agrandissement. L'ensemble forme un musée depuis 1907.

Le château est en fait un modeste édifice baroque à deux étages relié par un passage en bois à l'ancien bâtiment de la ferme. L'ensemble clôt presque entièrement une petite cour.

Le parc s'étend autour du vieux centre de Tiefurt dans un coude semi-circulaire de l'Ilm. Parmi les édifices et monuments du parc, on compte un temple classique des Muses, la grotte de Virgile, ainsi que des monuments à la mémoire de Mozart, Wieland, et bien d'autres encore.

- Château et parc d'Ettersburg

Ils se situent à 7,5 kilomètres environ au nord-ouest de Weimar, sur le site d'une institution de l'ordre de Saint-Augustin du XI^e siècle qui devient propriété royale en 1525, au moment de la Réforme. De 1706 à 1712, un simple pavillon de chasse voit le jour (le Vieux Château). Ce dernier est agrandi et réaménagé entre 1722 et 1740, époque de la construction du Nouveau Château. La duchesse Anna Amalia l'utilise comme résidence d'été entre 1776 et 1782 et crée le petit jardin anglais. A l'époque du grand-duc Alexandre (1842-1894), château et parc sont considérablement agrandis.

Le Vieux Château comporte trois ailes entourant une cour spacieuse. A l'est, l'aile la plus courte est attenante à l'église du château, édifice néo-gothique de 1863-1865. Le Nouveau Château, plus ramassé, comporte quatre étages ; il présente des parties saillantes côté cour, mais également côté jardin.

Le parc, relativement modeste, touche la forêt voisine. Sur l'axe principal de l'ensemble, au sud, on jouit d'une vue magnifique sur le Pücklerschlag, vaste étendue de prairies taillée dans la forêt d'où irradient de nombreux sentiers.

- Manoir et parc de Wieland à Oßmannstedt

Entre 1757 et 1762, le comte Heinrich von Büнау commande la construction d'un petit château baroque à Oßmannstedt, à 7,5 kilomètres environ à l'est de Weimar, dont la construction reste inachevée en 1762, année où il devient propriété ducal. L'écrivain Christoph Martin Wieland l'acquiert en 1797 ; il y vivra six ans.

Le manoir, édifice baroque plutôt modeste, constitue tout simplement l'aile ouest du château inachevé. Il comporte quatre ailes entourant une petite cour centrale. Le long de la maison s'étire un jardin de style rococo agrémenté d'une fontaine en son centre. Le petit parc aménagé s'étend jusqu'à un détour de l'Ilm et conserve des vestiges significatifs de son tracé baroque d'origine.

Gestion et protection

Statut juridique

Tous les biens proposés pour inscription, à l'exception du cimetière historique, sont répertoriés sur la liste des monuments de l'Etat libre de Thuringe (*Denkmalbuch des Freistaates Thüringen*) et sont par conséquent protégés par les dispositions de la loi correspondante sur la protection des monuments (*Thüringer Denkmalschutzgesetz*) du 7 janvier 1992.

De plus, excepté l'église, la maison de Herder, l'Ancien collège, le Château et le Cimetière historique, ces mêmes biens entrent dans le cadre de la loi du 8 juillet 1994 établissant la Fondation pour la période classique à Weimar (*Thüringer Gesetz über die Errichtung der Stiftung Weimarer Klassik*).

Ces lois imposent un contrôle sévère de toutes les activités à l'intérieur ou aux alentours des biens risquant de nuire à l'aspect de ces biens ou de leurs environs.

Gestion

L'église et la maison de Herder sont tous deux propriété de l'Eglise ; elles appartiennent à la Congrégation évangélique luthérienne de Weimar (*Evangelisch-lutherische Kirchgemeinde Weimar*). L'Ancien collège et le Cimetière historique sont propriété de la ville de Weimar, tandis que le Château appartient à la Fondation pour les châteaux et jardins de Thuringe (*Stiftung Thüringer Schlösser und Gärten*) ; cet organisme, de même que la Fondation pour la période classique à Weimar, est une fondation de droit public chargée de la gestion des biens publics.

Aucun des douze dossiers individuels ne mentionne l'existence d'un quelconque plan de gestion pour les biens proposés pour inscription. Les plans fournis illustrent uniquement les zones proposées pour inscription, sans indiquer de zone tampon. Enfin, aucune information n'a filtré sur l'existence d'un éventuel plan urbain ou de dispositions similaires pour Weimar ou ses environs.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs biens font l'objet d'une conservation et d'un entretien méticuleux puisqu'ils sont aménagés en musées qui deviennent des lieux de pèlerinage pour les admirateurs de Goethe, Schiller, et d'autres sommités du Weimar classique.

A l'exception du château et de la bibliothèque, tous les édifices sont plus ou moins gravement endommagés lors de bombardements terrestres ou aériens pendant la guerre et les parcs se dégradent rapidement. En outre, plusieurs bâtiments, dont le Manoir de Wieland, seront utilisés à des fins inappropriées du temps de la R.D.A. et subiront des opérations de transformation et de démolition désordonnées.

A partir de la fin des années 1940, des travaux de restauration et de conservation considérables sont effectués sur les monuments les plus importants, notamment la Maison de Goethe, la Maison de Schiller et l'église. Pour le château, les travaux de restauration ne commenceront pas avant la fin des années 1970, soit après une longue période d'abandon après la fin de la guerre.

Depuis la fin des années 1980, des travaux sont en cours pour la restauration de tous les biens proposés pour inscription, et la mission d'expert de l'ICOMOS a émis des commentaires favorables sur la qualité du travail réalisé.

Authenticité

Malgré l'importance des travaux de restauration et de reconstruction nécessaires après les dégâts causés pendant la guerre, le degré d'authenticité de ces biens est élevé. En effet, on s'est efforcé d'exploiter judicieusement un fonds de documentation extrêmement riche dans un souci de précision des travaux de reconstruction et dans la plupart des cas, on a privilégié l'utilisation de matériaux authentiques.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS s'est rendue à Weimar en décembre 1997.

Caractéristiques

Pendant sa période « classique », à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, Weimar constituait, de par l'action de ses dirigeants éclairés, l'un des centres culturels les plus influents d'Europe, notamment grâce à la contribution d'artistes et d'intellectuels comme Goethe, Schiller et Herder.

Analyse comparative

Il est difficile de définir la nature de la contribution de Weimar classique selon un angle autorisant l'élaboration d'une quelconque étude comparative valable. L'Athènes de Périclès, le Florence des Médicis, le Paris des Lumières et le Londres élisabéthain renferment tous la même concentration d'engagement artistique et philosophique, et pourtant il est impossible de dégager des paramètres qui permettraient d'établir des comparaisons significatives.

Commentaires de l'ICOMOS

En décembre 1996, lors de la 20^e session du Comité du Patrimoine mondial, le critère culturel vi, tel que défini dans le paragraphe 24(a) des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial*, a fait l'objet d'un amendement significatif. Celui-ci stipule désormais qu'un bien doit « être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (le Comité considère que ce critère ne devrait justifier une inscription sur la Liste que dans des circonstances exceptionnelles, et lorsqu'il est appliqué concurremment avec d'autres critères culturels ou naturels) ».

Les justifications relatives aux biens individuels qui forment le Weimar classique citent toutes le critère vi, mais seuls le château (critères i et iv) et le parc sur l'Ilm (critère iv) mettent en avant d'autres critères.

Dans son évaluation présentée lors de la réunion du Bureau à Paris en juin 1988, l'ICOMOS

recommandait que le bien proposé pour inscription ne soit pas inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial, car il estimait que les arguments en faveur de l'inscription dépendaient du critère vi seul. A la requête de l'Etat Partie, la discussion de la proposition d'inscription a été reportée jusqu'à la réunion extraordinaire avant la réunion du Comité en décembre ; l'Etat Partie a entrepris de réviser sa proposition d'inscription et de fournir des informations supplémentaires.

La proposition d'inscription révisée (qui exclut le manoir et le parc Oßmannstedt Wieland) plaide avec éloquence en faveur de l'inscription du Weimar classique, défini dans la section « Justification émanant de l'Etat Partie » de la présente évaluation, qui remplace l'ancienne.

Suite à une étude détaillée de la documentation et de la justification supplémentaire, et après consultation des experts qu'il compte parmi ses membres, l'ICOMOS a décidé de modifier sa recommandation.

Brève description

À la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, la petite ville saxonne de Weimar a été le témoin d'un remarquable épanouissement culturel, attirant à elle nombre d'écrivains et d'érudits, notamment Goethe et Schiller et qui se reflète dans la grande qualité de beaucoup des bâtisses et des parcs environnants.

Recommandation

Que bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères iii et vi* :

Critère iii : La grande qualité artistique des bâtisses publiques et privées et des parcs, dans la ville comme autour de cette dernière, attestent du remarquable épanouissement culturel du classicisme de Weimar.

Critère vi : Un mécénat ducal éclairé a attiré une grande partie des plus fameux écrivains et penseurs d'Allemagne à Weimar à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, parmi lesquels Goethe, Schiller et Herder, faisant de la ville le centre culturel de l'Europe de l'époque.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Pécs (Hongrie)

N° 853

Identification

<i>Bien proposé</i>	Stratification de cultures dans le centre historique de la ville de Pécs
<i>Lieu</i>	Département de Baranya
<i>Etat Partie</i>	Hongrie
<i>Date</i>	20 juin 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

Le Centre historique de Pécs est unique en Europe et dans le monde entier du fait que les traces des grands empires présents dans cette partie de l'Europe centrale au cours de ces 2000 ans, les cultures des différents peuples et civilisations qui y ont séjourné se superposent ici dans une variété particulièrement large. Trois couches de ces souvenirs représentent en elles-mêmes une valeur exceptionnelle :

- La communauté paléochrétienne qui vécut au IV^e siècle dans la ville de *Sopianae*, prédécesseur romain de Pécs, éleva dans son cimetière des monuments funéraires d'un nombre et d'une valeur architecturale et historique particulièrement grands (chapelles, chambres sépulcrales, ensembles de tombeaux). De toutes les nécropoles de l'époque se trouvant en dehors de l'Italie, y compris les cimetières de Dalmatie (Salona, Split), de Bulgarie (Sofia, Nis) et d'Espagne (La Alberca), celle de Pécs est la plus importante par ses dimensions et par sa richesse. A la fois figuratives et ornementales, les peintures murales de ses chambres funéraires ne se comparent qu'aux peintures ornant les catacombes de Rome (Catacomba Priscilla, Capella Greca). Le matériel archéologique paléochrétien de Pécs se révèle être unique sur l'ensemble des territoires des anciennes provinces romaines et constitue un patrimoine de valeur universelle en tant qu'héritage remontant à une haute antiquité d'une civilisation disparue.
- Elevée dans la seconde moitié du XII^e siècle, la cathédrale épiscopale de Pécs fut ornée d'un ensemble d'éléments sculptés qui est le plus important de tous ceux qui datent de cette époque en Europe centre-orientale. La performance de son atelier, qui réunissait les acquis de l'art roman tardif et gothique précoce du Venetio et du sud de la France, a été un phénomène unique dans notre région. D'une beauté exceptionnelle, cet ensemble d'ornements architecturaux est aussi un témoignage hors paire du niveau de l'art ecclésiastique hongrois au Moyen Age.

Bien qu'en ruines, le bâtiment de l'université du XIV^e siècle constitue un témoignage des plus importants de la vie culturelle du royaume médiéval de Hongrie.

- Parmi les villes du territoire situé à l'extrémité nord de l'expansion ottomane du XVI^e siècle, Pécs est celle qui a conservé relativement intacts ses importants vestiges de l'époque turque (djamis, minarets, bains, turbehs). Aujourd'hui encore, l'architecture islamique contribue grandement à l'aspect de la ville et constitue un élément important de son patrimoine en tant qu'héritage d'une civilisation qui avait profondément marqué l'histoire du peuple hongrois et enrichi sa culture, tout en disparaissant de son territoire. **Critère iii**

Les structures funéraires paléochrétiennes de 1600 ans tout autant que les vestiges du Moyen Age de 800 ans ou ceux de l'époque ottomane remontant à 400 ans ont connu, au cours de leur existence, une alternance de périodes d'épanouissement, et de danger de dégradation, puis de redécouverte voire même de ré-affectation, et enfin de restauration et de conservation.

Les chambres funéraires anciennes, décorées de fresques aux thèmes fort intéressants, sont extrêmement fragiles et vulnérables de par la nature même de la peinture murale comme genre.

Construits dans les premiers siècles de l'Etat hongrois mais, réduits à l'état de ruines pour la plupart en raison des événements d'une histoire mouvementée, les importants vestiges de l'ensemble architectural du château épiscopal n'en sont pas moins des témoignages inappréciables de la culture et de l'histoire européennes.

Grâce à une postérité qui l'a apprécié en tant qu'ensemble de souvenirs remarquables d'une civilisation différente, le patrimoine architectural de la domination turque de 150 ans a survécu en Hongrie jusqu'à nos jours. **Critère v**

Le maintien, quoique discontinu, de la spiritualité qui émanait de l'ensemble paléochrétien romain, tout comme son rôle décisif dans l'enracinement de l'Eglise chrétienne en Hongrie se sont révélés d'une portée exceptionnelle comme facteurs indispensables à l'intégration du peuple hongrois à l'Europe du Xe siècle. Il s'agissait en effet d'une tradition qui aidait le jeune royaume de Hongrie à rejoindre les royaumes chrétiens de l'Europe médiévale et à faire siens leurs acquis culturels. **Critère vi**

Catégorie de bien

En termes des catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

La partie de la Hongrie moderne qui s'étend à l'ouest du Danube a été intégrée à l'Empire romain au I^{er} siècle

après Jésus-Christ. La ville de *Sopianae* fut fondée au II^e siècle sur le versant méridional du massif Mecsek, par des colons venus de la Pannonie occidentale et de l'Italie, qui se mêlèrent aux peuplades illyriennes et celtes autochtones. Elle connut l'apogée de sa prospérité au IV^e siècle, du fait de sa situation, à la jonction de plusieurs importantes routes commerciales et militaires. C'est d'ailleurs à cette époque, avec la réorganisation des provinces romaines, qu'elle devint la capitale de la Valeria. Des fouilles archéologiques ont révélé un certain nombre de nouveaux bâtiments publics dans la zone qui était à l'époque le forum.

Au nord de la ville, un cimetière accueillit bon nombre d'enterrements chrétiens à partir du IV^e siècle et à la période post-romaine, jusqu'au VIII^e siècle, ces tombes imposantes servirent de refuge aux différents groupes d'invasisseurs, les Huns, les Germains et les Avars. Ce n'est qu'au IX^e siècle que le christianisme s'établit à nouveau dans la ville.

Saint Etienne (le roi Etienne I^{er}), fondateur de l'Etat hongrois, y établit l'un de ses dix évêchés en 1009. Le complexe épiscopal fortifié devait être étendu et reconstruit au cours des siècles suivants, et c'est au sein de cette enceinte que Louis I^{er} le Grand établit la première université de Hongrie (1367). La ville médiévale s'étendit au-delà des murs du complexe épiscopal, et fut à son tour fortifiée au XV^e siècle afin de la protéger contre la menace turque grandissante.

Malgré les combats héroïques que menèrent les monarques hongrois successifs pendant plus d'un siècle, la totalité de la région centrale du pays fut conquise par les Ottomans au milieu du XVI^e siècle. Le château épiscopal de Pécs devint alors le centre administratif d'un *sandjak*. La plupart des habitants hongrois de la ville prirent la fuite, remplacés par des musulmans en provenance de Turquie ou des Balkans, qui démolirent les églises et les monastères (à l'exception de la cathédrale) et réutilisèrent leurs pierres pour construire des mosquées et d'autres bâtisses islamiques. Les murailles de la ville furent renforcées à l'aide de bastions.

Pécs fut libéré du joug ottoman en 1686, intégrant alors les terres des Habsbourgs. L'évêché fut rétabli et la ville repeuplée par des Hongrois et des colons allemands. Les mosquées et autres bâtisses musulmanes furent à leur tour converties à des fins chrétiennes, bien que les bains (*hammams*) soient restés en fonction pendant longtemps. Les fortifications entourant le château furent démolies et la ville commença à prendre un aspect baroque. Elle fut désignée centre administratif du comté et de superbes édifices publics vinrent s'y ajouter.

Pécs se libéra de la férule épiscopale en 1780. Au XIX^e siècle, elle connut un spectaculaire développement en tant que centre commercial, et fut dotée de nombreux bâtiments typiques des styles architecturaux de l'époque – classique, romantique, historique et enfin *Art Nouveau*. Heureusement, des insertions mal venues lui furent épargnées au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

Description

- Les monuments romains paléochrétiens

Le cimetière romain fut découvert dans la zone qui se trouve aujourd'hui immédiatement face à la cathédrale, et qui avait été étagée dans l'Antiquité. Quinze structures ont été découvertes à ce jour, toutes dans un état relativement fragmentaire : il s'agit pour la plupart de chambres mortuaires souterraines (*cubicula*), auxquelles on accédait par quelques marches, et au-dessus desquelles étaient construites des chapelles mémoriales (*cellae memoriae*). Elles sont de plan rectangulaire, souvent dotées d'absides et de voûtes en berceau ; les murs et les plafonds sont décorés de fresques dépeignant des scènes de l'Ancien Testament axées sur le thème de la rédemption (Noé, Jonas, Daniel) ou de Jésus, Marie et les apôtres. Les experts jugent que le style et la qualité de ces peintures en font les égales de celles des catacombes de Rome, et l'on pense qu'elles pourraient être l'œuvre d'artistes italiens itinérants.

Outre ce groupe, une tombe trilobée (*cella trichora*) et une à sept lobes (*cella septichora*), qui étaient probablement des sépulcres familiaux, ont été découvertes. Mais la découverte la plus remarquable est sans conteste celle du « mausolée », beaucoup plus grand que les autres, qui abrite des peintures d'une qualité exceptionnelle ainsi que trois sarcophages. De nombreuses autres sépultures plus modestes ont également été trouvées dans ce secteur.

- Les monuments médiévaux du château épiscopal

La cathédrale romaine, avec sa nef et ses deux bas-côtés, sa crypte et ses quatre tours, fut construite aux XII^e-XIII^e siècles. Elle fut abandonnée pendant la période ottomane et subit une restauration importante au XVIII^e siècle, mais la structure originelle est suffisamment visible pour permettre l'émergence d'une image claire de l'ancienne architecture ecclésiastique hongroise.

Pendant les fouilles conduites dans la cathédrale et autour, les vestiges d'un bâtiment gothique identifié comme la première université hongroise furent découverts. A proximité se trouvaient les fondations de la chapelle de la Madone Dorée, connue d'après les archives et, dans les excavations, une superbe statue gothique fut découverte, que l'on pense être celle dont la chapelle tirait son nom. Parmi les autres découvertes archéologiques de ce secteur figurent la crypte de la collégiale Saint Jean-Baptiste, trouvée sous une maison baroque. Des éléments de structures médiévales ont également été mis à nu dans des édifices ultérieurs, comme la Maison des Chanoines.

- Les monuments turcs

Pécs possède plus de monuments turcs que n'importe quelle autre ville hongroise. En outre, les documents turcs de l'époque décrivant les beautés de la ville ont permis d'identifier la plupart d'entre eux.

La mosquée du pacha Ykovali Hassan, qui servit pendant deux siècles de chapelle de l'hôpital, est de plan carré et dispose de galeries de bois pour les femmes qui venaient y prier. Son toit en forme de dôme est supporté par des pendentifs décorés de stalactites. Son minaret subsiste sur la quasi totalité de sa hauteur d'origine.

La mosquée du pacha Gaazi Kasim fut construite avec les pierres d'une église gothique. Avec la cathédrale, sa silhouette forme la caractéristique majeure du paysage de Pécs. Depuis le XVIII^e siècle, elle est utilisée comme église catholique mais, lors d'une restauration de 1930, la zone de prière musulmane fut mise à jour, et intégrée dans l'espace religieux chrétien.

Les bains publics du pacha Memi furent utilisés jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Des fouilles archéologiques et des travaux de conservation leur ont rendu toute leur splendeur, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Le *turbeh* (tombe-chapelle) de Baba Idris, construit à l'extérieur de la ville médiévale, est une structure octogonale au-dessus d'une tombe souterraine, couronnée d'un dôme. Il date de 1591.

- Le patrimoine architectural et urbain des XVIII^e et XIX^e siècles

Une fois les fortifications au sud du château détruites, la place de la Cathédrale actuelle émergea. La cathédrale elle-même, dans sa forme néo-romane (œuvre de l'architecte viennois Friedrich von Schmidt en 1882-1891), est sa caractéristique principale. Elle est flanquée d'un côté par le palais épiscopal, de style classique tardif, et de l'autre de la façade de style baroque tardif des Archives du Chapitre.

La statue de bronze de l'évêque Ignác Szepessy, qui fait face à la cathédrale, surplombe la place Saint Etienne et ses arbres splendides. Deux rues relient celle-ci à la place Széchenyi, la grand-place de la ville, caractérisée par la mosquée du pacha Gaazi Kasim (voir ci-dessus). Autour de la place, des bâtisses du XIX^e s'élèvent sur un ou deux étages, dans un style baroque ou éclectique, avec quelques autres édifices publics plus grands datant de la fin du XIX^e, tels que l'hôtel de ville, le palais de justice et la banque d'épargne, de style *Art Nouveau* ou éclectique.

En sus des bâtiments disséminés sur ces espaces publics, Pécs compte d'autres belles compositions architecturales de la période entre 1700 et 1850, parmi lesquelles la bibliothèque épiscopale avec sa façade monumentale ornée de colonnes doriques.

Gestion et protection

Statut juridique

La zone proposée pour inscription fait partie de la zone protégée (*Müemléki Jelentőségű Terület*) classée par les ministères de la Construction et de la Culture en vertu d'un décret de 1966. La zone du centre historique et du cimetière romain est protégée en qualité de site archéologique, en vertu des dispositions de la loi de 1964 sur les antiquités hongroises, et 84 des bâtiments qui se dressent dans cette zone sont classés monuments historiques en vertu de la même législation.

En conséquence, toute intervention pouvant affecter, de quelque manière que ce soit, l'aspect ou l'intégrité de la zone protégée doit être soumise à une autorisation ministérielle.

Actuellement, la municipalité examine des réglementations qui étendront une protection spécifique à tous les bâtiments qui ne sont pas encore couverts par la classification nationale.

Gestion

La propriété des biens situés dans la zone proposée pour inscription se répartit entre le gouvernement central (6 %), le gouvernement départemental et municipal (40 %), l'Eglise catholique hongroise (31 %), et des individus ou des institutions privées (23 %), responsables de leur maintenance et de leur gestion (il convient de noter que le processus de restitution et de privatisation est toujours en cours en Hongrie).

Certains programmes individuels de restauration et de réhabilitation sont énoncés dans le dossier de proposition d'inscription, mais aucune information détaillée n'est fournie quant à un plan urbain de Pécs faisant état des considérations particulières relatives à la zone historique (bien qu'il semble qu'un tel plan existe et qu'il soit actuellement en cours de révision).

La zone proposée pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial est définie dans les plans de la ville fournis, mais aucune indication ne laisse supposer l'existence d'une zone tampon. Cette information a cependant été fournie à la mission d'expert de l'ICOMOS (voir ci-dessous).

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Des fouilles archéologiques qui devaient dégager les monuments funéraires paléochrétiens ont commencé en 1910 et se sont poursuivies jusqu'à récemment. Une étude intensive de leur conservation et de leur présentation a débuté après la seconde guerre mondiale, et des installations ont été mises en place.

Des travaux de conservation et de restauration des bâtiments historiques ont été entrepris principalement dans les années soixante-dix et quatre-vingt.

Authenticité

Etant donné les vicissitudes subies par le centre historique et ses bâtiments au cours des cinq derniers siècles, le degré d'authenticité est élevé. Certes, les bâtiments néo-baroques et néoclassiques du XIX^e siècle comptent une quantité importante de copies, mais il s'agissait d'une tentative délibérée (largement réussie) de reproduire ce qui avait disparu au cours des cent cinquante années d'occupation et de destruction ottomanes.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Pécs en décembre 1997.

Caractéristiques

Pécs est une intéressante démonstration, en termes matériels, de la persistance du peuplement urbain et de la foi chrétienne sur deux millénaires.

Analyse comparative

Il est probable qu'aucune autre ville ne présente précisément la même « stratification culturelle », pour reprendre les termes du dossier de proposition d'inscription ; cependant, une séquence similaire peut s'observer dans un certain nombre d'autres villes historiques en Europe.

Observations de l'ICOMOS

Il est difficile de réconcilier le concept sous-jacent de la proposition d'inscription, à savoir « la stratification culturelle », et les objectifs de la Convention du Patrimoine mondial ou des critères énoncés dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial*.

La mission d'expert de l'ICOMOS a rencontré des difficultés similaires dans son évaluation du bien proposé pour inscription. Dans son rapport, elle a suggéré deux alternatives : soit réduire la zone proposée afin de n'inclure que la cathédrale et le cimetière paléochrétien, soit au contraire l'élargir afin de la faire porter sur une plus grande partie de la ville historique.

Dans le premier cas, l'intérêt culturel serait réduit aux considérables vestiges paléochrétiens et à la cathédrale, largement reconstruite à la fin du XIX^e siècle, et omettrait ainsi des preuves significatives de la longue histoire post-romaine de la ville. Dans le second, la continuité culturelle serait dans une grande mesure diluée par la reconstruction post-ottomane. Pécs devrait alors être présentée comme un centre ville historique, à l'égard duquel il serait difficile de plaider une « valeur universelle exceptionnelle ». Quelle que soit la position adoptée, elle ne satisferait donc pas les critères d'inscription.

Recommandation

Que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Gdansk (Pologne)

N° 882

Identification

<i>Bien proposé</i>	Gdansk : Ville Principale, écoulement de la Motlava et forteresse de l'embouchure de la Vistule
<i>Lieu</i>	Poméranie orientale (Poméranie de Gdansk), Voïvodie de Gdansk
<i>Etat Partie</i>	Pologne
<i>Date</i>	28 juillet 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

Gdansk représente l'une des villes européennes les plus fascinantes de par ses monuments historiques mais aussi son passé multinational extrêmement riche et complexe. Depuis le XVI^e siècle plus particulièrement, la ville se distingue par la diversité de ses religions et de ses cultures. Sa splendeur économique et artistique était due avant tout à l'établissement de marchands entrepreneurs et d'artistes éminents fuyant les persécutions religieuses. Entre le XV^e et le XIX^e siècles, l'art de Gdansk se caractérise par un traditionalisme propre aux centres d'activité artistique divers et riches.

Les églises gothiques servaient tant aux cultes catholique que protestant, ce dernier étant néanmoins largement prédominant. L'architecture publique (Hôtel de Ville de la Ville Principale, Maison d'Artus, Avant-Porte de la rue Długa, Porte d'Or et Grand Arsenal) symbolisait le statut d'Etat de Gdansk en tant que république protestante idéale modelée sur les vertus stoïques de la Rome antique.

La ville était un centre réputé en Europe pour l'orfèvrerie, la fabrication des pièces de monnaie et l'art graphique. Gdansk était autorisé à frapper ses propres pièces, ce qui dénotait une indépendance politique importante. La ville était célèbre de par ses savants éminents et les personnalités cultivées représentant les citoyens au conseil municipal. Le célèbre Collège académique est fondé au milieu du XVI^e siècle et en 1596 s'ouvre la première bibliothèque publique d'Europe, dite bibliothèque du Sénat de Gdansk.

Le système de trois villes créé au moyen âge et comprenant un château, le Vieux Faubourg et l'île aux Greniers, est agrémenté aux XVI^e et XVII^e siècles

d'une Ville Basse et de fortifications représentatives de presque tous les modèles connus à l'époque, formant ainsi un type d'agglomération unique.

La forteresse de l'embouchure de la Vistule, dont la forme d'origine est pratiquement intacte, constitue un exemple unique parmi les fortifications côtières parvenues jusqu'à nous. Cette forteresse à la conception typique dénote de par son emplacement un souci stratégique en permettant non seulement de défendre le centre de la ville, mais également ses points les plus faibles, même lorsque ces derniers sont éloignés de la ville elle-même.

Gdansk a conservé différents types de fortifications, des remparts du moyen âge à la brique moderne, en passant par les fortifications à base de terre et d'eau inspirées des modèles hollandais et italiens, dont l'exemple le plus significatif est l'écoulement de la Motlava et son Ecluse de pierre. La ligne de fortifications napoléoniennes et prussiennes (Grodzisko et Biskupia Gorka), bien préservée, témoigne du développement de l'architecture militaire au cours des deux derniers siècles.

Critère i

Indépendamment du caractère hautement élevé d'autonomie des solutions techniques et artistiques adoptées, Gdansk, en tant que monument d'architecture et d'urbanisme, représente un exemple remarquable de la fusion des influences artistiques issues des centres précurseurs de l'art européen, en particulier des villes hanséatiques. En tant que l'une des principales villes de la Ligue hanséatique, Gdansk s'implique activement dans le processus d'innovations artistiques en mêlant les divers élans qui affluent en un ensemble harmonieux et distinct avant de transmettre cet héritage à d'autres villes. Elle constitue une preuve historique importante de l'existence d'échanges et d'une adaptation créative des expériences artistiques entre les diverses régions d'Europe, mais surtout un témoignage concret de l'existence d'une union culturelle des villes hanséatiques à l'échelle de l'Europe et de son rayonnement par-delà les frontières.

Critère ii

L'histoire de Gdansk, qui en 1997 fête le millénaire de son entrée dans la communauté chrétienne de l'Europe, commence aux temps pré-chrétiens du I^{er} millénaire après J.-C., ce qui explique la richesse antique du site.

Critère iii

Dans l'ensemble, l'agglomération présente des caractéristiques uniques et originales résultant d'un paysage fluvial et côtier qui a imposé ses formes spécifiques dans l'aménagement du terrain, surtout sous forme de systèmes de défense (voir notamment la situation de la ville par rapport à la forteresse de l'embouchure de la Vistule). Cette structure sociale parfaitement unique, multiculturelle, multinationale et multiconfessionnelle, sans aucun équivalent dans les autres villes européennes, a amené les bourgeois de Gdansk à élaborer une idéologie locale cohérente qui influencera profondément la forme de la ville et la fonction des édifices publics.

Critère iv

Au cours de son histoire millénaire, Gdansk a été le théâtre d'événements dépassant le cadre régional et des activités de nombreuses personnalités historiques exceptionnelles. En 997, la ville sert de base à la christianisation de la Prusse païenne, puis assiste au martyre de l'évêque missionnaire saint Adalbert. Au XXe siècle, c'est ici que débute la Deuxième Guerre mondiale et que Lech Walesa, futur lauréat du Prix Nobel de la paix, fonde le syndicat autonome « Solidarité ». C'est d'ici encore que part le mouvement de libération de la dictature communiste avant de se répandre dans toute la Pologne puis dans les autres pays d'Europe centrale et orientale. Durant son histoire, Gdansk aura, comme nulle autre ville en Europe, encouragé la tolérance religieuse et idéologique ainsi que la coexistence créative de personnes issues de nationalités, de cultures et de confessions différentes.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, Gdansk est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Les origines de Gdansk sont liées à la conquête par le duc Mieszko Ier de l'embouchure de la Vistule, alors habitée par une tribu slave de Poméranie. La ville était installée sur une île entre trois branches de la Vistule : la Vistule Lente, la Motlava et la Siedlica. Des fouilles archéologiques ont montré que les premières maisons de bois étaient entourées de remparts de terre et de bois. Au XIe siècle, deux autres villages s'établirent du côté sud.

En 1308, les Chevaliers teutoniques s'emparent de la ville puis construisent un château fort sur le site de l'établissement fortifié. Des marchands allemands commencent à s'y installer à partir du XIIIe siècle ; en 1361, Gdansk représente l'un des ports de commerce les plus importants de la Baltique et rejoint la Ligue hanséatique la même année. De nouveaux quartiers d'habitation se développent : le Vieux Faubourg (*Vorstadt*) vers 1320, la Ville Neuve (*Jungstadt*) en 1380, l'île aux Greniers (*Speicherinsel*) avant 1311 et les Longs Jardins (*Langgärten*) avant 1456.

Après la victoire sur l'Ordre teutonique, Gdansk revient sous domination polonaise en 1456. Du XVe au XVIIe siècles, c'est la ville la plus grande et la plus riche de Pologne, puisqu'elle voit passer 80 % du commerce extérieur du pays, surtout des céréales.

La Réforme s'empare de Gdansk rapidement : les premiers prédicateurs protestants arrivent en 1518 et Luther transmet une copie de ses écrits à ses habitants en 1525. Sigismond Ier essaie de combattre le mouvement par la force, puis dans le cadre de la loi, mais son successeur Sigismond Auguste adopte

définitivement le luthéranisme en 1557. La majorité protestante germanophone de la ville n'en reste pas moins fidèle aux monarques polonais catholiques, de même que les Hollandais, les Saxons, les Anglais, les Ecossais et les Français. Tous les habitants de Gdansk restent libres de pratiquer leur religion, qu'ils soient luthériens, calvinistes, catholiques, mennonites ou juifs.

La ville est administrée par cinq maires et par le sénat municipal, formant ainsi une république bourgeoise protestante. L'élite calviniste qui gère la ville jusqu'en 1612 agit selon les principes de stoïcisme issus de la République de Rome. Cet humanisme protestant constitue un véritable terreau intellectuel pour les œuvres d'art, principalement commandées auprès d'artistes hollandais, qui embellirent la ville aux XVIe et XVIIe siècles, à tel point qu'au XVIIIe siècle, on dira de Gdansk qu'elle est « gouvernée par des érudits » (*Gelehrtenregierung*).

En 1793, au moment du deuxième partage de la Pologne, Gdansk est annexée par la Prusse. Après une brève période en tant que cité libre sous protection française, de 1807 à 1814, la ville entame une période de déclin politique et économique qui durera jusqu'au milieu du XIXe siècle. L'arrivée du chemin de fer conduit à la modernisation du port et au renouveau du commerce maritime, parallèlement à l'industrialisation. A cette époque, de nombreux édifices néo-gothiques et néo-Renaissance voient le jour.

De nouveau cité libre de par le Traité de Versailles en 1920, Gdansk est annexée par l'Allemagne dès le début de la Deuxième Guerre mondiale en 1939. Reprise par l'Armée rouge en mars 1945, elle sera alors détruite à près de 90 %. A la fin de la guerre, elle redevient polonaise ; la plupart de ses habitants germanophones sont expulsés de force pour être remplacés par des Polonais venus des territoires orientaux perdus au profit de l'U.R.S.S.

Sous le joug communiste, les manifestations d'ouvriers de 1970 sont réprimées dans le sang. En 1980, les chantiers navals de Gdansk forment le noyau de la résistance et donnent naissance au syndicat Solidarité.

Description

Gdansk est située sur la baie du même nom, dans le nord de la Pologne, à l'endroit où le bras est de la Vistule, la « Vistule Morte », et son affluent la Motlava se jettent dans la Baltique.

La ville se compose de plusieurs parties distinctes remontant toutes au moyen âge. La plus imposante, la Ville Principale, s'élève sur la rive ouest de la Motlava. D'aspect trapézoïdal, elle recouvre 42 hectares environ. Elle est traversée par l'axe de communication principal et historique de la ville, la rue Długa, qui s'élargit pour former le Long Marché, au cœur de la ville. Ses rues sont émaillées de toute une série de portes : la Porte Haute, la Tour de la Prison et la Porte d'Or à l'ouest, et la Porte Verte à

l'est. Les autres artères principales sont parallèles à la rue Długa, vers le nord et vers le sud, et descendent toutes à la Motlava. D'autres rues les coupent pratiquement à angle droit dans le sens nord-sud, cette régularité n'étant contrariée qu'aux abords de l'église Notre-Dame.

La Ville Principale compte plusieurs monuments impressionnants et conserve une partie des remparts qui l'entouraient au Moyen âge. La Porte Verte (1564-1568), de par sa structure imposante, ressemble à un palais, tandis que la Porte d'Or (1612-1614), ornée de sculptures symboliques, associe avec goût une porte romaine à un arc de triomphe et à des tonnelles. La Porte Haute, dont l'aspect actuel date de 1588, intègre une partie des fortifications médiévales à l'entrée est de la ville. Plusieurs portes hydrauliques subsistent sur le fleuve à l'extrémité des artères principales, notamment la Porte Grue, qui ferme la rue Szeroka : elle fut érigée au milieu du XVe siècle pour soutenir ce qui était à l'époque la plus grande grue d'Europe.

L'Hôtel de Ville de la Ville Principale, construit entre 1379 et 1382, est agrémenté d'une superstructure et d'une flèche entre 1486 et 1492. Des éléments maniéristes sont ajoutés en 1556 et l'intérieur remodelé de 1594 à 1608. La Maison d'Artus, salle à la voûte en étoile et comportant trois allées, doit sa forme actuelle à des travaux exécutés entre 1476 et 1481. Edifice unique en son genre en Europe, elle accueillait à l'origine les rencontres des confréries d'élite avant de servir des objectifs commerciaux au XVIIIe siècle.

L'église Notre-Dame est la plus grande église en brique du monde, avec une superficie intérieure de 5 000 m². Les travaux, débutés en 1379, ne seront pas achevés avant 1447. Elle comprend trois vaisseaux et un transept ; dans les bas-côtés, la voûte datant de la fin du gothique (1492-1502) est particulièrement remarquable. L'église Saint-Jean constitue, à une échelle réduite, une réplique de l'église Notre-Dame dans la forme et dans le style. La Chapelle Royale, aujourd'hui appelée église paroissiale du Saint-Esprit, représente l'unique lieu de culte baroque de Gdansk ; elle fut construite entre 1678 et 1681 à l'initiative du roi Jan III Sobieski à l'intention de la communauté catholique de la ville.

Plusieurs demeures somptueuses subsistent dans la Ville Principale. La plus grande et la plus luxueuse est la Maison Anglaise de la rue Chlebnicka, construite de 1569 à 1570 dans le style maniériste du début de la Renaissance. Également dans la tradition maniériste, la Maison Dorée de la rue Długi Targ est construite en 1609 pour le maire Speyman ; sa décoration rappelle celle de l'Hôtel de Ville, datant de la même époque. La décoration intérieure de la Maison d'Uphagen (1776), rue Długa, mélange exubérant de rococo et de classicisme, reflète parfaitement la culture des bourgeois de l'époque.

La cité historique de Gdansk comprend également autour de la Ville Principale d'autres éléments non inclus dans le bien proposé pour inscription. Au nord-

ouest se situe Zamczysko, délimité par le fleuve et par le canal de la Radunia. À l'ouest, on découvre Osiek puis la Vieille Ville, avec Grodzisko à l'ouest. La Ville Basse s'étend au sud-est de la Ville Principale, avec au nord les Longs Jardins. Juste au sud de la Ville Principale, on trouve le Vieux Faubourg, contigu à la Biskupia Górka (Colline de l'évêque) à l'ouest. Au centre de l'ensemble, deux îles, l'île aux Greniers et l'Olowianka, perturbent le cours de la Motlava.

L'écoulement de la Motlava comprend des fortifications impressionnantes, dont cinq bastions réguliers : (en partant de celui situé le plus à l'est) Gertrude (de style italien), Bison, Loup, Redan et Ourson (tous de style hollandais). L'écluse de pierre, construite par des ingénieurs hollandais entre 1619 et 1624, permettait de réguler le niveau d'eau du fleuve et, en cas d'extrême nécessité, d'inonder les terres voisines en contrebas pour empêcher les envahisseurs de se regrouper sur ce point stratégique. Il s'agit d'un témoignage exceptionnel des balbutiements de la technologie hydraulique. La Porte Basse, édifée en 1626 dans le style hollandais, constitue le seul élément dominant de ce dispositif défensif.

La forteresse de l'embouchure de la Vistule se dresse sur la rive est (gauche) de la « Vistule Morte ». Les travaux débutent en 1482 par la construction de la principale tour de défense en brique ; elle servait accessoirement de phare, mais les caractéristiques de ce dernier n'ont pas survécu. De 1562 à 1563, des remparts circulaires peu élevés sont érigés autour de la tour. Vers 1606, le tout est de nouveau agrandi par l'ajout de quatre bastions Renaissance en brique et en terre formant un *fort carré*. Une ceinture de cinq bastions supplémentaires est ajoutée de 1624 à 1626.

Gestion et protection

Statut juridique

En 1948, toutes les parties de la ville comprises dans les fortifications du XVIIe siècle sont inscrites sur le registre des monuments établi par la loi de 1928 sur la protection des monuments historiques. En 1994, cette même zone est reconnue comme monument historique en vertu des dispositions de la loi de 1962 sur la protection des biens culturels et des musées. Toute intervention nécessite l'autorisation des autorités compétentes au niveau local et national : au niveau local, le Restaurateur municipal des monuments historiques de Gdansk et le Restaurateur régional des monuments historiques et, au niveau national, le Conseil général du patrimoine culturel du ministère de la Culture.

La zone historique est également protégée par le plan d'aménagement régional du territoire, conformément à la loi de 1994 sur l'aménagement du territoire. Le plan actuel, qui date de 1969, reconnaît la valeur historique de la zone. Toutefois, au vu des changements économiques et sociaux survenus en Pologne depuis 1989, ce plan est considéré comme largement dépassé dans de nombreux domaines. Par

conséquent, un nouveau plan est en cours d'élaboration depuis 1996 et d'ores et déjà, certaines directives ont été formulées et commencent à être appliquées.

Les trois biens proposés pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial sont entourés de zones tampons : la Ville Principale et l'écoulement de la Motlava par les zones classées par les lois sur la protection des monuments historiques et les plans locaux, et la forteresse de l'embouchure de la Vistule par une zone de protection individuelle classée.

Gestion

Les autorités nationales et municipales sont propriétaires de l'immense majorité des biens compris dans la zone proposée à l'inscription, seuls 3% revenant à des propriétaires privés ou à l'Eglise.

Le contrôle de la zone historique dépend de la municipalité et de son Service de la culture et de la protection des monuments dirigé par le Restaurateur municipal des monuments historiques.

Dans son rapport préparé après sa visite à Gdansk en décembre 1997 (voir plus loin), la mission d'expert de l'ICOMOS a émis des commentaires favorables sur les mesures d'ensemble efficaces prévues pour la gestion de la ville historique.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Au XIXe siècle, de nombreux éléments typiques du moyen âge et de la Renaissance sont démolis. Toutefois, les efforts de certains volontaires permettront de préserver certains édifices majeurs et au tournant du siècle, grâce à la désignation d'un restaurateur des monuments historiques pour la province de Poméranie, des mesures officielles seront finalement adoptées pour protéger et préserver le patrimoine de la ville. De 1919 à 1939, l'Etat libre poursuit cette œuvre. En 1945, à l'approche de l'Armée rouge, on retire le mobilier précieux des édifices publics pour le mettre à l'abri. Après mars 1945, cependant, le patrimoine historique de Gdansk sera en grande partie détruit.

Des débats prolongés et souvent passionnés suivront pour déterminer les actions à prendre. La proposition de laisser la Ville Principale en l'état pour des raisons symboliques sera rejetée, de même que celle de reconstruire la ville dans un style moderne. La politique de reconstruction s'articulera finalement autour des trois grands principes suivants :

- conservation du tracé des rues et de la ligne des toits ;
- reconstruction de l'élévation des maisons lorsque les témoignages iconographiques appropriés et d'autres détails authentiques le permettent ;

- reconstruction totale des églises et des édifices publics.

Les portions de murs encore debout ont fait l'objet d'une consolidation avant d'être incorporées aux édifices reconstruits. Dans le cas des immeubles d'habitation, seuls les intérieurs ont été reconstruits dans l'esprit des conditions de vie modernes, les façades conservant leur style historique. Lorsque les archives ne fournissaient aucune indication, les façades étaient reconstruites dans un style respectueux du paysage urbain historique (« pastiche historique », selon les termes du dossier de proposition d'inscription). Pour les façades remodelées au XIXe siècle dans un style « romantique », on décide de privilégier une restauration respectueuse de l'aspect d'origine, lorsque la documentation le permet.

Dans son rapport, la mission d'expert de l'ICOMOS juge favorablement les précautions prises pour garantir la précision historique de ces travaux de reconstruction et l'esprit dans lequel ces derniers ont été entrepris.

Authenticité

La section précédente laisse clairement entendre que l'authenticité de la Ville Principale de Gdansk est discutable. Le dossier de proposition d'inscription affirme que la reconstruction est conforme à l'esprit de la Déclaration de Nara, point de vue soutenu par la mission de l'ICOMOS. Une telle affirmation est douteuse, pour ne pas dire plus : en effet, cette préférence marquée pour les styles antérieurs au XIXe siècle semble aller à l'encontre de ce document.

Toutefois, l'écoulement de la Motlava et la forteresse de l'embouchure de la Vistule ont conservé de nombreux éléments authentiques en termes de matériaux et de conception.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Gdansk en décembre 1997. La proposition d'inscription a également été transmise au Comité international scientifique de l'ICOMOS pour les villes et villages historiques.

Caractéristiques

Il est incontestable qu'au moyen âge et au début de la période moderne, Gdansk constituait un pôle commercial et culturel très important. Le dossier de proposition d'inscription prétend que la ville a conservé son caractère unique au cours de son évolution historique, ce qui est discutable, puisque le phénomène de regroupement d'unités distinctes en une municipalité administrative unique existe dans d'autres villes médiévales, surtout en Europe centrale. De même, les aspects multinational et multiculturel mis en avant par Gdansk peuvent s'appliquer à d'autres villes de la Ligue hanséatique.

Analyse comparative

L'importance de Gdansk repose principalement sur son rôle de ville hanséatique, et par conséquent c'est la comparaison avec les autres villes de la Hanse qui s'impose. Or on imagine mal comment Gdansk pourrait égaler des villes comme Riga et Tallinn, inscrites sur la Liste du Patrimoine mondial en 1997, en termes d'influence ou d'authenticité.

Commentaires de l'ICOMOS

La demande d'inscription de Gdansk sur la Liste du Patrimoine mondial repose sur des atouts exceptionnels sur les plans historique et culturel. Toutefois, aucune étude sérieuse ne vient étayer ces affirmations ; en outre, les chances d'inscription sont également compromises du fait de la reconstruction presque totale de la ville après sa destruction à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Cette reconstruction, extrêmement respectueuse de la précision historique, laisse toutefois apparaître, dans son action globale, quelques éléments qui altèrent l'authenticité de la ville actuelle, comme la réorganisation complète de la plupart des intérieurs et le « pastiche historique » adopté pour de nombreuses façades.

A l'occasion de la réunion du Bureau en juin 1998, après la présentation de l'ICOMOS, il a été convenu de reporter le débat sur cette proposition d'inscription à la session extraordinaire avant la réunion du Comité en décembre 1998. L'Etat Partie s'engageait à fournir des informations additionnelles pour appuyer la proposition d'inscription.

Ces informations, relatives à l'importance historique de Gdansk et à l'authenticité du paysage urbain actuel, ont été étudiées par le Comité Exécutif de l'ICOMOS qui s'est réuni à Stockholm en septembre 1998. Tout en appréciant la grande qualité du dossier d'inscription d'origine et de la documentation additionnelle fournie par l'Etat Partie, l'ICOMOS n'est pas en mesure de modifier sa recommandation originelle.

Recommandation

Que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial.

ICOMOS, octobre 1998

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Tárraco (Espagne)

N° 875

Identification

<i>Bien proposé</i>	Ensemble archéologique de Tárraco
<i>Lieu</i>	Communauté autonome de Catalogne, province de Tárraco
<i>Etat Partie</i>	Espagne
<i>Date</i>	1 juillet 1997

Justification émanant de l'Etat Partie

La ville de Tárraco est le premier et le plus ancien des camps romains sur la péninsule ibérique, et devint la capitale de la province d'Hispanie citérieure, qui représentait alors la plus grande partie de la péninsule, sous le règne d'Auguste (1^{er} siècle avant Jésus-Christ). Les vestiges qui subsistent à Tárraco permettent d'étudier l'expansion de la suprématie romaine à partir du III^e/II^e siècle avant Jésus-Christ, époque de la fondation de la ville romaine, jusqu'au début de l'ère chrétienne. Le tracé romain unique de cette ville est lui aussi exceptionnel, car il a dû s'adapter à la configuration du sol grâce à des terrasses artificielles, que l'on peut voir autour du forum provincial ainsi que dans le quartier résidentiel. La ville est riche en vestiges architecturaux et archéologiques ensevelis, parmi lesquels des bâtiments parfaitement conservés, comme c'est le cas pour le groupe de voûtes de la Calle Méndez Núñez.

L'originalité des murailles fortifiées construites aux III^e/II^e siècles avant Jésus-Christ est tout aussi remarquable : ce monument est unique de par les différentes phases de murailles républicaines et d'éléments typiques de l'œuvre romaine qu'il rassemble, son antiquité, et l'importance des murailles qui s'élèvent encore. Les murailles de Tárraco sont l'un des plus anciens exemples d'ingénierie militaire romaine sur la péninsule ibérique, et la plus importante preuve survivante de la ville républicaine. Elles constituent en effet l'un des symboles les plus marquants de la ville, puisqu'elles l'ont délimitée de l'Antiquité au XIX^e siècle. Elles illustrent la technique de construction connue sous le nom d'*opus siliceum*, caractéristique de l'Italie et utilisée en Etrurie et dans le Latium dès le VI^e siècle avant Jésus-Christ. Elles sont l'un des plus anciens exemples de travaux publics demeurant sur la péninsule ibérique, et l'un des rares exemples existants de travaux de défense républicains, dans lequel une grande partie de la structure reste intacte – des segments de murailles avec leur décoration intérieure et extérieure, des portails cyclopéens, et des bastions de

défense en excellent état tels que les tours de Minerve, de Capiscole et de l'Archevêque.

L'ensemble architectural connu sous le nom de Forum provincial est considéré comme l'un des plus grands et des mieux documentés du monde romain. Ce large ensemble de bâtiments, siège du *Concilium provinciae Hispaniae citerioris*, a déterminé l'agencement de la vieille ville existante, où la plupart des éléments architecturaux subsistent, certains même sur une hauteur de 11 m. Il s'agissait d'un vaste complexe (7,5 ha) s'étendant sur trois terrasses, utilisé pour des réunions politiques de haut niveau et pour rassembler les communautés de l'Hispanie citérieure dans l'Empire romain, comme en témoigne l'iconographie des sculptures et des décorations découvertes. Les détails architecturaux et l'utilisation de matériaux importés semblent démontrer que les architectes et les artisans avaient été amenés de Rome.

Le travail de ces spécialistes italiens transparaît également dans les trois structures romaines utilisées pour les spectacles publics : théâtre, amphithéâtre et cirque. Le théâtre, le seul connu en Catalogne, est relié au forum, et ils formaient à eux deux le centre du culte impérial des périodes d'Auguste et de la dynastie Julio-Claudienne.

Une grande partie de la basilique (tribunal) reste apparente dans le Forum colonial (ville), de même que d'autres bâtiments, parmi lesquels un temple. Des fouilles archéologiques dans cette zone ont révélé l'agencement du centre administratif, ainsi que le schéma des rues du quartier résidentiel adjacent.

La construction de l'amphithéâtre est quelque peu inhabituelle, puisqu'il est en partie taillé à même la roche naturelle et en partie construit sur des voûtes en *opus caementicium*. Il est remarquable du fait des deux édifices religieux de ce secteur, construits après le martyre, à cet endroit même, de l'évêque Fructuosus et de ses diacres Augurius et Eulogius.

Le cirque est intégré à la ville, ce qui est inhabituel ; sa relation avec le Forum provincial est comparable à celle qui unit le Palatin et le Circus Maximus à Rome. Le cirque de Leptis Magna est le seul exemple de tout l'empire d'Occident comparable en taille et en conservation à celui de Tárraco, dont certains segments s'élèvent encore sur 7 m.

Le cimetière paléochrétien est le mieux préservé de tout l'empire d'Occident, et contient des exemples de différents types d'architectures funéraires de la fin de l'époque romaine et du début de l'ère chrétienne, ainsi qu'un important ensemble épigraphique et des sarcophages décorés. Les villas extra-muros antérieures qui sont accessibles donnent une idée du peuplement, au fil du temps, autour de Tárraco ; au III^e siècle après Jésus-Christ, elles furent abandonnées et le quartier devint un cimetière.

Le paysage alentour abrite de nombreux vestiges, attribuables au statut de capitale de province de Tárraco. On compte entre autres l'aqueduc qui amenait l'eau sur plus de 40 km, le premier sur la péninsule ibérique à être construit sur deux niveaux. Le monument connu sous le

nom de tour des Scipion témoigne de l'existence d'une classe sociale élevée souhaitant démontrer son prestige par l'érection d'un monument funéraire sur l'une des principales voies d'accès à Tàrraco.

Un certain nombre de carrières sont connues autour de la ville ; la pierre y était extraite pour construire les structures romaines. Il existe également plusieurs villas luxueuses, tels que la Villa dels Munts, avec ses riches dallages et sculptures et ses deux thermes. La Villa Centelles, du IV^e siècle, fut transformée en monument funéraire paléochrétien peu après sa construction ; peut-être même était-elle destinée à accueillir les restes de l'empereur Constant I^{er}.

L'arc de triomphe de Berá prouve encore l'importance de cette capitale de province. Il fut construit sous le règne d'Auguste pour commémorer le détournement de l'ancienne Via Heraclea, portant désormais le nom de l'empereur.

Notes de l'ICOMOS

1. Dans le dossier de proposition d'inscription, l'Etat Partie ne fait aucune allusion aux critères en vertu desquels le bien devrait être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial.
2. Le texte ci-dessus est une version légèrement abrégée de celui qui figure dans le dossier de proposition d'inscription.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Il est possible qu'il y ait eu ici un centre d'échanges commerciaux, fondé par les Ioniens au début du premier millénaire avant Jésus-Christ. Récemment, des recherches ont prouvé que les Ibères autochtones avaient créé un établissement nommé Kesse à la fin du V^e siècle avant Jésus-Christ. Il fut conquis et fortifié par le proconsul romain Scipion l'Africain en 218 avant Jésus-Christ, pendant la deuxième guerre punique, afin de couper la route aux renforts envoyés par Carthage à Hannibal, alors en campagne en Italie. Le contrôle romain sur cette partie de la péninsule ibérique se renforça avec la destruction d'une flotte carthaginoise, en 217 avant Jésus-Christ, à l'embouchure de l'Ebre.

Après avoir été l'une des bases d'où les Romains conquièrent la péninsule tout entière, Tàrraco devint le siège du pouvoir romain. Elle soutint Jules César contre Pompée, et fut récompensée de sa loyauté par le statut de *colonia*, avec le titre impressionnant de *Colonia Julia Urbs Triumphalis Tarraco*. Elle devint ensuite la capitale de la province impériale d'Hispanie citérieure (ou Tarraconaise), qui couvrait une grande partie de la péninsule ibérique, à la suite de la réorganisation par Auguste en 27 avant Jésus-Christ. A ce titre, elle fut dotée

d'imposants bâtiments publics, symboles du pouvoir romain. Plusieurs empereurs romains, dont Auguste et Hadrien, y séjournèrent, et elle abrita également de nombreux conseils, rassemblant des officiels et des notables de toutes les provinces ibériques.

Le christianisme atteint Tàrraco relativement tôt (selon la légende, rapportée par saint Paul lui-même) et la ville devint un siège épiscopal. La cité prospère fut ravagée par des Francs en maraude pendant les incursions barbares des années 250, mais s'en remit rapidement. Elle tomba sous le joug wisigoth au V^e siècle et continua d'exister jusqu'en 469, date à laquelle Euric la rasa quasiment dans son intégralité.

Elle intégra les territoires maures en 714, mais sa situation, à la frontière du monde chrétien, en fit le théâtre de nombreux conflits sanglants dans les siècles qui suivirent. Deux fois reconquise pour de brèves périodes, la ville largement dévastée et dépeuplée ne fut rendue aux chrétiens qu'en 1148, à la suite de la victoire décisive de Raymond Bérenger IV contre les Maures à Tortosa. Elle fut repeuplée par les Normands, et devint catalane en 1220, après qu'Alphonse I^{er} le Batailleur eut définitivement bouté les Maures hors de Catalogne.

Description

La ville romaine, comme son aïeule ibérique, se tenait sur une colline, le siège du gouvernement provincial, le *Concilium provinciae Hispanie citerioris*, se trouvant au sommet et sur deux niveaux inférieurs en terrasse. Au sommet se dressait un espace ouvert entouré de colonnades, le temple du culte impérial s'élevant à l'une de ses extrémités. La seconde terrasse, de 150 m sur 300, accueillait un autre espace ouvert à colonnades, connu sous le nom de Forum provincial. Les inscriptions qui y ont été trouvées suggèrent que c'est là que se tenaient les bâtiments gouvernementaux. La plus basse des trois terrasses était occupée par le cirque.

Entre cette enclave, réservée au gouvernement et au culte, et le port se trouvaient des quartiers commerciaux et résidentiels, ainsi que des bâtiments publics : thermes, écoles, bibliothèques, temples, forum commercial et théâtre.

- Les remparts

Les défenses construites par Scipion se composaient de deux murs-rideaux de 6 m de hauteur et de 4,5 m d'épaisseur, agrémentés de bastions carrés, tous construits en grands blocs de pierre non appareillés (*opus siliceum*). Au milieu du II^e siècle avant Jésus-Christ, le périmètre fut agrandi et les murailles élargies et surélevées (12 m de hauteur sur 6 m d'épaisseur), en *opus quadratum* (pierres taillées) posé sur les fondations mégalithiques d'origine, tandis que les parements des murailles étaient rustiqués. Les murailles restent en grande partie intactes à ce jour ; toutefois, certaines modifications mineures leur furent apportées à la fin de la période romaine et au Moyen Age, de même que certains ajouts aux XVI^e – XVIII^e siècles. Aujourd'hui, un segment de 1,3 km est accessible aux visiteurs.

Sur les trois bastions restants, la tour de Minerve (qui faisait partie de l'enceinte originale) est la plus complète.

Cinq têtes sculptées sur la paroi extérieure font office de protection, tandis qu'à l'intérieur figure une inscription dédiée à la déesse Minerve.

- L'enceinte du culte impérial

Une première tentative de création de cet ensemble à l'époque Julio-Claudienne fut abandonnée, et ce n'est qu'en 70 après Jésus-Christ qu'elle fut menée à bien par Vespasien ; le composant final, le cirque, fut quant à lui ajouté par Domitien plus d'une décennie après.

Le portique délimitait une zone de 153 sur 136 m, coïncidant plus ou moins avec le site de la cathédrale actuelle. Une partie du portique et du temple du culte impérial est préservée au sein de cette dernière.

- Le Forum provincial

Cet espace ouvert en terrasse mesurait 175 m sur 320, et était fermé à une extrémité par un autre temple. Le portique qui l'entourait faisait 14 m de large et était surmonté de bardeaux. Il s'ouvrait sur une série de voûtes semi-circulaires (cryptoportiques), incorporées à des bâtiments plus récents à plusieurs endroits de la ville ; dans certains cas, elles ont été taillées à même la roche, et dans d'autres il s'agit de structures de pierre.

Une imposante bâtisse, qui s'élève sur trois niveaux, servait de *praetorium* (siège du conseil provincial) ; elle fut considérablement altérée au Moyen Age pour devenir la résidence de notables princiers ou épiscopaux. Cependant, des fragments importants de la bâtisse romaine restent clairement visibles.

- Le cirque

La troisième et la plus basse des terrasses fait 325 m de long sur 100 - 115 m de large ; c'est sur elle que s'élève le cirque, qui en occupe une grande partie. L'axe central fait 190 m de long. Les gradins s'élevaient sur une série de voûtes de mortier romain (*opus caementicium*), la façade du podium et les marches étant plus décoratives avec un parement de petits blocs de pierre carrés (*opus reticulatum*).

La plus grande partie visible se trouve dans le secteur sud-ouest (les grottes de San Hermengildo), mais beaucoup d'autres sont incorporées à des bâtiments plus récents. Une section de sa façade subsiste en tant que partie de la face intérieure de l'œuvre défensive du XIV^e siècle connue sous le nom de La Muraleta, et il est par conséquent possible de reconstruire intégralement son apparence originelle.

- Le Forum colonial

Au centre de la ville, on trouve les vestiges du Bas Forum, ou Forum colonial. Il remonte au moins au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, d'après l'inscription dédiée à Pompée le Grand, qui reçut la charge de l'Espagne parmi ses responsabilités lorsque le premier triumvirat fut formé en 56 avant Jésus-Christ.

Un groupe constitué de la basilique (tribunal), d'un temple, et de quelques maisons et rues a été mis à jour. Les bases des colonnes donnent une indication quant à la

forme de la basilique, dotée de pièces principales à l'intérieur et d'échoppes ou de tavernes à l'extérieur. Les autres caractéristiques de ce centre de vie urbain sont connues grâce à des vestiges fragmentaires subsistant dans les sous-sols et les murs des maisons actuelles.

- Le théâtre

Le théâtre fut construit au début du I^{er} siècle après Jésus-Christ, lorsque la ville subit des modifications importantes. Il fut érigé à la place de grands réservoirs datant du I^{er} siècle avant Jésus-Christ et d'un marché portuaire du milieu du I^{er} siècle avant Jésus-Christ. Il est situé à l'extérieur des murailles fortifiées, et utilise la pente naturelle du terrain pour les différents niveaux de gradins (*cavea*). Une partie de la scène (*scena*) a été révélée, mais on ne sait rien de la structure architecturale élaborée (*scenae frons*) qui devait s'élever derrière la scène à proprement parler, à part un certain nombre d'éléments architecturaux et sculpturaux.

- L'amphithéâtre, la basilique wisigothe et l'église romane

L'amphithéâtre, qui peut accueillir 14.000 spectateurs assis, se situe au sud-est de la ville, au-delà des murailles et près de la côte. Construit au début du I^{er} siècle après Jésus-Christ, sous le règne de Trajan ou d'Hadrien, il possède un tracé elliptique caractéristique, de 102 sur 130 m.

L'arène est entourée de gradins, supportés par des voûtes superposées en *opus caementicium* et *opus reticulatum*, excepté du côté nord, où les gradins inférieurs sont taillés à même la roche. On accède à l'arène par deux grandes entrées aux extrémités de l'axe longitudinal. Le podium, utilisé par les officiels, fait plus de 3 m de haut et était à l'origine couvert de blocs de pierre peints ; lorsque la structure fut agrandie et reconstruite en 218 après Jésus-Christ, il fut revêtu de plaques de marbre blanc.

Il accueillit des spectacles jusqu'au milieu du IV^e siècle puis fut abandonné, et ne fut utilisé à nouveau qu'au VI^e siècle, lorsque fut érigée une basilique wisigothe. Il s'agissait là d'une structure à trois vaisseaux, dédiée aux martyrs Fructuosus, Augurinus et Eulogius, qui moururent dans l'amphithéâtre le 21 janvier 259. Elle comptait un chœur sur l'axe longitudinal, un sanctuaire pour célébrer l'Eucharistie, et une petite pièce qui pourrait avoir été une sacristie.

Ce bâtiment a été démoli au XII^e siècle pour permettre la construction d'une église romane à la forme traditionnelle de croix latine. La plupart des parties inférieures de cette structure subsistent, et les décorations qui ont été étudiées indiquent des liens avec les Cisterciens.

- Le cimetière paléochrétien

Cette zone extra-muros fut tout d'abord utilisée pour construire des villas suburbaines, à la fin de la période républicaine. Toutefois, elle fut convertie en un cimetière associé au culte des trois martyrs, sur la tombe desquels une basilique fut construite (puis détruite au VIII^e siècle). Les fouilles ont révélé plus de deux mille tombes de différents types, dont certaines sont exposées au public.

Le musée paléochrétien du site présente une grande partie des matériels révélés par ces recherches.

- L'aqueduc

Trois aqueducs amenaient l'eau à Tàrraco, deux de la rivière Francoli et le troisième de la Gaià, et leur tracé a été reconstitué en détail. Un tronçon de 217 m de l'un des aqueducs de la Francoli, connu sous le nom de Les Ferreres, a été préservé à l'endroit où il traverse une vallée peu profonde. Il est construit en *opus quadratum* et se compose d'arches sur deux niveaux, qui culminent à une hauteur de 27 m.

- La tour des Scipion

L'attribution de ce monument funéraire aux Scipion est plus que douteuse, puisqu'il date de la première moitié du I^{er} siècle après Jésus-Christ. Il se compose d'un podium, d'une section centrale représentant la divinité phrygienne Attis et d'une section supérieure ornée de reliefs représentant deux hommes en costume oriental.

- La carrière Médol

Cette grande carrière a été exploitée pour obtenir le calcaire utilisé dans la construction de nombreux bâtiments de Tàrraco ; on a estimé à 50.000 m³ la roche extraite pendant la période d'exploitation.

- La villa mausolée « Centcelles »

La première structure sur ce site était une modeste *villa rustica* construite au II^e siècle après Jésus-Christ, qui fut largement agrandie au IV^e siècle et, plus tard au cours de ce même siècle, convertie en mausolée.

Les deux pièces principales de la villa étaient respectivement quadrilatérale et circulaire et toutes deux probablement surmontées d'un dôme. La seconde fut convertie en mausolée, l'intérieur du dôme étant couvert de mosaïques et une crypte souterraine créée. La rangée inférieure de mosaïques représente des scènes de chasse, la rangée supérieure des scènes bibliques. Si le sommet du dôme a perdu ses mosaïques, certains fragments de peintures murales subsistent en revanche.

Le bâtiment devint au Moyen Age une chapelle dédiée à saint Bernard, et une ferme au XIX^e siècle.

- La Villa « dels Munts »

Les vestiges découverts de cette villa extra-muros sont situés sur une pente douce qui descend jusqu'à la mer. Elle fut probablement construite au début du I^{er} siècle après Jésus-Christ, et rénovée et agrandie à la fin du III^e siècle, après l'incursion franque, sans doute pour servir de résidence à un haut dignitaire romain. C'était un grand bâtiment luxueux, avec des pièces principales aux décorations élaborées, deux thermes et de grands réservoirs.

- L'arc de triomphe de Berá

Ce monument est considéré comme un « marqueur » territorial, qui indique la frontière du territoire de Tàrraco. Il se compose d'un arc unique, à la décoration

relativement simple. Sur l'entablement, une inscription rappelle le nom du consul qui ordonna sa construction.

Gestion et protection

Statut juridique

L'ensemble archéologique de Tàrraco est protégé par diverses classifications en vertu de la loi espagnole n° 16/1985 sur le patrimoine historique espagnol et de la loi catalane n° 9/1993 sur le patrimoine culturel catalan (les dates entre parenthèses concernent le décret officiel ; les classifications antérieures sont couvertes par la législation actuellement en vigueur) :

- Centre historique de Tàrraco : ensemble historique 1966 ;
- Murailles romaines : monument historique 1984 ;
- Aqueduc Les Ferreres : monument historique 1905 ;
- Cathédrale : monument historique 1905 ;
- Amphithéâtre et église : monument historique 1924 ;
- Forum provincial : monument historique 1926, 1931 ;
- Tour des Scipion : monument historique 1926 ;
- Cimetière paléochrétien : zone archéologique 1931 ;
- Carrière Médol : zone archéologique 1931 ;
- Forum : zone archéologique 1954 ;
- Voûtes du cirque : monument historique 1963 ;
- Théâtre romain : zone archéologique 1977 ;
- Villa Les Munts : zone archéologique 1979 ;
- Arc de Berá : monument historique 1926 ;
- Villa mausolée Centcelles 1931.

La législation limite toutes les formes d'intervention sur le monument ou le site classé et ses alentours immédiats ; à partir de 1990, un certain nombre de décrets du Parlement catalan, relatifs à des aspects spécifiques de la protection et de la conservation, sont venus l'appuyer.

Gestion

Les biens figurant dans cette proposition d'inscription appartiennent à diverses institutions publiques et privées, ainsi qu'à des particuliers.

La Generalitat de Catalogne est globalement responsable de la protection et de la gestion des monuments et des sites par l'intermédiaire de la direction générale du Patrimoine culturel, qui fait partie du secrétariat à la Culture. Certains monuments sont gérés par la municipalité de Tàrraco.

L'article 44 du Plan général de gestion urbaine de Tàrraco, approuvé en janvier 1995, porte sur la protection du patrimoine archéologique. Il stipule des zones de protection spéciales autour de l'amphithéâtre, du cirque, du théâtre et de l'aqueduc. Il existe également un plan détaillé, le *Pla Especial Pilats*, pour la zone du Praetorium et du cirque. Le plan spécial pour la ville haute (*Pla Especial del Centre Historic-Part Alta* – PEHA), approuvé en 1990, concerne quant à lui la réhabilitation du centre historique, et fait figurer des dispositions particulières pour la préservation du paysage urbain historique et de ses composants.

Il convient de noter que le dossier contient des informations sur la création de zones de protection autour des différents composants du bien proposé. Cependant, aucun des plans de la ville fournis ne délimite exactement ces zones.

Le secrétariat à la Culture de la Generalitat dispose d'un programme pour l'archéologie urbaine dans toute la Communauté autonome, au sein duquel Tàrraco tient une place importante. Un programme de projets de restauration a été mis en œuvre au cours des deux dernières décennies sur des monuments et des sites individuels : ceux qui sont actuellement en cours concernent la villa mausolée Centelles et la tour des Scipion.

Ces projets bénéficient d'un financement divers, émanant des autorités nationales, provinciales et municipales.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'étude des monuments et des sites de Tàrraco a commencé dès le XVI^e siècle, et d'importants travaux ont été effectués au XIX^e, mais le travail archéologique systématique n'a commencé qu'à la fin des années quatre-vingt. Il fut commencé par le Deutsches Archäologisches Institut, puis repris en 1987 et 1989 par l'Ecole atelier d'archéologie (TEDA) créée par la municipalité et, depuis, par le centre tarraconais d'archéologie urbaine (CAUT) et le service archéologique de la Generalitat, travaillant en étroite collaboration avec le laboratoire archéologique de l'université Rovira i Virgili de Tàrraco (LAUT).

Les projets de conservation et de restauration scientifiques ont commencé à la fin des années cinquante, tout d'abord sous la férule du ministère de la Culture, puis sous celle du service archéologique de la Generalitat, suite à sa création en 1980. Un certain nombre de projets spécifiques ont été mis en œuvre ou sont en cours (voir ci-dessus), dont certains ont abouti à des accords conclus entre le service et d'autres organismes, tels que le Musée municipal et l'Université.

Authenticité

L'authenticité des sites mis au jour par les fouilles est totale. Le degré d'authenticité des monuments tels que l'amphithéâtre, l'arc de Berá et la tour des Scipion est tout aussi élevé, car ils n'ont fait l'objet d'aucune forme de reconstruction (bien que la forme de l'amphithéâtre ait été remanié au fil des siècles, puisqu'il avait cessé d'être utilisé à ses fins d'origine). Les vestiges d'anciennes

structures incorporées dans des bâtiments plus récents sont également authentiques, bien qu'ils soient fragmentaires et que l'usage actuel des bâtiments dont ils font partie soit différent de leur fonction originelle.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expert de l'ICOMOS a visité Tàrraco en janvier 1998. L'ICOMOS a également consulté un spécialiste anglais réputé de l'archéologie de la péninsule ibérique quant à la valeur culturelle du bien proposé pour inscription.

Caractéristiques

Tàrraco était l'une des plus importantes capitales provinciales de l'Empire romain d'Occident et, en tant que telle, fut dotée de nombreux bâtiments publics magnifiques. Elle fut également le site d'un impressionnant complexe symbolique consacré au culte de la famille impériale.

Analyse comparative

L'Etat Partie a inclus dans le dossier de proposition une brève étude comparative, qui se concentre sur Tàrraco par rapport, principalement, à Mérida, dont les monuments romains furent inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial en 1993. Elle souligne l'antériorité de la fondation de Tàrraco, son importance symbolique et politique supérieure dans l'Empire romain et sa richesse relativement plus importante en termes de bâtiments publics, ainsi que ses murailles fortifiées.

A ce titre, Tàrraco est plus à même de prétendre à l'inscription que Mérida. Toutefois, un argument va à l'encontre de cette opinion. En effet, le degré de subsistance au-dessus du sol des bâtisses romaines de Mérida est supérieur ; seuls l'amphithéâtre, l'arc de Berá et la tour des Scipion, à l'intérieur et autour de Tàrraco, peuvent être jugés avoir conservé leur forme et leurs dimensions originales.

Si l'on veut établir une comparaison précise avec des centres provinciaux du pouvoir romain, l'exemple le plus approprié est Lyon (*Lugdunum*), qui remplit pour les trois provinces de Gaule une fonction similaire à celle de Tàrraco en Hispanie. Bien que les vestiges romains subsistant à Lyon ne soient pas plus impressionnants que ceux de Tàrraco, la ville française a eu une histoire politique et culturelle plus marquée après la désintégration de l'Empire romain, ce qui ajoute à sa « valeur universelle exceptionnelle ».

Observations de l'ICOMOS

L'ICOMOS est bien conscient de l'orgueil justifié que manifestent les habitants de Tàrraco, la municipalité et la Generalitat de Catalogne envers le patrimoine romain de la ville. Il loue également chaleureusement les efforts remarquables qui ont été faits au cours des vingt dernières années pour protéger, étudier et restaurer cet héritage et le présenter au public.

Lors de sa réunion de juin 1998, le Bureau a décidé de reporter le débat sur cette proposition d'inscription à la session extraordinaire qui précède la réunion du Comité en décembre 1998. Il a été demandé à l'Etat Partie de fournir des informations additionnelles pour appuyer la proposition d'inscription. L'ICOMOS n'a pas reçu d'informations additionnelles depuis cette réunion mais il avait reçu des documents complémentaires avant la réunion dont il avait tenu compte pour faire sa recommandation à la réunion du Bureau de juin. Par conséquent, l'ICOMOS ne souhaite pas modifier cette recommandation.

Recommandation

Que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial.

ICOMOS, octobre 1998